

**A partir de la page 60**

## **LA PROVINCE DE CYANGUGU**

La province de Cyangugu est située au sud-est du Rwanda, elle frontalière avec le Burundi et se rencontre dans la vallée de BUGARAMA et la forêt de la KIBIRA qui fait jonction avec la forêt de NYUNGWE ; Frontalière aussi avec la République Démocratique du Congo dans la province du Sud Kivu se séparant par le lac KIVU et par la rivière de la RUSIZI. La longueur de ces frontières fait que son contrôle soit difficile.

A l'Est, elle est limitrophe avec la province de Gikongoro, se séparant par la forêt de NYUNGWE. La ville de CYANGUGU est jointe à celle de BUKAVU, et d'ailleurs l'aéroport de KAMEMBE était utilisé par ces deux Villes à l'époque coloniale. Le comportement des habitants de Cyangugu est le même que ceux de BUKAVU.

Le fait que la province de Cyangugu soit éloignée de la Capitale du Rwanda Kigali, son commerce et ses approvisionnements s'effectuent surtout à Bukavu et à Bujumbura. Le commerce et les approvisionnements passent dans des voies illégales (frauduleuses). Les divisions ethniques du Burundi et celles de Bukavu s'infiltrent facilement dans CYANGUGU. Autre chose qui attise les divisions, c'est la LIPRODHOR qui est né là bas ainsi que les politiciens animés toujours par les divisions, ( TWAGIRAMUNGU Faustin etc.)

La province de Cyangugu faisait parti de la ZONE TURQUOISE. Cela a fait que le génocide y dure longtemps sous couvert des français. On y a tué beaucoup de gens et nombreux dégâts matériels, un poignet de rescapé du génocide est resté dépouiller de tous leurs biens.

Les interahamwe ont continué de traverser la frontière en provenance des camps des réfugiés et perpétrer le pillage, détruire et tuer les personnes sur place et cela jusque vers la fin de 1995.

Ceux qui étaient à la tête de ces tueries sont le Préfet de CYANGUGU qui avait d'ailleurs lancé les massacres dans le BUGESERA en 1992, NTAGERURA André qui était ministre dans le gouvernement dit d'ABATABAZI ; le Lt. IMANISHIMWE Samuel qui tait comandant dans CYANGUGU ; les bourgmestres des communes de la Préfecture de Cyangugu tel que MUBILIGI Napoléon etc. ; les commerçants comme Yusufu MUNYAKAZI ; les responsables religieux et les interahamwe qu'ils manipulaient.

### **1. LES ASSASSINATS DIRIGES CONTRE LES RESCAPES ET LES TEMOINS**

La commission a trouvé que dans la province de CYANGUGU, certains témoins ont été tués pour les empêcher à témoigner ce qu'ils ont vu pendant le génocide.

## **LE DISTRICT DE BUKUNZI**

MISHOGORO qui habitait le secteur de GITAMBI a été tué parce qu'il témoignait à charge de Alphonse KAMPONYI.

Costasie de GITAMBI a été tué empoisonné.

## **LE DISTRICT DE NYAMASHEKE**

David HAKIZIMANA du secteur de TYAZO a été tué par fusillade parce qu'il déclarait publiquement qu'il allait témoigner à charge contre les assassins de leur secteur..

GIRIMBABAZI a été tué chez lui parce qu'il avait témoigné à charge de MUNYAMBIBI Vincent ; On a poursuivi le nommé KINGALI fils de MUNYAMBIBI Vincent ( Président du Tribunal de Canton de NYAMASHEKE). Actuellement, dans la province de Cyangugu, les tueurs ont changé leur stratégie de s'écarter des témoins qui montrent la vérité dans les juridictions GACACA ; ils utilisent du poison surtout qu'ils pensent que leur poursuite est difficile.

## **LES JURIDICTIONS GACACA**

Au commencement les juridictions Gacaca dans la province de CYANGUGU travaillaient normalement jusqu'à la 6<sup>ème</sup> et la 7<sup>ème</sup> quand les problèmes ont commencé d'être manifestes. Parmi eux nous pouvons citer : faire traîner les activités des réunions par le quorum de l'assemblée générale qui n'atteint pas et les absences des juges intègres.

## **LE DISTRICT DE NYAMASHEKE**

Les menaces exercées sur les témoins en les empêchant de dire ce qu'ils ont vu. Imputations des crimes sur les défunts ou sur des personnes se trouvant à l'extérieur du pays. Les pauvres ayant reçu l'argent des riches acceptent de porter les charges des crimes de ces derniers ; ce qu'ils appellent « KUGURA COLTAN » (achat du coltan) :

NKUNDANYIRAZO a accepté de porter les crimes de KAREMERA et a reçu en contre partie la somme de cinquante mille de francs rwandais (50.000FRW)

Les dirigeants qui ne donnent pas la valeur aux juridictions Gacaca ou qui luttent contre ces dernières ; le maire de district nommé SIMBARIKURE Théogène avec son épouse Antoinette sont connus de protéger leurs familles ;

MUNYAMBIBI Vincent, on dit de lui qu'il protège ses garçons et les autres auteurs du génocide, ainsi il les fait libérer d'une façon injustifiée. C'est quelqu'un qui s'est fait une grande personnalité dans ce district.

## **LA VILLE DE CYANGUGU**

Bernard BANAMWANA, vice-maire de la ville de CYANGUGU chargé des affaires économiques, est sur la liste des génocidaires dans la cellule où il est originaire. Il a essayé de se faire rayer de la liste mais on l'a mis de nouveau quand les autorités ont appris ça.

## **LE DISTRICT D'IMPALA**

BIZAGWIRA, coordinateur de GIHEKE lui aussi est sur la liste des accusés de génocide.

Le cas des grandes familles qui sont massivement représentées dans certains secteurs (ABANYUMU dans le district d'IMPALA, secteur RUBAYI ) qui protègent les leurs qui ont commis le génocide puisqu'ils sont majoritaires dans le siège des intègres de GACACA.

Les religieux font obstruction à l'éclatement de la vérité : certains prêtres prêchent à leurs chrétiens dans leurs communautés de bases (Imiryango remezo) à ne pas porter leurs problèmes dans les juridictions Gacaca car dit-on tous sont des pauvres ainsi, tous ensemble seront assistés. Les pasteurs de l'ADEPER enseignent à leurs adhérents que c'est Dieu seul qui montrera la vérité et qu'il n'y a aucune raison de plaider et de témoigner à charge dans les juridictions gacaca.

Les responsables à tous les niveaux, les agents de l'Etat, les commerçants ne veulent pas adhérer aux juridictions Gacaca.

Ceux qui propagent l'idéologie de génocide passent tout leur temps à prêcher que Gacaca a été mis en place pour exterminer les Hutus, au lieu de la prendre comme un moyen de réconcilier la société rwandaise.

### **1. DANS LA JUSTICE ORDINAIRE**

Dans les parquets et surtout dans le parquet près la cour d'Appel de CYANGUGU, on dit qu'on trouve un bras de fer entre les rescapés et le parquet, les rescapés l'accuse de marchander les dossiers et de divulguer les secrets contenus dans les dossiers alors que c'est le parquet qui devait les aider.

Autre chose constaté dans ces instances, c'est la corruption exacerbée : MARARA Charles alias CYAKA, KARANGWA et ARSTIDE se trouvant dans le parquet. Et pour des gens qui se sont entêtés de la Cour d'Appel, ceux-ci disent que quand ils reçoivent les dossiers en rapport avec le génocide, les accusés sont acquittés même si le Tribunal de Première Instance les a condamnés à une peine de mort.

« Les Chambres du conseil » libèrent les gens d'une façon non claire, ainsi, la libération provisoire dépasse les délais prévus par la loi.

### **4 PERSECUTIONS, QUARANTAINE, MENACES INFLIGES AUX RESCAPES DU GENOCIDE ET AUX TEMOINS :**

Actuellement, les rescapés et les témoins sont menacés surtout au cours de la 6<sup>ème</sup> et la 7<sup>ème</sup> réunion des juridictions gacaca.

En général, ces menaces sont faites de différentes manières : les mots vexatoires avec pour objectif de traumatiser, conduire les vaches pour brouter les cultures d'autrui, les traiter de fou, les écarter en ne les venant pas au secours, empêcher les clients d'acheter leurs produits dans les marchés pour qu'ils tombent en faillite. Les exemples sont multiples :

## **LE DISTRICT DE NYAMASHEKE**

NYAMPINGA Brigitte a accusé NZEYIMANA Etienne de l'avoir violée sexuellement, tout le monde l'a hué. Sachant cela, NZEYIMANA l'a menacé jusqu'à ce qu'elle ait déménagé pour se réfugier à KININI. Ils l'ont poursuivi là aussi, et actuellement, on la traite de folle. Ce NZEYIMANA travaille actuellement au Centre de Santé de NYAMASHEKE.

Dans le district de KAGANO, cellule NYAKABINGO, il y a des actes d'abîmer les champs des rescapés du génocide, et quand ils veulent solliciter l'assistance d'autorité de district, ce dernier ne les accueille pas.

Un prisonnier nommé KAMANA, souvent il envoie des messagers aux rescapés leur disant : « Attention, car tôt ou tard nous allons être libérés et nous allons vous tuer encore ».

Lors des élections, on a tué le bétail de la nommée MUKAMURENZI, coupant ses cannes à sucre pour avoir témoigné à charges des présumés coupables du crime de génocide.

## **LE DISTRICT DE GASHONGA**

HABYARIMANA Jean Marie Vianney, il a été battu et blessé pour avoir témoigné dans les juridictions Gacaca.

## **DISTRICT DE BUKUNZI**

RUKERATABARO Aloys, coordinateur de MATARE a tué la chèvre de MUKARUGABA Scolastique puisqu'il le chargeait dans la juridiction Gacaca, heureusement que le parquet l'a obligé de la restituer.

Adrien NIYITEGEKA a brûlé l'étable d'une veuve NYIRANSENGIYUMVA, son bétail (chèvres) ont été brûlés dedans. En plus de cela il a frappé un « local Défense » qui venait au secours.

On a tué un porc par lance de MUKAMUGOMBWA Eliane habitant RWABIDEGE. Le Vice-maire chargé des Finances TWAHIRWA Jean Claude l'a menacé parce qu'il a inculpé dans la juridiction gacaca.

BUREGEYA directeur d'une école de l'école primaire de NYAKABUYE menace un des enseignants de cette école pour l'avoir inculpé.

## **LE DISTRICT DE BUGARAMA**

NYIRANSABIMANA Alvéra du secteur de NZAHAHA, on l'a dit : « si on t'avait rendu court comme les autres, tu ne tiendrais pas des propos pareils »

BAGIRISHYA J.M.V., du comité d'IBUKA dans le district de NYAMASHEKE, on l'a tendu une embuscade en provenance du cabaret, on a tenté de le tuer et il l'a su, actuellement il ne fréquente plus les cabarets. Les participants à cette réunion de planification de meurtre sont MUNYAMPIRWA et MUREGO.

## **LE DISTRICT D'IMPALA**

NYIRASHYIRAMBERE Espérance est menacé par les habitants de sa cellule parce qu'il charge l'inspecteur des écoles primaires.

## **LA VILLE DE CYANGUGU**

HATEGEKIMANA Jean Baptiste, coordinateur de secteur MUHARI est menacé par MUHAYIMANA Didace, il l'a manipulé la population qui le menace partout où il passe.

## **LE DISTRICT DE GATARE**

Il y a un groupe de quatre personnes à savoir SEBAHIRE, MBABAZIMITIMA, RUHUMURIZA Jonathan, NTISERURWA Joseph, ils menacent les rescapés du génocide du secteur MUSASA parce qu'ils ont inculpé de génocide.

### **5. L'ADMINISTRATION**

En général tous les préfets de CYANGUGU tels qu'ils se sont succédé jusqu'aujourd'hui sont reprochés par la population de l'écarter et de ne pas résoudre leurs problèmes. Il y a ceux qui sont accusés d'être passionné par la fraude, les autres sont accusés d'avoir trempé dans le génocide, les autres encore ont été caractérisés de pencher d'un seul côté de la population en leur inculquant les divisions. Les exemples sont multiples :

## **LA VILLE DE CYANGUGU**

Les autorités passionnées par la fraude et qui sont accusées de génocide et qui sont sur la liste (BANAMWANA Bernard Vice-Maire chargé des affaires économiques).

## **LE DISTRICT D'IMPALA**

La majorité des membres du Comité exécutif est accusée de génocide.

## **6. LES EGLISES**

### **DISTRICT DE NYAMASHEKE**

Il y a des divisions fragrantées dans les églises. Ces divisions sont fondées sur la formation d'une clique au sein de son administration. Au départ, les responsables des églises d'avant le génocide ont refusé de réintégrer les rapatriés de 1994. A leur admission, les conflits ont continué pour des raisons de malentendus dans la gestion et dans la gestion des fonds en faisant alibi aux problèmes ethniques. Cela est plus remarquable dans l'Eglise Méthodiste Libre au Rwanda à KIBOGORA et l'ADEPER GIHUNDWE, dans la Ville de CYANGUGU et à BUGARAMA.

Ces divisions sont conscientisées aux chrétiens et qui changent en divisions fondées sur les ethnies. Par exemple à Bugarama, les chrétiens qui se trouvaient dans l'Eglise (ADEPER) ont refusé l'entrée au pasteur Tutsi.

A l'Eglise Méthodiste Libre au Rwanda (EMLR) à KIBOGORA, on y a constaté deux blocs opposés dans lesquels on y trouve des divisions ethniques. D'un côté, il y a « Conférence de l'Ouest » dans lequel on trouve les pasteurs : NTAMBABARO André, MUSHIMIYIMANA Siméon, IRAMBONA Gabriel, etc. on les nomme hutu.

De l'autre il y a ce qu'ils ont appelé « la Conférence de l'EST » qui comprend Monseigneur IYAMUREMYE Elaste, Pasteur Mutunzi, Rév. Pasteur KAYINAMURA Samuel, Rév. MUNYAKAZI John etc. on les nomme tutsi. Ces deux blocs opposés ont commencé les négociations sous la facilitation du gouvernement rwandais.

Le Curé de la Paroisse Shangi combat publiquement les juridictions Gacaca, dans l'église il critique les chrétiens de pas aller témoigner à décharge aux accusés de crime de génocide dans les juridictions Gacaca. Il dit : « Vous êtes des chrétiens bidons, vous qui n'allez pas témoigner à décharge de vos collègues ».

L'Abbé RDAKEMWA de l'école St Aloys distribuer dans ses élèves des exemplaires du numéro publié par un journal français portant l'article qui dit que c'est KAGAME qui a descendu l'avion de HABYARIMANA

L'Abbé NGIRINSHUTI de NKAKA, était arrêté pour être présumé génocidaire mais il a été libéré d'une façon non encore élucidée ; après sa libération la personne qui l'avait accusé, a disparu.

## **7. LES ASSOCIATIONS ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

### **DISTRICT DE BUKUNZI**

C'est là où est né la « LIPRODHOR » avec pour but la lutte pour les Droits de l'Homme. Actuellement, elle est caractérisée par ségrégation faites par les originaires de CYANGUGU, dans son administration, il y a des divisions ethniques, aussi, elle se montre comme un parti d'opposition dans son fonctionnement. Elle bénéficie de beaucoup d'argent des blanc sans toute fois montrer l'intérêt pour les citoyens.

## **8. MINIMISER ET ATTISER LE GENOCIDE**

Il existe dans la Province de CYANGUGU des gens qui effraient les rwandais en disant : « Le prochain génocide va opposer les riches et les pauvres, il va se fonder sur la gouvernance, sur les inégalités des salaires », comme si le génocide était un héritage de toujours au Rwanda.

Ce langage est remarquable chez les directeurs des divers établissements scolaires. Il y a ceux qui pensent que le génocide ne concerne pas tous les rwandais et qu'il est apanage des seuls rescapés du génocide. C'est dans ce cadre les actions relatives à la mémoire et à l'inhumation des victimes du génocide lors du deuil national, sont laissés aux seuls rescapés du génocide qui sont aidés dans plusieurs endroits par les l'armée nationale. Ils s'opposent à ce qu'on se souvienne des victimes du génocide ; cela se manifeste par le fait qu'ils ne montrent pas là où on a jeté les corps des victimes du génocide, le manque de respect envers les mémoriaux du génocide et les résidus des rescapés du génocide.

Exemple : l'autorité a refusé de d'accorder un véhicule, la population a mis les os dans des sacs destinés à l'approvisionnement au marché, les transportant sur la tête et d'ailleurs ils n'ont pas participé.

La majorité des tombes dans le district de Nyamasheke est détruite.

## **9. DANS LA PRESSE**

La province de CYANGUGU n'est pas suffisamment accédée à la presse rwandaise( Radio, Télévision, les journaux) plutôt, elle n'écoute que des radios congolaises : MARIYA, MAENDELEO, AGATASHYA, OKAPI, RTNC et RUTOMORANGINGO du BURUNDI, ces dernières propagent une idéologie génocidaire dans cette région des grands lacs.

## **10. DANS LES ECOLES**

Les écoles de CYANGUGU sont caractérisées par un acharnement contre le FARG. Ceux qui minimisent le génocide opposent les bénéficiaires de FARG et les bénéficiaires du Fond de pour l'éducation.

## **11. LES RWANDAIS VIVANT À L'EXTERIEUR DU PAYS**

Les rwandais dont les interahamwe, l'armée vaincue (Ex-FAR), les réfugiés qui ont refusé de rentrer au bercail et qui sont encore dans les forêts de l'Est de la République Démocratique du Congo sème l'insécurité et véhiculent ainsi l'idéologie de génocide dans la population. On rencontre surtout cela dans le district de BUGARAMA où il y a un va-et-vient entre la cité et la Ville de KAMANYORA.

C'est là où passe les infiltrés en allant au Burundi sous couvert de la forêt de la KIBIRA afin de troubler la sécurité des provinces de GIKONGORO et BUTARE.

## **12. LES ELECTIONS, LES PARTIS POLITIQUES ET LE FAIT DE S'ASSOCIER AVEC CEUX QUI ONT COMMIS LE GENOCIDE**

Pendant les élections, la campagne électorale a été caractérisée dans certaines localités par la mobilisation de la population à voter celui qu'on appelait « Uwacu ou le nôtre ». Les paroles comme : « Votons celui qui va nous préserver de Gacaca, votons celui qui va libérer les nôtres ; ont été beaucoup entendu.

Dans la libération des tueurs qui ont commis le crime de génocide et qui était détenus à Arusha en Tanzanie, à savoir NTAGERURA André et BAGAMBIKI Emmanuel, les habitants de la Cité de BUGARAMA ont fêté cette libération.

Lors du rapatriement au Rwanda de certains responsables de FOCA en provenance du CONGO, ceux qui étaient au BUGARAMA n'ont pas approuvé cela, et déclaraient dans de groupuscules ceci : « nos militaires se lassent de vivre dans les forêts, ils rentrent au pays ainsi nous allons nous combattre étant à l'intérieur. » Ici on parle que la majorité sont ceux qui domment leurs contributions dans le FDLR.

Nombreuses gens avec qui nous sommes entretenus nous ont déclaré que si l'Etat faisait une maladresse « le génocide pourrait recommencer. »

Les politiciens originaires de CYANGUGU sont nombreux. Ceux qui sont au Rwanda sont caractérisés par le régionalisme : il y a où dans certains quartiers de la Ville de Kigali on trouve qu'ils sont habités par la majorité des gens originaires de CYANGUGU comme : KICUKIRO, KIMICANGA et GIKONDO.

Parmi les opposants de l'Etat Rwandais, on trouve que nombreux d'entre eux sont originaires de cette province, ils ont fui le pays : TWAGIRAMUNGU Faustin, RWAKA, RUTIHUNZA et les autres tels que NTEZIRYAYO Siméon qui était un proche de HABYARIMANA. NTAGERURA André et BAGAMBIKI sont poursuivis pour avoir commis le crime de génocide. **Ils utilisent la LIPRODHOR comme un canal pour détourner la population et de souiller l'image du pays à l'étranger et de propager l'idéologie ethniste.**

## PROVINCE DE KIBUYE

KIBUYE est une des provinces du RWANDA qui comptaient un grand nombre d'habitants d'ethnie Tutsi surtout dans les ex-RWAMATUMU, GISHYITA, GITESI au bord du lac KIVU.

Cela a fait que cette province ne soit pas aimée par les régimes de KAYIBANDA Grégoire et de HABYARIMANA Juvénal, ils l'ont laissé dans l'enclavement au niveau des infrastructures de base et le développement en général. C'est là où on mutait les fonctionnaires défaillants ou qui étaient mal cotés. Cette province faisait aussi partie de la **ZONE TURQUOISE** ce qui a donné aux tueurs une occasion de tuer sans inquiétude sous couvert des militaires français.

Les principaux auteurs du crime de génocide dans la Province de KIBUYE sont : Edouard KAREMERA alias RUKUSANYA, Clément KAYISHEMA, Eliezer NIYITEGEKA, Obed RUZINDANA, Pasteur Elizaphan NTAKIRUTIMANA, Yusufu MUNYAKAZI etc. Ces gens ont tué beaucoup de gens tellement que l'effectif actuel de la population de la province de KIBUYE n'a pas encore atteint l'effectif que comptait KIBUYE avant le génocide.

Par ailleurs, KIBUYE est caractérisé par l'héroïsme des habitants de BISESERO qui ont essayé de combattre étant dans leurs montagnes les militaires et les interahamwe qui portaient des armes lourdes jusqu'à ce que les militaires français les jouent un tour pour sortir de leurs cachettes, puis ils les ont abandonnés à la merci des interahamwe qui les ont tués atrocement.

Il y a aussi l'héroïsme des élèves de l'école secondaire de NYANGE, ils ont refusé de se séparer quand les infiltrés ont attaqué cette école, ils leurs ont demandé que les hutus soient d'un côté et les tutsi de l'autre pour pouvoir tuer les seuls tutsi. Ces enfants ont refusé, préférant être tué ensemble.

## **1. LES ASSASSINATS**

Il a été observé dans la province de Kibuye, les assassinats ayant un rapport avec l'idéologie de génocide.

### ***DISTRICT DE RUSENYI***

Dans le secteur de MARA, HARINDINTWARI Aminadab, qui a été libéré de la prison parce qu'il avait passé aux aveux de culpabilité, rentré chez lui, il a rencontré une vieille maman MUKAKAGENZA Julienne à qui il avait tué son enfant mais qu'il n'a pas avoué son assassinat. Quand la vieille lui a demandé cela, le lendemain on a trouvé son corps dans une tranchée où on a extrait la cassitérite.

### ***DISTRICT D'ITABIRE***

MUNYESHYAKA Mathias, originaire de BIRAMBO, un prisonnier qui a plaidé et avoué ses crimes, il a été amené sur sa colline pour témoigner à charge ses coaccusés, puis, deux jours après son témoignage, on a tué son épouse, ses enfant et sa chèvre,

### ***DISTRICT DE BUDAHA***

Justin HABUMUGISHA, un infirmier du secteur de NYANGE, cellule KIMBOGO a refusé de soigner l'enfant nommé MUKASHYAKA en lui disant d'aller chez FARG pour qu'il lui fait soigner, il lui faisait ça parce que sa mère témoigne à charge dans les juridictions gacaca. Par après, l'enfant est mort pour manque des soins.

## **2. PERSECUTION, ASSASSINATS, MENACES PERPETRES A L'ENCONTRE DES RESCAPES DU GENOCIDE ET DES TEMOINS**

Dans la Province de KIBUYE, les rescapés du génocide et les témoins en général sont persécutés, ils sont terrorisés pour les empêcher de dire la vérité sur ce qui s'est passé pendant le génocide. Les exemples sont multiples :

### ***DISTRICT DE BUDAHA***

La Vieille maman KANZAGANWA Agnès, Hutu dont son mari a été tué par ses beaux-frères pendant le génocide, aujourd'hui, on la traite comme folle comme sa fille qui étaient domestique de l'un des coordinateurs de secteur de la Ville de KIBUYE nommé Martin, elle a disparu d'une façon incompréhensible, quand elle demandait où se trouvait son enfant, on la prenait comme une folle.

MUKANEZA Perpétue menace MUKARUKAKA Dorothee, elle l'insulte, elle la frappe parce qu'elle a témoigné à charge de son mari de commettre le génocide.

HAKIZIMANA Boniface, il persécute MUREBWAYIRE Spéciose parce qu'elle a témoigné à sa charge de commettre le génocide ;

NIRERE Alphonsine, menace MUKARUSHEMA Pélagie, elle l'a d'ailleurs frappé parce qu'elle l'a chargé dans le tribunal gacaca de commettre le génocide ;

HABIYAKARE a corrompu YANKURIJE Marcel de 15.000 Frw et ce dernier a blessé à la machette NYIRAMAJORO Stéphanie qui avait témoigné à sa charge dans la juridiction gacaca ;

En général, dans le district de BUDAHA, les tueries n'ont pas encore cessé tellement que les rescapés du génocide craignent de retourner dans leurs propriétés.

### ***DISTRICT DE RUSENYI***

DAVID fils de NICODEME, secteur MURANGARA, cellule NYABITARE, est persécuté par MAYIRA qui est libéré de la prison jusqu'à ce qu'il ait exhumé les os des frères de David tués pendant le génocide et les cacher.

Le nommé Benjamin fils de SINASHEBEJE habitant la cellule de KIRIMBI actuellement détenu dans la prison de GISOVU pour crime de génocide, il a écrit à son cousin nommé KABERA qu'il sera libéré lorsque GAHUNGA Onesme qui l'a inculpé serait mort. Quand cette lettre est parvenue au procureur, et cela a entraîné le maintien en prison de BENJAMIN. Mais aussi, le procureur est allé demander la protection de GAHUNGA Onesme dans son secteur.

NYIRINKWAYA Emmanuel du secteur GIHOMBO, il a voulu, avant le génocide se marier avec une fille tutsi, mais son père MBARAGA Epaphrodite la lui a refusé. Or le garçon l'a épousé malgré tout. Quand le génocide était, NYIRINKWAYA Emmanuel et son épouse se sont réfugié chez son père MBARAGA Epaphrodite qui, a immédiatement tué sa belle fille. La guerre étant terminée, il a été emprisonné mais il a été libéré sans qu'il eut avoué le meurtre de sa belle fille. Dans l'assemblée générale de Gacaca, NYIRINKWAYA a demandé publiquement que son père MBARAGA lui demande pardon puisqu'il avait tué son épouse. Depuis lors, son père le chasse puisqu'il pense qu'il veut le faire arrêter de nouveau. NYIRINKWAYA ne se rend plus chez son père, aussi, quand il se rend chez son beau père, il n'est pas bien vu parce qu'on accuse sa famille d'avoir tué leur enfant.

Une femme du nom de Jeanne tutsi mais qui a un mari en prison de GISOVU, or cette femme a son frère policier. Quand il apporte à manger à son mari, ce dernier se moque de lui en disant : « Comme je t'ai protégé afin de ne pas être tuée du temps de notre régime, pourquoi à votre régime, ne pas plaider à ma libération » ?

### ***DISTRICT DE GISUNZU***

Dans le secteur de MUSHUBATI, cellule de NYAKABUYE, une vieille hutu à qui on a tué son mari pendant le génocide, est persécutée par MUTEBYI Oscar qui la frappe en lui disant : « Tu fais arrêter tous tes congénères, tu te trompes, ils vont être libérés lorsque tu ne seras plus en vie. » La vieille a demandé une protection dans la juridiction Gacaca, au lieu de la rendre justice, les participants à la réunion se moque d'elle.

### **3.LES JURIDICTIONS GACACA**

Dans la Province e KIBUYE, il n'y avait pas de problèmes au début des juridictions gacaca du moins jusqu'à la 5<sup>ème</sup> réunion, les difficultés se sont manifestées quand on a commencé avec l'inventaire des personnes tuées pendant le génocide et leurs auteurs, c'est à dire à la 6<sup>ème</sup> et la 7<sup>ème</sup> réunion :

#### ***DISTRICT DEBUDAHA***

La Vice-maire du district de Budaha chargée du Genre NYIRABAHINDE menace les juges intègres de la juridictions gacaca parce qu'elle est accusé d'avoir tué un enfant par une pierre. Cette dame est un complice de KABANDA Célestin.

Depuis le début de la 7<sup>ème</sup> réunion, les gens restent bouche bée, ce qu'ils ont appelé KURUMANYA.

Maintenant, ils approchent les témoins et achètent des bières, quand ça rate, ils les écartent.

Autre stratégie, c'est de charger tous les crimes à une personne sans protection. Cela a été remarqué dans le secteur SHYEMBE.

La personne qui a connu une telle histoire est NDEREYIMANA à qui on a donné de la bière pour pouvoir témoigner à décharge.

Le nommé HALINDINTWARI Sylvio a dit la vérité après avoir plaidé coupable, actuellement, il est pourchassé par des gens qui veulent le tuer.

Les grandes familles font l'unanimité pour protéger les leurs accusés de génocide de temps plus que ce sont ces mêmes familles dans lesquelles on élit la majorité des juges intègres.

Exemple : La famille dite des ABAGOJO du secteur de MARA, dans le district de RUSENYI où BUCYANA François a été conseiller depuis 1995, puis il a été

emprisonné et relâché par la suite pour des raisons de vieillesse. Actuellement il passe les nuit en réunions de dénigrement de GACACA.

### ***DISTRICT DERUTSIRO***

Autre chose qui semble étrange c'est que la commission ad-hoc a trouvé que parmi les 12 coordinateurs de district et coordinateurs assistants des districts des juridictions gacaca de la province de KIBUYE, 8 sont originaires de RUTSIRO.

## **4. DANS LA JUSTICE ORDINAIRE**

Il a été constaté la corruption dans les parquets et tribunaux comme le procureur lui-même l'affirme. Il a donné comme exemple de Monsieur MUGAMBIRA qui était accusé de génocide et à qui on a infligé une peine d'emprisonnement de 15 ans par le Tribunal de Première Instance de KIBUYE alors présidé par le Juge Jean Claude SHOSHI. MUGAMBIRA a fait appel et dans l'entre temps SHOSHI a été transféré dans la Cour d'Appel de RUHENGERI Arrivé là bas la première chose qu'il a fait, c'est de demandé précipitamment le dossier de MUGAMBIRA, et il l'a acquitté.

Autre exemple qui montre le mauvais fonctionnement des parquets, est celui de SAMVURA Modeste qui accusait HABAMENSHI Elie d'avoir tué son père. Celui-ci avait déjà fait faire le dossier au complet. Quelques jours après, il a vu amener dans leur secteur HABAMENSHI parmi les prisonniers sans dossier. Il n'a pas compris le sort du dossier.

Au parquet, il a été constaté la mauvaise habitude de divulguer le secret professionnel en informant les accusés leurs chefs d'accusation et l'évolution de leurs dossiers, ce qui les poussent à persécutés les demandeurs.

## **5. L'AUTORITE**

La plupart des autorités de base sont accusées des massacres et c'est pourquoi les gens continuent à s'inquiéter sur le déroulement des juridictions gacaca dans la province de KIBUYE. Les exemples sont multiples :

Dans le district de BUDAHA, 18 coordinateurs sont accusés de génocide.

Dans le district de GISUNZU, les autorités de base font traîner le bon déroulement des procès gacaca sous prétexte que la population se montre récalcitrant alors que c'est parce qu'elles ne font rien pour les mobiliser. La coordinatrice de secteur du nom de Spéciose, a essayé de faire disparaître un dossier de meurtre dont elle était accusée mais elle a été découverte et pour le moment elle est en prison.

Le coordinateur de la cellule de Kibuye dans la Ville de KIBUYE a joué un rôle dans la chasse de NYIRANSENGIYUMVA, une veuve rescapée du génocide et son frère, il l'a soutenu le nommé GASASIRA libéré de la prison et qui passait tout son

temps à jeter les pierres sur le toit de cette veuve. Au lieu de la rendre justice, il a penché du côté de Gasasira faisant fi la doléance de la vieille.

Le secrétaire exécutif de la Ville de KIBUYE Monsieur NDABYEMYE Donat, a été entendu parlé un jour aux gens dans un cabaret : Un jour nous allons traiter ces rescapés du génocide comme ceux de KADUHA.

## **1. LES EGLISES**

En général les églises de la province de KIBUYE sont composées des adventistes de NGOMA, ADEPER dans la Ville de KIBUYE, l'EPER de KIRINDA et l'Eglise catholique dans les districts de RUTSIRO, BUDAHA et ITABIRE ainsi que dans GISUNZU.

Les chrétiens, en général montrent un niveau très bas de compréhension en ce qui concerne le génocide et ses conséquences. « Ils disent que l'exhumation des restes des corps des victimes du génocide est un péché » la plupart des fois parce que leurs pasteurs et prêtres les découragent.

Ceci a été observé dans l'Eglise Adventiste de MUGONERO et à MURANGARA.

### ***DANS LE DISTRICT DE BUDAHA***

A KIRINDA, il y a l'EPR (Eglise Presbytérienne au Rwanda) qui est caractérisée par les profondes divisions fondées sur les ethnies, que ça soit dans les instances de l'église ou dans celle de l'Hôpital. Il y a des pasteurs qui ont été emprisonnés pour crime de génocide, puis ils ont été acquittés par la Cour d'Appel de RUHENGARI mais d'une façon non claire. Un de ces pasteurs se nomme NTIBIMENYA Léonidas ;

Aux alentours de La paroisse Catholique de RUTSIRO (Congo-Nil), GISUNZU (MUSHUBATI), NYANGE (BUDAHA), on remarque un comportement qui combat les juridictions gacaca (les menaces, les propos vexant les témoins...)

Les témoins de Jéhova dans la province de KIBUYE comme ceux d'ailleurs au Rwanda, ne suivent pas les instructions et les programmes de l'Etat qui concernent les autres citoyens. Ils semblent avoir un petit Etat au sein d'un autre.

## **1. LES ECOLES ET LES PROBLEMES DE TRAUMATISME**

### ***LA VILLE DE KIBUYE***

A Kigali Health Institute (KHI) de NYAMUSHABA, pendant la période de mémoire des victimes du génocide et de leurs inhumations en toute dignité, au moment de mettre les os dans les cercueils, ils ont écarté les autres étudiants qui ne sont pas rescapés du génocide qui étaient entrain de les aider en leurs disant : « Allez-vous en, ceci ne vous concerne pas » et cela a fait qu'un mauvais climat soit né entre eux.

### **DISTRICT de RUSENYI.**

A l'ESPAN, Ngoma dans le district de RUSENYI un enfant rescapé du génocide qui étudie en deuxième année avait organisé une sortie avec un autre qui étudie en sixième année qui n'est pas rescapé du génocide. Quand il a commencé de faire nuit, ils ont entendu un hibou qui dégage un cri, puis le moins âgé a demandé qu'est-ce que ça ? Le plus âgé a répondu que c'est le hibou qui explique que nous allons « tuer encore une fois les tutsis ». Ce petit enfant a eu peur puis il est parti dire cela aux autres enfants, cette jeune fille la plus âgée l'a montré à quel degré ça lui est fâché, puis quand ils sont partis au lit et après que la lumière ait éteinte elle s'est réveillée puis elle est partie la renversée par terre où elle dormait. La direction de cette école avait chassé la jeune fille la plus âgée.

### **DISTRICT DE KADUHA**

Les élèves rescapés du génocide originaire de ce district ont été mal accueillis, ils étaient déroutés quand ils allaient demander les papiers auprès des autorités des instances de base. Ces dernières ne voulaient pas les arranger le plus vite possible mais par contre elles les faisaient traîner. Mais aussi elles ont refusé de répondre à une réunion qui allait sélectionner les élèves que le FARG allait retenir, par ailleurs ses élèves devraient les trouver dans leurs ménages.

### **8. PENSER À ENTERRER DIGNEMENT LES VICTIMES DU GÉNOCIDE ET MINIMISER LE GÉNOCIDE.**

Aux alentours de l'église Adventiste qui est à NGOMA, beaucoup des personnes y avaient laissé la vie et même à l'intérieur de cette église d'autres y ont été massacrées, même chose qu'à l'hôpital. Un sérieux problème est né, entre les pasteurs de cette église, ils ont refusé de dire la vérité de ceux qui auraient participé dans ses tueries mais aussi de montrer là où ils ont enterré leurs cadavres. Ils avaient également caché qu'il y aurait des tués puis brûlés. Ils se sont rendu compte de cela quand on les a exhumés.

### **DISTRICT DE KADUHA.**

A Birambo, les activités en rapport avec la mémoire et l'enterrement en toute dignité des victimes du génocide sont moins préoccupantes. Il y a plusieurs fosses communes : quatre sont, pas loin du terrain de l'école primaire, deux autres grandes fosses communes sont, pas loin du champ de bananeraie qui est à l'école secondaire de

BIRAMBO (dit-on qu'elles étaient prévues le jour de l'inhumation en toute dignité, pendant la période de deuil national).

### **LE DISTRICT DE GISUNZU.**

Dans le secteur MUGUNDA, les os des victimes du génocide restent toujours éparpillés ici et là sur les collines sans qu'ils ne soient pas enterrés dignement.

## **8. LES ÉLECTIONS, LES PARTIS POLITIQUES ET LES POLITICIENS.**

La province de Kibuye a été caractérisée par des activités du parti MDR surtout dans les districts de Kaduha, une partie du district de Gisunzu, la ville de Kibuye et le district d'Itabire grâce à un politicien natif de cette région qui répond au nom de KABANDA Célestin, qui n'a pas voulu renoncer à la politique du MDR PARMEHUTU.

### **LAVILLE DE KIGALI**

"Toutes les personnes qui son seront entretenu avec la commission affirment que la commission a laissé l'idéologie génocidaire à Kigali pour chercher ce problème au niveau de la campagne. En disant cela, la population voulait expliquer que l'idéologie divisionniste est toujours propagée au niveau du pays par certaines politiciens et d'autres dirigeants qui proviennent de la ville de Kigali. En plus de cela, la ville de Kigali est le centre de rencontre de beaucoup de gens qui proviennent dans toutes les provinces et les rwandais vivant à l'étranger ainsi que les étrangers caractérisés par les idéologies différentes.

Avant de la propager partout dans le pays, l'idéologie du génocide a d'abord été planifié à partir de la ville de Kigali où elle a eu ses racines avant d'être exécuté en 1994 et où elle a fait plus de 280.000 personnes selon les statistiques des personnes qui viennent d'être inhumées dignement dans le site mémorial du génocide de Gisozi.

## **1. PERSECUTION, QUARANTAINE QUE SUBISSENT LES RESCAPES DU GENOCIDE**

### **LE DISTRICT DE KACYIRU**

Dans le secteur de Kimironko, une certaine Grâce MUKAGACINYA- rescapée du génocide qui est actuellement prématurément devenue chef de ménage car elle s'occupe de ses quatre petits frères au sein de leurs propres familles a reçu un tract qui lui avertissait qu'elle n'abandonne pas ses activités de témoigner en accusant les gens, elle sera tuée. Dans la nuit du 06 mai 2004, les personnes non encore identifiées l'ont attaqué de façon improvisée devant sa porte et, après l'avoir immobiliser avec une corde, l'ont mis dans un sac. L'un des enfants qui étaient à l'intérieur de leur maison a lancé un cri d'alarme en criant et les gens dont les chargés de la sécurité sont venus à leur secours de sorte que les malfaiteurs ont couru.

Lorsque les prisonniers de la prison de Kimironko sorte en se rendant au travail, ils disent aux veuves habitant **l'agglomération (UMUDUGUDU)** d'AVEGA située dans le secteur de Kimironko que lorsque le temps viendra, ils les tueront. Lorsque les femmes de ces prisonniers passent à cet endroit en amenant des provisions à leurs maris, elles disent à ces veuves que "Ujya gutwika imbaraga arazegeanya" pour dire que celui qui veut neutraliser les forces vivent commencent par les rassembler".

Dans la cellule de RUKIRI IV dans le secteur de REMERA, il y a des gens qui lancent des pierres sur des maisons de certains témoins du génocide.

Les femmes qu'ont leurs maris en prison dénigrent les veuves du génocide en leur disant elles ont du moins la chance de parler à leurs maris et d'échanger avec eux les idées et avis sur leurs problèmes malgré qu'ils sont en prison. En plus de cela, osent dire à ces veuves qu'elles aussi devraient aller là où ont été enterrés leurs maris pour échanger des idées avec eux.

Il y a un autre prisonnier qui a croisé ces veuves regroupés au sein de l'AVEGA a dit en passant ce qui suit: "Uwakwigira umusazi ngaterma udupfakazi icumi", pour dire: "Si je me transformais en un fou pour que je puisse tuer une dizaine de veuves Tutsis".

Page 78

Dans le secteur de REMERA, il y a des gens qui ne cessent de lancer des pierres et sur le toit de la maison et de frapper sur cette même maison appartenant à une femme dénommée Béatrice BAHAYIRWA qui habite à NYARUTARAMA,.

Dans le secteur de KACYIRU, un homme dénommé NSENGIYUMWA Omar dernièrement rentré de l'exil qui habitait dans la cellule de KARUKAMBA a fuit ce lieu après avoir été accusé. Il n'est donc plus trouvable mais ceux qui l'ont accusé ne dorment plus parce qu'on ne cesse de frapper sur leur maison presque toutes les nuits.

## **LE DISTRICT DE KANOMBE**

Dans le secteur de Busanza, un homme répondant au nom de UWANYAGASAZA Kasiyani, coordinateur adjoint de ce secteur a écrit une sorte de tract en disant que les Hutus doivent se mettre ensemble en vue d'attaquer les familles des Tutsis et ce, avant que la 8ème réunion des juridictions gacaca ne soit tenue.

Dans le secteur de NYARUGUNGA, une femme répondant au nom de Jeanne MUKAZAYIRE, rescapé du génocide ne cesse d'être menacée tellement qu'on lance toujours des pierres sur le toit de sa maison jusqu'au point elle pris la décision d'abandonner cette maison pour aller habiter ailleurs. Même jusqu'à maintenant, elle n'a pas encore réussi à pouvoir exploiter ses champs Cette femme est victime du fait qu'elle fait des témoignages pendant les séances des juridictions gacaca. Le responsable chargé de la sécurité dans cet endroit qui devait le protéger, est accusé pour avoir trempé dans le

génocide et ces accusations formulées contre lui proviennent de partout dans les cellules composant ce secteur.

Toujours dans le même secteur de Nyarugunga, les veuves du génocide ne cessent d'être dénigrées tellement qu'on les surnomme les noms des Interahamwe qui ont tué les leurs. L'une d'entre elle a été surnommée "NSHAGAYE(NSHAGAYINTWALI), nom d'un Intraahamwe qui s'est distingué dans le génocide commis dans ce secteur de NYARUGUNGA. Une certaine Berine MUKANKUSI a quant elle été dénommé "UKURI KURAHISE" , pour dire "La vérité passe",.

## LE DISTRICT DE GIKONDO

Dans le secteur de Gikondo, il y a un certain Jean Baptiste SINDIKUBWABO qui connu pour semer les divisions ethniques. Lors de la campagne électorale de 2003, il a dit aux gens ce qui suit: " C'est une chance qui vous recevez pour vous débarrasser du régime tutsi". Même s'il a été conseillé à abandonner ces idées, il ne s'est pas arrêté par-là car même jusqu'à ce jour, il fait partie de ceux qui menacent une femme répondant au nom de Monique UWONKUNDA qui est victime d'avoir témoigné contre ceux qui ont commis le génocide. Ces gens ont dernièrement font peu à un enfant de cette femme en pointant sur lui un couteau avant de lui dire: " Suite aux mots lancés par ta mère, un jour viendra pour qui nous passions pour exterminer tous les membres de votre famille".

## PAGE 79

Un homme répondant au nom de Jean Pierre RUDAKUBANA qui est caractérisé par une idéologie qui se manifeste à travers les menaces qu'il exerce contre les rescapés du génocide de la famille de GATETE a épousé leur fille alors que la mère et le frère de cette fille s'y étaient opposés suite au fait qu'ils savaient bien que ce monsieur faisait partie de ceux qui ont tué les leurs pendant le génocide. Cela fait qu'il ne soit pas bien accueilli chez son beau - père et a fait qu'il se méconduise jusqu'au point où il est arrivé à provoquer son beau - frère et à se bagarrer avec sa belle - mère à qui il accuse injustement d'être une empoisonneuse, mais ce, dans le seul but de la salir afin que les clients de son restaurant situé tout près de la gare routière dans la ville de Kigali ne puissent plus s'y rendre. Lorsque les services concernés par ce problème le convoquent pour qu'il puisse expliquer les raisons qui le pousse à se comporter de cette façon, ce monsieur réuni un groupe d'homme qui l'accompagnent et qui s'y rendent en criant dans la rue que les Hutus vont être exterminés.

Ce RUDAKUBANA est aussi impliqué dans les divisions identifiées au sein de l'ADEPR. Il fait partie du groupe de " ce qui sont sortie" parce que les Tutsis les ignorent jusqu'au point où ils refusent de partager à manger et à boire.

Dans la le secteur de KIGARAMA, il y a des femmes rescapées du génocide qui sont toujours menacées par leurs voisins. Ces femmes qui ne cessent d'être menacées sont notamment Véstine MUKAKARANGWA et Constance MUKAMPENDA de la cellule

de RUTOKE. Cette dernière vient de passer des années sous les menaces exercées sur elle par monsieur Gasasira et Rwabuzisoni qui le dénigrent chaque fois qu'elle fait appel à eux. Ces deux hommes lui disent des mots déshonorants suivants: " Tu oses dire que les hommes t'ont attaqué alors qu'ils viennent pour te draguer?". Ces hommes sont arrivés au point où ils l'ont accusé d'avoir lancé des pierres sur les toits de la maison d'une vieille femme voisine à elle alors que ce sont eux qui ont fait cela.

Il se fait aussi que monsieur KABANDA a tenu, le 18 avril 2004 dans le cabaret d'un certain Félix situé dans ce même secteur, une réunion à laquelle ont participé les personnes suivantes:

Le petit frère de Kabanda répondant au nom de NDAYAMBAJE Emmanuel qui exerce la fonction de réparateur de radio.

La femme de ce NDAYAMBAJE Emmanuel qui travaille au sein du district de GIKONDO ainsi que deux autres hommes dont leurs identités n'ont pas encore été identifiées.

Ont été débattus dans cette réunion, les points suivants:

Ils ont confié à monsieur NDAYAMBAJE Emmanuel la mission de sensibiliser les Hutus qui habitent dans les cellules constituant le secteur de Kigarama de s'investir dans ces actions entreprises par KABANDA, de se faire élire aux postes de dirigeants des institutions dirigeantes de niveau de base et de ne jamais participer des travaux des juridictions gacaca.

C'est dans ces mêmes jours que KABANDA a tenu avec Faustin Minani une réunion qui s'est déroulée chez Minani. Etaient également présent dans ce réunion, une bande de jeunes Hutus qui étudient dans les différentes universités.

PAGE 80

Voici certains des points qu'ils ont abordés dans cette réunion:

Il paraîtrait que Célestin KABANDA aurait demandé si les partisans du parti MDR qui ont joué un rôle dans la dissolution de leur parti auraient eu des postes au sein des institutions gouvernementales. Faustin MINANI lui a répondu qu'e le gouvernement n'a rien fait de bon pour eux.

Concernant les cérémonies de commémoration du dixième anniversaire du génocide, MINANI a dit qu'il ne reconnaît pas le programme gouvernemental appliqué en libérant les prisonniers qui sont passé aux aveux et plaidoyer de culpabilité puisqu'ils ne sont seulement été libérés de façon provisoire dans le but de pouvoir accuser leurs frères Hutus et qu'après les avoir accusés, ils seront ramenés en prison.;

Il a souhaité que les élections des dirigeants des institutions dirigeantes de niveau de base prévues dans le pays soient faites dans le calme et la liberté telle que cela fut le

cas en 1999. Pour lui il serait bon que tout candidat s'aligne de sorte que même le perdant soit connu de tous.

KABANDA Célestin et MINANI Faustin ont également évoqué le problème de sécurité dans la province de Gitarama. A ce propos, ils ont dit que certains des dirigeants des institutions dirigeantes de niveau de base dans cette province de Gitarama cache des fusils chez eux de sorte que cela suscite une insécurité dans cette province.

KABANDA Célestin est caractérisé par le fait de faire des réunions clandestines qui regroupent les extrémistes Hutus dans le but de déstabiliser la sécurité dans le pays et ce, en étroite collaboration avec :

- Lt. Col. KANAMUGIRE
- BIGIRAMENSHI Jean
- BIZIMANA Léonard
- KAMANZI Fidèle
- RUGAMBAGE Jérémie
- BAPFAKURERA Jean
- NKURIKIYINKA Jean Damascène
- MUNYANZIZA Prosper

Ces réunions clandestine se tiennent souvent à MUHIMA dans PANOVINA, au SKY Hôtel, à GIKONDO, KIMISAGARA, et dans la province de KIGALI NGALI surtout dans les districts dans RUTONGO, MUSASA, MUGAMBAZI, MBOGO et dans RUSHASHI.

La plupart des mesures qui sont prises dans ces réunions visent généralement le recrutement des nouveaux partisans, la poursuite des actions visant à davantage salir le gouvernement et à préparer la façon dont ils affronteront le FPR pendant les élections des dirigeants des institutions de niveau de base prévues partout dans le pays.

Un autre endroit où KABANDA Célestin mène ses activités c'est au niveau les organes dirigeants de niveau de base de l'église catholique " Imiryango remezo" dont il est le haut dirigeant dans le secteur de GIKONDODO et où il est assisté par son petit frère NDAYAMBAJE Emmanuel.

**PAGE 81**

### **DISTRICT DE NYAMIRAMBO**

Dans le secteur de NYAKABANDA, cellule de MUNANIRA II, Un dénommé Adolphe KAMURETI qui a dernièrement été libéré provisoirement a menacé une veuve du génocide répondant au nom de Jeanne NYAKURANGWA en lui disant des mots qui ne visaient qu'à la blesser et l'insulter en affirmant que cette veuve se permet de faire emprisonner les gens mais que tôt ou tard elle finira par en subir des conséquences

néfastes. Il y a des fois où il dit ceci: " Nous vivrons ensemble dans ce pays, faute de quoi nous vous tuer avec des machettes".

Il a un jour croisé en chemin un enfant de cette veuve Jeanne et l'a frappé. Ce monsieur est actuellement au mains de la police dans la station de Nyamirambo.

#### LE DISTRICT DE BUTAMWA

Le 03 mai 2003 dans le secteur de MWENDO, un certain MPAGARITSWENIMANA a sérieusement été frappé avant d'être tué. On l'a ensuite jeté dans l'eau qui avait stagné à cet endroit.

Son petit frère Philippe NDAHIMANA qui travail au sein de l'entreprise RULIBA ne cesse d'être menacé de sorte que ces camarades le dénigrent en disant ceci: " Qu'est - ce que tu as tiré de ton action de faire emprisonner les gens alors que toutes ces personnes sont actuellement en liberté?" L'action de lancer des pierres sur des maisons des rescapées du génocide.

Une femme dénommée Patricie GANAMARIYA ne cesse d'être menacé par les dirigeants à qui elle s'adresse pour présenter sa plainte. Au lieu de l'écouter attentivement, ils la considèrent comme étant une folle.

A GITICY'INYONI, il y a une bande constituée par des déchargeurs des pommes de terres dans les camions qui se conduisent comme des intouchables. Ils disent qu'ils sont venus de chez les infiltrés avant de s'emparer de cette localité de GITICY'INYONI comme KAGAME est venu d'Ouganda pour s'emparer actuellement de la ville, Kiyovu et l'hôtel URUGWIRO!

Pendant la période de deuil national, toujours dans cette localité de GITICY'INYONI, une femme répondant au nom de Hadidja AKAYEZU a osé dire devant ceux qui étaient en train de laver les os des victimes du génocide avant d'inhumér dignement les leurs victimes du génocide ce qui suit: "Ce sont des os très nourrissants! Ils sont bons pour être cuits ensemble avec les feuilles de manioc".

#### DISTRICT DE NYARUGENGE

Une femme répondant au nom de Eugénie MUKAMUSANA résident dans le secteur RUGENGE, cellule AKAMAHORO, ne vie plus chez elle suite aux menaces qu'elle ne cesse de subir de la part d'un certain Eric NYIRIMANA qui lance des pierres sur elle. Au moment où la police avait convoqué ce NYIRIMANA pour venir s'expliquer sur ces actes qu'il commet contre MUKAMUSANA, sa sœur s'est empresser pour faire appel à LIPRODHOR en lui demandant de suivre de prêt ce dossier. NYIRIMANA a reconnu sa faute et elle est actuellement en prison.

## **DES MENACES PENDANT LES SEANCES DES JURIDICTIONS GACACA**

### **DISTRICT DE GIKONDO**

Dans le secteur de KIGARAMA, cellule MBURABUTURO, des témoins du génocide ne cessent d'être menacés par ceux qu'ils accusent. Une certaine Esther MUSABYIMANA, l'une de ceux qui ont témoigné a été menacée suite à ce témoignage qu'elle fait. Actuellement elle toujours caractérisée par la peur tellement qu'elle hésite à poursuivre ces actions de faire des témoignages.

### **DISTRICT DE KACYIRU**

Lors d'une séance gacaca tenue le 14 juin 2003 dans le secteur KACYIRU, cellule KIBAZA, les participant à cette séance se sont assises en deux groupes séparés tellement qu'on dirait qu'il s'agissait de deux groupé opposé l'un contre l'autre. Le premier groupe était constitué par les familles des personnes accusées par avoir trempé dans le génocide tandis que le deuxième groupe était constitué par les rescapés du génocide. Chaque fois qu'une personne se lever pour présenter son témoignage, ceux qui soutenaient les accusés, qui étaient d'ailleurs plus nombreux, le ridiculiser en riant tellement qu'ils transformaient son témoignage à une sorte de plaisanterie jusqu'au point où ce témoin finissait par abandonner son témoignage en s'asseyant puisque son témoignage n'était plus écouté. Cette forme de discrimination a aussi été remarquée dans le secteur de RUGAMRAMA, cellule Gasharu dans le district de NYAMIRAMNBO.

### **DISTRICT DE KANOMBE**

Dans le district de NYARUGUNGA, cellule de RWIMBOGO, deux femmes, MUKANTWARI Matie et Consolée KANTENGWA ont déposé leur plainte en demandant d'être sécurisées suite aux menaces qu'elles subissaient. On lance des pierres sur leurs maisons. Il paraît qu'elles sont victimes du fait qu'elles ont accusé madame NYIRAHAKIZIMANA Oda, l'épouse de monsieur SHIMITI. Ces femmes pensent que les menaces qu'elles ne cessent de subir proviendraient probablement de chez madame SHILMITI puisque celle - ci a un jour avoué devant elles qu'elle est responsable de ces actes. Elle est actuellement détenue dans la prison de Kigali ( 1930).

Dans le secteur KANOMBE, cellule de Gakoni, une famille constituée par des jeunes orphelins qui vivent seuls dans un ménage constitué par un certain Albert SIMPUNGA et Régine BATAMURIZA ne cessent d'être menacés par des personnes jusqu'à présent non identifié.

Présentation de ce problème:

En date du 06 mai 2004, ils ont capté une lettre écrit par un prisonnier et envoyé à un certain Albert SIMPUNGA. En date du 17 mai 2004, un groupe de gens est venu dans leur famille où il n'y avait qu'un enfant âgé de 5 ans, un enfant à qui ce groupe a demandé où sont allés ces parents. Cet enfant a répondu qu'ils sont allés en ville. Ces gens ont détruit la fenêtre et sont pénétrés à l'intérieur de la maison avant de la saccager et piler beaucoup de leurs biens notamment le matériel d'usage familial.

### **PAGE 83**

En date du 21 mai 2004, ils y sont retourner et y ont trouvé Régine BATAMURIZA. C'était vers 19 heures mais elle était dans la chambre. Arrivé à l'intérieur de la maison, ils ont vu un jeune employé de la maison qui était dans la cuisine. Ils l'ont averti que s'il ose parler, il sera tué; Ils ont pris un coq et l'on emporté mais après avoir sorti de l'enclos ils l'ont tué et enlever sa tête avant de le laissé près de cette enclos.

En date du 324 mai 2004, ils sont revenus, mais ils étaient cette fois déguisées tellement qu'ils avaient caché leurs vu de face et portaient des poignards. Ils ont demandé à leur employé de ce ménage de leur dire où se trouvent les membres de cette famille. Comme réponse, l'employé de ce ménage leur a fait savoir qu'il ne sait pas où ils sont allés. Ils lui ont alors laissé un message de leur dire que leur tour viendra.

### **SITUATION ACTUELLE:**

Après avoir pris connaissance de ces informations, ils ont fait appel aux organes dirigeants de niveau de base, mais jusqu'à présent, ceux qui se livrent à ce genre d' actions n'ont pas encore été identifiés. Vu que ces enfants vivent seuls dans le reste de l'habitations de leurs parents, ils s'inquiètent du fait qu'ils risque un jour d'être menacés plus que cela ne l'a été jusqu'à ce jour surtout qu'il n'a personne qui peut venir à leur secours.

Ces enfants pensent pourtant que ces actions ont un lien commun avec la lettre en provenance de la prison qu'ils ont reçu.

### **DISTRICT DE NYAMIRAMBO:**

Dans le secteur de RUGARAMA, madame Thérèse ICYITEGETSE et MUHAWENIMANA ont témoigné à propos du génocide commis dans leur secteur. Pour cette raison, elles ne cessent d'être menacées par certains membres - intègres qui constituent le siège de l'assemblée générale de leur juridiction gacaca. Ces derniers collaborent étroitement avec les ressortissants des familles des accusées. Actuellement, Thérèse ICYITEGETSE a été chassée de ce lieu et elle est allée vivre dans un autre lieu.

Dans le secteur de BUTAMWA, cellule de MUBURA, une femme qui dirige l'assemblée des juridictions gacaca a un mari accusé de génocide qui est actuellement en prison. Cela l'a poussé à chercher les voies et moyens de la faire libérer de la prison à travers leur juridiction gacaca où elle ordonne qu'on le classe dans la quatrième catégorie pour qu'il puisse être immédiatement libéré. Ce processus n'a cependant pas réussi

puisque l'assemblée de leur juridiction a jugé bon de le classer dans la troisième catégorie.

Depuis ce jour, cette femme qui dirige cette assemblée est caractérisée par une mauvaise humeur tellement qu'elle lance des paroles blessantes et ce, dans le but de terroriser les personnes qui accusent son mari.

### **DISTRICT DE NYARUGENGE**

L'action de lancer les pierres sur les toits de certaines maisons est généralement identifiée dans les secteurs RUGENGE, MUHIMA, BIRYOG et GITEGA.

### **PAGE 84**

### **DISTRICT DE GISOZI**

Dans le secteur de KINYINYA, cellule BINUNGA, un certain Jean Pierre NSHIMIYE lance des pierres sur la population de sorte que cette dernière n'ose pas dire ce qu'il a fait pendant le génocide. Certains membres de sa famille ont joué un grand rôle dans les massacres des Tutsis de la région de RUBUNGO. Son père dirigeait dans le passé la commune de Rubungo, mais il est déjà mort. Suite fait de le craindre, les gens se sont tus. Il est considéré comme quelqu'un qui joue le rôle de protéger les Interahamwe de ce lieu tellement qu'il sera très difficile de localiser là où on a jeté ceux qu'ils ont tués.

#### **1. LES ELECTIONS**

Pendant la période électorale dans le secteur de REMERA, cellule NYABIINDU, monsieur KABANDA Célestin y avait mis une base chargée de sensibiliser les Hutus à n'élire que des Hutus seulement.

Dans le secteur de KIMUHURURA, cellule RUGARAMA, il y a une bande de gens qui disent que les élections ne concernent que des Tutsis tellement que les membres de cette bande ont refusé de se rendre aux urnes.

A KINAMBA I dans le secteur de KACYIRU des rumeurs qui ont circulé ont fait état de certains hommes qui se sont livrés à frapper leurs femmes puisque ces dernières avaient élu Kagame.

Toujours dans le secteur de KACYURI, il y a des Pasteurs membres de l'église ADEPR qui enseignent les divisions ethniques. Il s'agit de Laurent RUGWIZANGOGA, Laurent NSANZURWIMO, DUSINGIZIMANA Enock et MUTSINZI (KIMIHURURA), MUNYANZIZA Célestin (KIBAGABAGAZ).

## 1. FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS GACACA

### DISTRICT DE KICUKIRO

Dans le district de KICUKIRO, il y a des endroits où le processus gacaca est perturbé par des personnes très influentes qui sont sur le bas des accusés.

Dans la juridiction gacaca de la cellule de RUKATSA, une femme dénommée Monique MURENGERANTWARI est accusée par un rescapé du génocide dénommé FUNDI et un autre répondant au nom de MUNYAWERA. Cette juridiction semble avoir été divisé en deux parties tellement que beaucoup de gens ne viennent que lorsqu'il s'agit de la phase de présenter les témoignages pour ou contre les accusés, mais après la séance ces personnes se scinde en deux groupes opposés. C'est le même cas dans des cabarets de ce lieu.

Les accusant mutuelles entre MUNYAWERA et la famille de MURENGERANTWARI ont qu'il y ait séparation entre MUNYAWERA et son épouse surtout que la famille de MURENGERANTWARI menaçait cette femme en trahissant pour la seule raison d'avoir un mari dénommé Inyenzi. Ils la faisaient comprendre que cet Inyenzi va la tuer.

**PAGE 85**

### DISTRICT DE KANOMBE

Dans ce district de KANOMBE, secteur NYARUGUNGA, il y a un homme répondant au nom de Juvénal NTAWINIGA qui est emprisonné pour avoir été marqué par l'excès de zèle pendant le génocide. Et pourtant sa femme, Solange MUREKATETE fait partie de l'assemblée de la juridiction gacaca de leur ressort. En tentant de faire sortir de la prison son mari, elle se sert de monsieur Hildebrand KANZIRA pour corrompre les membres de l'assemblée. Il paraît qu'il a donné 10.000 Frws à madame Assia MUKANDORI localisée à MULINDI. Dans ce secteur les gens ont l'habitude de dire que ce sont les militaires qui ont tué surtout que ce sont eux qui vivaient en grand nombre dans cet endroit. Ces gens font tout pour imputer les massacres commis dans ce secteur à ces militaires ou à des personnes qui sont décédées. Une autre chose est que le Président de cette juridiction gacaca, monsieur Evariste RUKOMEZA a des problèmes de menaces sérieuses qui sont faits sur lui. Dans le cadre de lui montre qu'ils ne le digèrent pas, ils mentionnent volontairement dans les rapports qu'ils établissent qui s'appelle RUREKURA au lieu de dire son vrai nom à savoir " RUKOMEZA".

Dans ce même secteur de NYARUGUNGA,, cellule RWIMBOGO, une femme répondant au nom de Oda NYIRAHAKIZIMANA, épouse d'un belge répondant au nom de SCHMIT, qui fût secrétaire du parti CDR au niveau de sa cellule dans le passé dans sa cellule a été accusé par une femme répondant au nom de Caritas qui l'accuse d'avoir tué ses enfants. Cette femme Oda a finalement été mise en prison surtout qu'elle ne cessait pas de menacer tellement que Oda a cherché des gardes du corps dans le cadre de maintenir sa propre sécurité. Une autre chose est que cette femme était très influente au sein CICR tellement qu'elle avait réussi à susciter le licenciement d'un chauffeur de cet

organisme (CICR) qui avait osé l'accuser devant la juridiction gacaca de son ressort. Cette était prête à fuir le pays pour rejoindre son mari en Belgique mais elle a été arrêtée juste à la dernière minute.

Dans la cellule GIHINGA, secteur NYARUGUNGA, le responsable de la cellule, monsieur Jean Baptiste HABARUREMA et un obstacle au bon déroulement des juridictions gacaca parce qu'il est soupçonné pour avoir trempé dans le génocide telle cela a été révélé par un prisonnier qui ait été amené dans sa cellule pour témoigner. En apercevant ce HABARUREMA, ce prisonnier a dit ceci: " Que dois - je dire à ta présence?, alors que c'est toi qui m'a donné le fusil que j'ai utilisé ! "/ Il a poursuivi en disant que HABARUREMA a amené des fusils en les transportant avec une brouette. Selon toujours ce prisonnier, ces fusils provenaient dans un dépôt qui se trouver chez HABARURAMA et que ce denier les a ordonné à transporter les munitions. Ce même prisonnier a montré l'endroit ils ont mis ces munitions. Dans les chargeurs des es fusils. Il a terminé en rappelant à HARARUREMA ceci: " n'est - il pas toi qui a d'abords tiré sur les pieds des ces enfants dont je suis accusée avant que je ne les achève!"

## **DISTRICT DE KACYIRU**

Les ex - membres du "comité de crise" en 1994 dans le secteur de KACYIRU, cellule de KAMAHORO, sont des obstacles des juridictions gacaca, surtout qu'ils intimident les témoins. Dans le but de détruire l'assemblée des juridictions gacaca, ces personnes cherchent à fomenter des accusations contre les personnes qui disent la vérité pendant ces assemblées de gacaca. Ces mêmes personnes sont aussi accusées pour avoir propager les tracs qui disaient que " ak'abatutsi kashobotse" pour dire que les Tutsis vont subir leur sort.

PAGE 86

Ceux qui composaient ce comité sont les suivants:

GISHOMA François qui est à la tête de cette bande. Les autres sont notamment RUZINDANA Frédéric, GAFURAMA Alexis, BAKURAMUTSA Joseph, BAYINGANA Emmanuel, KAMANUTSE Alexis, MBONIGABA, SAFARI et NZABANDORA.

### **1. LES ASSOCIATIONS ET LES ORGANSATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

#### **- LIPRODHOR**

Le siège social de cette association se trouve dans le secteur de NYAMIRAMBO. Cette association est caractérisée par les divisions ethniques et régionales.

C'est généralement pendant les élections de ses dirigeants et plus précisément le comité directeur que ces divisions se manifestent. Les divisions régionales sont généralement constatées sur des ressortissants de la province de Cyangugu. Ces divisions régionales s'observent également dans le cadre du placement du personnel de cette association

surtout que ce sont ces deux éléments (Divisions ethniques et régionales) qui sont privilégiées.

Ceux qui propagent ces divisions sont notamment monsieur Jean Damascène NTAGANDA, Barhazar NDAGIJIMANA, Madame Thérèse UWOBASA, Monsieur Pasteur NSABIMANA, Ancilla MUKABUTERA, Faustin KARIBANYI et monsieur Ruben NIYIBIZI.

L'assemblée générale de cette association du 29 mai 2004 a mis en place une commission composée d'une seule personne provenant dans chacune des provinces du pays, une commission qui a la mission d'enquêter sur ces personnes qui ces divisions au sein de cette association de lutte pour la défense des droits de l'homme, LIPRODHOR en sigle, qui ne cesse d'être pointé du doigt par les différentes commissions qui pensent que le pays risque d'avoir des conséquences néfastes si les mesures concrètes et appropriées ne sont pas prises de sorte qu'une analyse approfondie s'avère nécessaires.

Jean Damascène NTAGANZWA a une fois insulté un agent de cette association répondant au nom de Béline MUKARUSANGANWA en lui disant qu'elles "Agatutsikazi", et ce, au sein même du bureau administratif de le LIPRODHOR. La direction de cette association a été informée de cette affaire mais aucune réaction positive de leur part n'a été observée.

PAGE 87

LIPRODHOR est connu pour empêcher les autres associations qui luttent pour la défense des droits de l'homme d'avoir un financement, en essayant de bloquer tout actions visant à avoir ce financement et les moies et moyens les mettant en contact avec leurs bailleurs de fonds, et ce, dans le seul but de s'approprier tous les financements alors qu'il a été prouvé qu'une seule association ne peut pas elle - seule s'occuper de ce programme de lutter pour la défense des droits de l'homme.

LIPRODHOR est classée parmi les associations qui ne devraient normalement pas faire des activités politiques, mais elle s'est mêlée dans des activités des partis politiques. Il a été constaté que les cartes de Faustin TWAGIRAMUNGU ont été distribuées au sein même du bureau de LIPRODHOR par monsieur Théoneste MUBERANTWARI alias MUKURUWACU et ASUMANI NIYONAMBAZA qui est originaire de KAYENZI - GITARAMA dans le district de KAYUMBU.

Une autre chose est qu'il a été constaté au sein même de LIPRODHOR des gens qui soutiennent un parti politique qui n'est pas admis au Rwanda, le parti ADEP - AMIZERO. Ces personnes sont notamment madame Marthe HIRWA qui, selon les rumeurs qui circulaient, devait représenter ce parti dans la province de GITARAMA. Cette femme est jusqu'à ce jour un agent de LIPRODHOR. Les autres qui propagent les divisions ethniques et régionales sont notamment Pasteur NSABIMANA qui a d'ailleurs mis en détention préventive de courte durée à NYAMATA à cause de cela. Il s'est rendu

dans ce lieu en menant la campagne de monsieur Faustin Twagiramungu, une campagne qui a été faite sous l'étiquette des divisions ethniques.

Concernant la discrimination raciale, on doit aussi qu'il fait d'un problème très inquiétant. Viviane MUKAMUNANA est une secrétaire au sein de LIPRODHOR. Elle vient d'y passer presque trois ans mais elle n'a pas encore eu un contrat de travail. C'est le même cas pour Alphonsine MUKAMUTARA qui vient elle - aussi d'y faire quatre ans comme une journalière. Ils ne donnent jamais un travail à un Tutsi. Lorsqu'il y a un tutsi qui parvient d'y trouver du travail, ils font tout ce qui est possible pour le fatiguer de façon à ce qu'il fini par être renvoyé. Francine UWUMBABAZI ne cesse d'être déplacée de façon incompréhensible. Ces déplacements s'accompagnent également du changement de ses fonctions et de son salaire.

#### **- CENTRE DES JEUNES DE NYAMIRAMBO : AMIDOR**

AMIDOR est un orphelinat qui est représenté par une musulmane répondant au nom de MARIAMU. Ce centre a connu une très mauvaise gestion surtout en ce qui concerne le manque d'encadrement des enfants qui y vivent tellement que beaucoup d'enfants y sont petit à petit morts suite à une politique divisionnistes et l'ethnisme qui s'y pratique. Les circonstances dans lesquelles ces enfants sont morts ne sont pas connues. Mais les voisins de cet orphelinat qui n'ont jamais cessé de critiquer la mauvaise façon dont cet orphelinat est géré mais ce qui osé de le dire ouvertement ont été menacé par les enfants qui vivent dans cet orphelinat qui lancent des pierres sur leurs maisons en respectant les instructions données par madame MARIAMU. Nous appris que tous les agents sociaux qui y était affecté ne pouvaient pas y travailler pendant longtemps puisqu'ils étaient toujours chassés de ce centre. Tous les aides que recevait cet orphelinat étaient gérées par MARIAMU ELLE - MÊME alors qu'elle était aussi chargée de la gestion totale quotidienne de même centre. Au moment où nous faisons ce rapport, Mariamu serait dans les mains de la police où elle est interrogée sur la mort injustifié et secrète de 300 enfants décédés dans ce centre AMIDOR depuis 1994.

#### **- L'ORPHELINAT DE KICUKIRO**

Cet orphelinat est géré par la sœur ADRIA. Il paraît que seuls les enfants ressortissants de la province de Cyangungu sont accueillis dans ce centre. Les autres orphelins ressortissants des autres provinces n'y sont pas retenus.

La sœur ADRIA n'emploie que les manœuvres ne provenant seulement que dans la province de Cyangu; C 'est un centre qui est caractérisé par la discrimination raciale et régionale.

#### **- LES VENDEURS DE LA BIERRE DE LOCALE " CYIMAZI"**

Ces vendeurs de cette boisson locale " CYIMBAZI" font en cachette leur commerce. Il existe actuellement des cabarets qui sont fréquentés selon les provenances ethniques. Ces

cabarets sont généralement localisés dans le secteur KIMISAGARA et KICUKIRO. Ceux qui buvent dans ces cabarets en profitent aussi pour faire des réunions visant à préparer des dirigeants des organes de base prévus prochainement. Ils se sont surnommés des "ABAKANGURAMBAGA, pour dire les animateurs.

Il a été dit que monsieur Célestin KABANDA fréquente souvent des cabarets de KIMISAGARA (NYAKABANDA), le cabaret appartenant à monsieur SEBAHIRE Vincent ou le cabaret de monsieur BINEGO. Un autre endroit où l'on fait des réunions nocturnes est à NYABUGOGO, au sein de l'Arc en - BAR.

Les personnes qui ont été identifiées souvent en participant dans ces réunions sont: Célestin KABANDA; Vincent SEBAHIRE; (NYUMBAKUMI: Pour dire un administratif local dirigeant dix ménages); BINEGO qui travaille à KIRUHURA, SERUGENDO; Diogène HABAMENSHI; Edouard MUNYESHIRU, Enos MVUYEKURE; UWUZEYIMANA ( EX - NYUMBAKUMI); J. D HATEGEKIMANA qui enseigne au KIST; John NZEYIMANA (Propriétaire de ce cabaret Arc en - ciel Bar); Jovith; Vianney GAHEMBE; NZARAMBA; Augustin MUTAGATIFU; BIZIMANA ( NYUMBAKUMI); Fulgence KANANI; Engebart MUHIRE; Patrice NIYONZIMA; Jacqueline UWANYIRAKURU ( un agent social); KAMARI qui travaille pour le district de NYAMIRAMBO dans le secteur de NYAKABANDA

#### - ASSOCIATION " TWAMBUTSANYE - RUBYIRUKO"

TWAMBUTSANYE - RUBYIRUKO est association devenue célèbre dans plusieurs paroisses, mais surtout dans la paroisse Charles - Rwanda de NYAMIRAMBO. Cette association fonctionne comme une banque qui aide la jeunesse. Chaque membre cotise 500 FRWS chaque mois. Elle aide les jeunes qui font se marier. Cette association est critiquée pour être caractérisée par les divisions ethniques puisque aucun jeune Tutsi n'y est admis.

#### PAGE 86

### 5. LES CONFESSIONS RELIGIEUSES

Après le génocide, beaucoup d'églises sont nées dans la ville de Kigali en s'ajoutant les autres églises qui existaient déjà.

Parmi ces nouvelles églises, il y a celles qui n'ont pas de personnalité juridique parce qu'elles sont critiquées pour leur mauvais fonctionnement. Il y a par exemple celle qui s'appelle "ABAGOROZI" et celle dénommée " URUFUNGUZO RY'UBUBYUTSE BW'ISI" qui sont caractérisées par les divisions ethniques et le mauvais fonctionnement.

LES ABAGOROZI sont identifiés dans plusieurs coins de la ville de Kigali et se manifestent généralement dans la période des attaques des ABACENGAEZI (infiltrés). Leurs prières se font pendant la nuit et ont été caractérisées par les bruits des tambours qu'ils utilisent tellement que cela fait qu'il y ait absence de calme dans tous les coins environnant leurs églises.

L'église "URUFUNGUZO RW'UBUBYUTSE BW'ISI" a connu des divisions ethniques depuis qu'elle a commencé ses activités dans le district de KICOKIRO. Les dirigeants de cette église dont EMPO Louis et Joseph BIZIMANA ne font qu'opposer leurs **adeptes**. Chacun de ces deux dirigeants représente l'une des parties qui s'y sont formées. Les adeptes ressortissants de l'ethnie Hutu sont du côté de EMPO Louis tandis que ceux appartenant à l'ethnie Tutsi sont du côté de Joseph BIZIMANA. Les autorités du district de KICOKIRO ont été obligées de forcer cette église à suspendre ses activités dans ce district et EMPO Louis est allé l'implanter dans le district de KACYIRU. Monsieur EMPO Louis est surtout accusé pour faire des relations sexuelles avec ces adeptes de sexe féminin en leur menant qu'il est en train de leur guérir du SIDA. On nous a dit que ceux qui étaient du côté du pasteur Joseph BIZIMANA se sont alliés à l'église ZION TEMPLE chez le Pasteur GITWAZA.

#### - **ADEPR - KIGALI VILLE**

L'église ADEPR est actuellement caractérisée par les divisions ethniques tellement que cela a fait que cette église se scinde en deux fractions. Il d'abord le groupe de ceux qui se nomment "ABASOHOTSE" (pour dire ceux qui sont sortis) connus sous le nom de KIBAGABAGA (ce sont des Hutus) dirigés par le Pasteur MAJYAMBERE, il y a ensuite la partie de ceux qui sont "RESTES", une partie de cette église ADEPR reconnu officiellement qui était dirigée par le Pasteur Jean Baptiste SIBOMANA. Il y a aussi un groupe de ceux qui se surnomment " ABO MU BUTAYU" ( pour dire: les ressortissants du désert) qui sont dirigés par le pasteur Patrice Lumumba. Une autre partie de l'ADEPR connu est celle qui se nomme " GOSCHEN" du district de NYAMIRAMBO.

La plupart des personnes qui se sont entretenues avec nous ont manifesté leurs inquiétudes quant à la naissance désordonnée de ces diverses églises tellement que n'importe qui peut fonder une église et se proclamer le son chef suprême. Cependant, cela a des conséquences néfastes sur la population à cause des dirigeants qui ne luttent que pour se partager les intérêts provenant des **AMATURO** et les aides qui proviennent de l'étranger.

## **6. LA MEMOIRE ET L'INHUMATION EN TOUTE DIGNITE DES VICTIMES DU GENOCIDE**

Les problèmes identifiés partout dans les différents coins de la ville de Kigali pendant la période de deuil national en mémoire aux victimes du génocide:

### **ABSENCE DE VOLONTE DANS DES ACTIONS DE MEMOIRE :**

Dans le de KANOMBE, secteur BUSANZA, le coordinateur de ce secteur a retardé les activités de déterrer les restes des victimes du génocide de sorte que cette action a été faite à la dernière minute et de façon qu'il ne reste qu'une seule journée seulement pour que les cérémonies officielles d'inhumation en toute dignité ne seraient. Cela a ait que cette activité soit suspendue avant qu'elle ne soit achevée. Après avoir lui faire-part du chagrin qui secouait les rescapés du génocide qui s'était préparé à inhumer dignement les

leurs pendant cette journée, ce coordinateur leur a répondu en les dénigrant que les activités d'inhumation se feront éternellement tellement qu'il n'y a pas de problème à ce propos. Ces mots ont rendu traumatisés certains de ces rescapés du génocide.

Dans le district de KICUKIRO, à GAHANGA plus précisément, un orphelin répondant au nom de Lambert MWIZERWA a dû payer de l'argent qu'avaient réclamé ses voisins pour que ces derniers puissent l'aider à déterrer et inhumer en toute dignité les restes de ses parents.

Dans le district de GIKONDO, cellule KAGARAMA? Une personne que nous n'avons pas pu connaître son nom a osé dire que "les Tutsis étaient en train de faire la cérémonie de convivialité" alors qu'ils étaient en train de déterrer dans deux fosses les restes de plus de dix milles victimes du génocide qui y avaient été jetés.

Lorsque les rescapés du génocide du district de GISOZI, cellule KINYINYA, préparaient les cérémonies d'inhumation en toute dignité les victimes du génocide, ils ont demandé à leur paroisse KACYIRU de leur envoyer un prêtre pour les diriger à KINYINYA la messe qui devait précéder ces cérémonies. Le jour même de l'inhumation, le prêtre en question de ce la poisse Kacyiru leur a fait savoir qu'ils viendront diriger la messe comme il l'avait promis mais qu'il en profitera aussi pour tenir une messe de mariage pur ceux qui se sont engagés à vivre ensemble!

Les rescapés du génocide ont catégoriquement rejeté cette proposition de tenir au même lieu cette messe de mariage et ce prêtre a donc été obligé de revoir sa décision et a fini par chercher un autre endroit où il a tenu cette messe de mariage et cela a fait que ces rescapés du génocide inhumèrent en toute dignité les leurs sans qu'une messe ne soit tenue.

Chantal MUKAMWEZI qui réside à NYARUBANDE à BUTAMWA a été forcée à se réfugiés dans un autre endroit suite au fait qu'elle accuse le Vice - maire Ferdinand HABUMUREMYI pour avoir joué un rôle dans le génocide. Elle vit actuellement là où elle s'est réfugiée à GATARE - NYAMIRAMBO. Elle-même était empêchée à déterrer les restes des membres de sa famille alors quelle avait l'intention de les inhumer dignement. Cela l'a poussé à les déterrer sans qu'il y ait une assistance quelconque de qui que ce soit, tellement qu'elle mis leurs os, dans un sachet avant d'aller les déposer à l'endroit prévu pour cet effet avant de les inhumer dignement. Parmi ceux qui l'on vu en transportant dans un sachet ces os, l'un d'eux a dit ceci: " elle vient de s'approvisionner " alors qu'il savait très bien qu'elle avait plutôt un problème de manque de secours et la raisons qui l'avait poussé à agir de cette façon dans le seul but de pouvoir enterrer en toute dignité les siens.

## **7. LES ECOLES**

### **- I.F.B.K**

Pendant le deuil national, monsieur Egide MUREKEZI, inspecteur de l'école des Baptistes au Rwanda situé dans le district de KACYIRU a manifesté son mécontentement contre le FARG puisque ce dernier avait tardé à payer le minerval pour les élèves qu'il prend en charge. Cela lui a poussé à prendre la décision les renvoyer chez eux en leur adressant des mots très décevants suivant: " Je ne vous ai pas mis au monde, et d'ailleurs

le FARGE vous a abandonnés, Partez." Il ne s'est pas arrêté là puisqu'il poursuit en disant ce qui suit: " Tu fais semblant d'être traumatisé, y - a - t il encore une personne qui devient traumatisée, dix après le génocide? ".

Au lieu d'amener ces enfant à l'hôpital, la direction de cette école a pris la décision d'injecter ces enfants un produit qui les poussent à s'endormir et ce, dans le but d'éviter que ce problème ne puisse pas être connu de tous.

#### - LYCEE STE. MARIE

Pendant le deuil national dans ce Lycée Ste. Marie, la directeur de cette école a dit aux élèves pris en charge âr le FARG ce qui suit: " Vous vendez le génocide jusqu'au point où vous mangez sans même avoir dépensé d'énergies pour avoir de quoi manger tellement vous n'arrivez même pas à être reconnaissant envers les étrangers qui viennent dépenser leurs énergies en votre faveur.

#### - KIE

Les divisions ethniques ont été identifiées dans cet institut KIE en sigle. Ce constat est généralement observé lors des élections des représentants des étudiants ou celles des dirigeants du pays tenues en 2003: C'est dire l'élections présidentielles et celle de la constitution ainsi celles des parlementaires.

Certains professeurs collaborent avec certains étudiants pour inciter la population à n'élire que leurs frères ou sœurs Hutus en disant ce qui suit: " Leta yashyizweho n'imbunda izavanwaho n'igikumwe" (pour: que le gouvernement qui a été mis en place par les armes sera renversé par les élections.)

Ceux qui sont à la tête de ces divisions sont:

- GASIMBA François Xavier; Léopold MUNYAKAZI et Frédéric NTIRENGANYA.

PAGE 92

#### DANS LA PROVINCE D'UMUTARA

La province d'Umutara est nouvelle car elle a été créée en 1996. Cette province est constituée en grande partie par le parc nationale d'Akagera et les districts qui faisaient partie de l'ex - préfecture de Byumba et Kibungo.

Les districts de cette province qui étaient habitaient sont RUKARA, MURAMBI, et MUVUMBA. Le reste de la zone habitée actuellement a été habité après 1994 par des rwandais qui avaient fuit le pays en 1959 rentrés en provenance des camps de réfugiés basés en Ouganda et en Tanzanie ainsi que d'autres immigrés venus de différents coins du pays. Et surtout dans les provinces de BYUMBA, GITARAMA, RUHENGARI et GISENYI.

Vu que la plupart des habitants de cette province sont généralement des agriculteurs éleveurs et que cette province était la seule qui avait encore les terres inexploitées, des problèmes de partage des parcelles et des pâturages est devenu très sérieux surtout au moment où certains pays vendent illégalement leur terre.

Il y a d'ailleurs des gens qui se basent sur ce problème pour propager les divisions ethniques au sein de la population. Cela risque aussi de propager l'idéologie du génocide surtout que la commission a constaté des mouvements de gens qui vont habiter les zones qui n'étaient pas habitées tout près de la frontière telle qu'à KABARE et BUGARAGARA en fuyant les régions où ils habitaient, craignant d'être poursuivi pour avoir joué un rôle dans le génocide commis dans d'autres provinces.

## **1. DES MENACES ET L'ISOLEMENT EXERCES CONTRE LES RESCAPES DU GENOCIDE**

### **DANS LE DISTRICT MURAMBI**

Dans le district de GAKENKE, cellule AKAMASINE, un certain Boniface RUTINDUKA qui fût Président de l'assemblée de la juridiction gacaca de son ressort avant qu'il ne soit écarté parmi les intègres gacaca à cause du rôle qu'il a joué dans le génocide et dans la disparition des preuves sur lesquelles on devrait se baser pour le poursuivre. Il mis en garde madame Jeanne NUMUKOBWA qui fait partie de ceux qui l'accusent tellement il arrivé au point où il l'a frappé.

Dans ce secteur de GAKENKE, cellule KUMANA, certains prisonniers provisoirement libérés lançaient des pierres sur les toits de la maison de madame Prudentienne MUKAGATETE. Ces actes se sont produits entre les 04 - 12 janvier 2004. Mais se sont arrêté juste après. Ce qui a été constaté est que cette femme criait en demandant un secours mais personnes ne venait jamais à son secours. En fait, elle était victime du fait qu'elle les a accusés pour avoir joué un rôle dans le génocide.

Un certain Laurent SEMBWA, de la cellule UWINGONDO secteur KIZIGURO ne cesse de menacer une vieille femme répondant au nom de Vérédienne KAYIRABA.pour la seule raison d'avoir accusé les membres de sa famille pour avoir joué un rôle dans les massacres qui ont eu lieu pendant le génocide.

### **PAGE**

Il ne cesse de l'intimider en lui disant qu'il ne lui reste pour elle que peu de jour de vie. Les menaces que subisse cette femme ont été fait connaître au public par messieurs NKUSI et KAGIMBA qui sont des voisins immédiats de cette femmes Vérédiane KAYIRABA.

Toujours dans ce même secteur de KIZIGURO mais cette fois dans la cellule de MURINGA, un certain Tharcisse a fait savoir qu'il ne cesse d'être menacé par un certain Nazer Alphonse KABANDA, fils de HABIMANA qui fut gendarme au sein de l'armée vaincue.

Les informations qui circulent précisent qu'il est victime du fait qu'il accuse ses oncles maternels dont notamment Canisius NKURIKIYINKA et Evariste RWANGURA, tous deux fils de RUVUZANDEKWE.

La vieille NYIRANGWABIJE ressortissante de la cellule KANYANGESE, secteur RUGARAMA ne cesse d'être attaquée par des malfaiteurs non encore identifiés qui lancent des pierres sur sa maison.

Dans le secteur GAKENKE, cellule UMUREHE, les rescapés du génocide critiquent la justice rwandaise pour avoir autorisé une libération incorrecte d'un génocidaire de la première catégorie répondant au nom Léonard BARAHIRA. Il y a des informations qui circulent selon lesquelles, Léonard aurait payé 200.000 FRWS de corruption pour qu'il puisse être libéré. Selon toujours ses informations, il a préféré se réfugier dans la ville de Kigali après sa libération puisqu'il a constaté que les habitants de l'endroit où il a commis les crimes qui connaissent ce qu'il a fait avait manifesté leurs mécontentements. C'est à Kigali qu'il a encore une fois été arrêté et ramené en prison.

Dans le cadre de cacher les preuves, BARAHIRA a donné à un chauffeur répondant au nom de MUTUYIMANA Bashili reconnu sous le surnom de KAZUNGU, une parcelle dans laquelle il avait enterré David KAYIRANGZA qu'il tué pendant le génocide. KAZUNGU a construit une maison en dessus des os de KAYIRANGA mais quelques temps après cette situation a été créée de sorte qu'il a été nécessaire que la maison soit détruite en date de 27 mai 2004 pour que la victime puisse être inhumé dans toute sa dignité. La décision de détruire cette maison a été prise après une longue discussion, discussions durant lesquelles certains niaient que le corps de la victime ne reposait dans cette parcelle au moment les autres le confirmer. Ces longs débats ont été résolus par le fait que les reste de la victimes y soient retrouvés et que certains os ont été retrouvés dans murs de cette maison ou ils avaient été déposés.

### **DANS LE DISTRICT DE RUKARA**

Dans le secteur de RUKARA, un certain Paul MUJYAMBERE qui y réside depuis sa libération survenue après avoir terminé sa peine de 10 ans d'emprisonnement qu'il a fait en prison, a commencé à s'en prendre à MUKARUSAGARA qui l'avait fait emprisonner. Il ne cesse de la menacer tellement qu'il arrive au point où lui dit qu'il la tuera avant d'être ramener en prison surtout qu'il n'a plus peur de la prison car il s'y est habitué.

Monsieur RUSIRIBANA François, qui a joué un rôle dans le génocide dans le secteur RYAMANYONI, menace l'un de ceux qui l'accusent qui s'appelle Sylvain MUREKEZI en prétextant que c'est ce dernier qui l'avait fait emprisonner. Il continue s'en prendre à

lui en disant que ce qu'il a fait en l'accusant n'est abouti à rien parce qu'il a fini par être libéré. Il ajoute ceci: " Je te montrerai un jour que je suis un homme puissant".

Les informations qui circulent dans le secteur GAHINI font état d'une mort d'un témoin répondant au nom de Emmanuel NTSINZISHYAKA qui a plaidé coupable et passé aux aveux et plaidoyer de culpabilité, puis libéré avant d'accuser pendant les séances gacaca, un certain NYANJA Festo qui avait lui - aussi passé à l'aveu et plaidoyer de culpabilité mais de façon incomplète. Les rumeurs qui circulent précisent que cet homme aurait été empoisonné. Les personnes soupçonnées pour avoir commandité cette mort sont localisées dans une bande constituée par cinq personnes dont notamment MUKANGANGO, l'épouse de Festo NYANJA qui a collaboré avec MUKARUBERWA (dont le mari est décédé dans le camps de réfugiés en Tanzanie), KAGITANDA (Son mari est actuellement en prison et Marie ( Son mari est en prison).

Après la mort de NTSINZISHYAKA, les femmes qui composent cette bande ont été emprisonnées avant d'être libérées quelques jours après. Depuis leur libération, elles ne cessent de blesser la femme de la victime en lui ce qui suit: " Tu as au moins enterré tout près de toi tellement que tu devrais l'appeler pendant la nuit pour qu'il vienne t'embrasser, car nos maris sont malheureusement restés en Tanzanie".

Dans le secteur de GAHINI, il y a eu deux autres personnes décédées suite à l'empoisonnement à cause du seul fait d'avoir témoigné devant les juridictions gacaca. Il s'agit de SERWIRI et Anatole GAHONGAYIRE.

Dans la cellule de UMWIGA, secteur GAHINI, un prisonnier provisoirement libéré qui s'appelle Jean de Dieu BYIRIBGIRO alias SEBISHWI continue de subir des menaces et intimidations. Les informations qui circulent révèlent que les commanditaires de ces menaces et intimidations sont les nommés BUGENIMANA et le Pasteur MUNYANEZA Jean Baptiste. Il est victime du fait qu'il a eu le courage de les accuser. BUGENIMANA et un certain RUYENZI font pourtant partie du bureau l'assemblée générale, ce qui fait que les gens ont peur de les remplacer.

Dans la cellule ABABEZA, un témoin répondant au nom de Jacqueline RUSARE est toujours recherché par les malfaiteurs qui ont l'intention de la tuer parce qu'il a accusé beaucoup de gens. Parmi ceux qui la menacent figurent notamment un certain SIBOMANA MUNYOKE qui ose dire qu'il peut la tuer de sorte qu'il se livrerait à la police de KARUBAMBA juste après l'avoir tué parce que selon toujours lui, " même ceux qui ont tué 200 personnes sont actuellement en prison".

## **DANS LE DISTRICT DE MUVUMBA**

Dans le district de MUVUMBA, il y a des conflits basés surtout sur la répartition des parcelles. Ce problème est généralement identifié dans les secteurs RUKOMO, GASHENYI et KARAMA. Il y a aussi le problème des parcelles qui appartenaient aux réfugiés Burundais qu'on avait installés à RUKOMO. Les divisions qui sont à l'origine de ces conflits ont toujours été propagées par LIPRODHOR en collaboration avec les

associations de l'église catholique dont notamment " Umucyo w'amahoro et Inuma ya NOWA", qui sont opérationnelles au sein des IMIRAYANGI REMEZO ( Les organes dirigeantes de niveau de base des chrétiens catholiques), associations dirigées par le curé de la paroisse de NYARUREMA qui s'appelle David MBONIMPA originaire du district de KISARO dans la province de BYUMBA et dont son père est un prisonnier du génocide.

Parmi les messages qu'ils propagent il y a ce qui suit:

S'interroger sur le pourquoi il y a eu la répartition des parcelles des Hutus mais sans effectuer aussi le partage des vaches des Tutsis; Mentir que les procès des Hutus sont jugés par les Tutsis; Dénigrer le génocide en disant ceci: " double génocide".

## **2 FONCTIONNEMENT DES JURIDICITIONS GACACA**

### **DANS LE DISTRICT DE RUKARA**

Les juridictions gacaca Les problèmes suivants ont été identifiés dans les juridictions gacaca:

Il y a des endroits où les assemblées de gacaca ainsi que la population disent ce qui suit " Nous continuons de parler seulement les problèmes des Tutsis victimes du génocide mais où est - ce le problème des Hutus tués par les INKOTANYI sera officiellement écrit?".

Certaines assemblée des juridictions gacaca refusent de remplacer les intègres qu'on a accusé. Ce problème est surtout identifié dans BUYANJA, MICANZIGO, IBIZA, UMWIGA dans le secteur de GAHINI.

Le problème de supprimer les personnes sur la liste des accusées en les considérant comme étant des innocents a été identifié à MICANZIGO et à BYYANJA.

Supprimer sur la liste des accusés les personnes considérées comme innocent dans une cellule au moment où ces mêmes personnes sont sur la liste des génocidaires de la première catégorie dans une autre cellule voisine;

Se taire pendant les séances gacaca en refusant de dire ce qu'ils savent à propos de des massacres qui ont eu lieu pendant le génocide;

Crier contre les témoins et leur priver la parole de sorte que certains de ces témoins sont appelés des fous; et le refus d'écrire exactement les témoignages tels qu'ils ont été donnés;

Les problèmes qui existent dans les juridictions gacaca du district de RUKARA prennent aussi leurs origines au niveau des dirigeants de ce district qui ne s'empressent pas à résoudre les problèmes de la population. Dans le secteur de GAHINI, il y a un cas spécial d'un certain Alphonse SEBUHORO qui dirigeait la juridiction gacaca de IBIZI. Cet homme a dirigé cette juridiction depuis sa création en 2002. Il a été remplacé le 16 avril 2003 après avoir été critiqué par la population et les membres de leur assemblée ainsi que ses supérieurs.

Il est accusé notamment pour avoir ralenti les activités de sa juridictions suite au fait qu'il ne participaient pas dans ses séances tellement que cela décourageait la population. Pendant les séances, il avait l'habitude de priver la parole à certains témoins jusqu'au point où il leur refusait le droit de corriger les certains passages de leur témoignage. Ceux travaillaient avec lui l'ont également accusé pour avoir dévoilé les secrets de sa juridiction en faisant des déclarations sur des radios Internationales. Il aussi accusé pur avoir faire fait un autre cachet à l'insus de tout le monde et pour avoir utiliser ce même cachet dans les actions de modifications des dossiers

Au moment de son remplacement, il a tardé à remettre le matériel de la juridiction dont notamment les clés et la boîte dans laquelle étaient classés les dossiers. Tout cela a fait les rescapés du génocide ne lui cachet pas leur mécontentement jusqu'au point où ils ont écrit une lettre de protestation au président des juridictions gacaca en l'accusant pour sa mauvaise façon de travailler.

## **1. LA MEMOIRE ET L'INHUMATION EN TOUTE DIGNITE**

Dans le secteur de MURAMBI, dans la paroisse de KIZIGURO, l'abbé Bosco NSENGIYUMWA a refusé de prêter une salle où devaient être provisoirement placés les cercueils avant de les utiliser pendant la journée d'inhumation qui était prévu pendant le deuil national de cette année. L'endroit où devait être inhumé ses victimes avait également été cultivé par ce même Abbé Bosco NSENGIYUMWA. Après avoir creuser les tombes, cet Abbé a dit ceci: " Ne me jetez pas dedans" Son collègue l'abbé Laurent RUTINDUKA qui un rescapé du génocide est arrivé au point où il lu a dit ceci: " Si tu ne fait pas attention, tu risquera de porte une tenue d couleur rose ( une tenu réservé aux prisonniers).

## **1. LA GOUVERNANCE**

Le district de RUKARA est caractérisé par les mauvais dirigeants, des dirigeants qui ne se préoccupent pas des problèmes de la population, la mauvaise gestion du patrimoine de ce district. Le comité directeur de ce district est caractérisé aussi de divisions. Tout ce qui précèdent ne fait que favoriser ceux qui veulent propager les divisions.

En plus de ce district de RUKARA, il existe d'autres districts de la province d'Umutara qui sont mal dirigés. L'exemple qu'on peut donner est celui du district de GABIRO et celui de MURAMBI.

## **LA PROVINCE DE BYUMBA**

La province de Byumba diffère des autres provinces de son histoire récente qui date de la période où la guerre a commencé en 1990 puisque cette guerre y a fait beaucoup de temps avant que le génocide n'y s'effectue pendant un temps très court avant 1994. IL y a eu des camps tels que celui de RURAMBI et RUTARA et plusieurs positions militaires des ex - FAR qui était en guerre dans cette région. Les membres de cette armée ainsi que ceux qui habitaient tout près de ces positions étaient toujours sensibilisés dans le but de haïr les Tutsis tellement qu'ils ont beaucoup été livrés à commettre les massacres.

BYUMBA a également des hommes très influents dans le régime de HABYARIMANA Juvénal et au sein de l'armée déchu (EX - FAR) qui sont encore en exil à l'extérieur du pays, des hommes qui ont joué un grand rôle dans la mobilisation de la population qui a fait que cette dernière ne change pas leurs idées. L'exemple est le cas d'un commerçant répondant au nom de Félicien KABUGA et le général Emmanuel HABYARIMANA. L'idéologie du génocide qui est souvent signalé à Byumba se manifestent généralement à travers les déclarations, les actions, les élections, les juridictions gacaca.

### **1. MENACES ISOLEMENT QUE SUBVISSENT LES RESCAPES DU GENOCIDE ET LES TEMOINS DU GENOCIDE**

Les menaces faites dans la province de BYUMBA se manifestent à travers les déclarations menaçantes adressées aux rescapés du génocide et les témoins ou encore à travers les tracts envoyés à ces mêmes personnes dans le seul but de les intimider.

#### **DANS LE DISTRICT DE RUSHSHI**

Un homme répondant au nom de NZABAKIRIRAHU ressortissant du secteur, cellule GABIRIMA a frappé une manche d'une petite houe (Agafuni) dans la tête d'une femme répondant au nom de MUKAKARANGWA, craignant que cette femme pouvait l'accuser. Cependant, Dieu l'a sauvé puisqu'elle n'est pas morte.

#### **DANS LES DISTRICTS DE KISARO, RWAMIKO ET REBERO**

Beaucoup de tracts remplis de mots qui menacent les rescapés du génocide circulent dans ces endroits. Ces tracts avertissent les rescapés qu'ils seront tués comme cela fut le cas pour les leurs;

Il y a aussi certains prisonniers libérés qui prévoient se venger en disant ceci: " Nous restons toujours les mêmes, nous sommes toujours capables de faire ce que nous avons fait".

Dans les secteurs ZOKO et CYAMUHINDA, on a empoisonné les témoins parce qu'ils disaient la vérité pendant les séances gacaca. L'un d'eux, un certain Claude UWITONZE est fini par mourir; sa femme a eu la chance d'être sauvée.

## **DANS LA VILLE DE BYUMBA**

La pluie est tombée sur certaines personnes et l'une d'entre elles a dit ceci: " Il serait bon si cette pluie pouvait devenir du sang des Tutsis".

### **1. LES JURIDICTIONS GACACA ET LA JUSTICE NORMALE**

Les juridictions gacaca dans la province de Bymba se heurtent aux mêmes problèmes que partout ailleurs dans pays;

Il y a beaucoup de district qui disent que les juridictions gacaca ne devraient pas s'y être pratiquées en affirmant qu'il n'a y pas eu de Tutsis tués dan cette région. La population de cette région ne reconnaît pas que le peu de tutsis qui y ont été tué sont morts dans le cadre du génocide. (La famille de monsieur NZAKAMWITA a été tuée mais les gens ne le reconnaissent pas);

Monsieur HITIMANA du secteur de RUVUMAB a dit à madame MUKANKUNDIYE que " Cette pauvre Tutsi qui est venu habiter tout près de lui chez devrait rejoindre les autres à KISARO et que même s'il il la tue, personne ne pas la secourir".

Dans ce même secteur, monsieur SHYUNDU a dit à une femme rescapée du génocide qui s'appelle Laurence MBABAJENDE ceci: " Vous n'aurez jamais la possibilité de consommer les indemnisations que vous recevrez puisque nous finirons encore une à vous tuer".

Dans le secteur de BUGARURA, une femme répondant au nom de Marie NYIRAMATAMA a été frappée pour avoir témoigné. Actuellement elle a été isolée par ses voisins tellement qu'ils la prennent pour une folle.

Les prisonniers libérés du secteur de KINJO: Innocent HIGIRO et SEBERA Saveri ne disent plus la vérité pendant les séances gacaca.

### **1. LA GOUVERNANCE**

Il y a des dirigeants qui sont caractérisés par l'idéologie du génocide dans la province de Byumba. Le secrétaire exécutif de cette province Samson KAJONJORI a été pointé du doigt depuis qu'il était encore sous - Préfet à NGARAMA où il dirigeait une bande qui ne passait tout son temps en enseignant qu'il y a eu double génocide. Surtout qu'il a utilisé la politique divisionniste pendant sa campagne qui l'a permis d'être le dirigeant de NGARAMA.

Il est aussi accusé pour avoir collaboré avec ceux qui propageaient les divisions ethniques pendant les élections tenues en 2003. Ils menaient leurs actions pendant la nuit. En plus cela il se méconduisit de sorte qu'ils plusieurs femmes au sein de son personnel au niveau de la province et cela suscite un mauvais climat entre les autres agents.

Les districts suivant sont aussi caractérisés par les divisions surtout sein de leurs conseil et de leur comité directeur:

## **PAGE 99**

### **DANS LA VILLE DE BYUMBA:**

Les divisions sont manifestes au sein des membres du comité directeur.

Monsieur Grégoire MURWANASHYAKA alias MASISTA, qui est Vice - Maire chargé de la jeunesse et monsieur KAMANZI, Vice - Maire chargé de l'économie ont manifesté leur soutien à la politique de discrimination raciale surtout pendant les élections de l'année passée.

Madame Vérena, Vice - Maire chargé des affaires des femmes passe son temps en enseignant à la population qu'il y a eu "un double génocide à Byumba" tellement qu'elle affirme ne jamais s'associer au gouvernement du Rwanda aussi longtemps que son mari ne sera pas encore ressuscité.

### **DANS LE DISTRICT DE HUMURE**

Le maire de ce district monsieur Téléphore SHYAKA a des problèmes avec la population puisqu'il est accusé avoir porté illégalement un fusils pendant le génocide.

Le maire de ce district ne s'entend bien avec son vice - maire chargé de l'économie monsieur TIMOTHE puisqu'il le soupçonne parmi ceux qui comptent présenter leurs candidatures dans les prochaines élections.

Il y a aussi une mésentente entre le maire de ce district et les rescapés du génocide.

### **DANS LE DISTRICT DE KISARO**

Son conseil de district est caractérisé par des deux parties opposées depuis des élections . La première est du côté d'un certain RUZINDANA alias KARATSINDAGIYE l'autre partie est du côté de monsieur James HARERA. Les deux sont actuellement en prison. Ces deux parties sont très opposées tellement que la population semble avoir été abandonnée à elle seule. Et cela engendre des divisions dans ce district.

Un vieux répondant au nom de Aloys KARISA, rescapé du génocide du secteur de ZOKO, passe son temps en frappant les gens. Il y a même un homme qu'il a frappé jusqu'à lui arracher les dents. Ce rescapé est du côté de sa femme d'ethnie Hutu telle qu'il

ose dire ceci: " Ces chiens d'Interahamwe Hutu" ce qui est étonnant c'est les dirigeants ne le puni jamais. Dans ce même secteur, il y a aussi des os qui n'ont pas encore été inhumés tellement que cela suscite un mauvais climat.

### **DANS LE DISTRICT DE KINIHIRA**

Le coordinateur adjoint des juridictions gacaca qui répond au nom de Pierre Célestin est à la tête de ceux qui propagent l'idéologie du génocide dans la province de BYUMBA;

### **PAGE 100**

### **DANS LE DISTRICT DE REBERO**

Un mauvais climat provenant des mésententes entre monsieur NDEGEYA Shabani, ex - Bourgmestre de Bwisige et actuel résident de NYAMIRAMBNO dans la ville de Kigali et les rescapés du génocide monte dans le secteur de NYARURAMA. Les rescapés du génocide l'accusent pour avoir tué un enseignant répondant au nom de GASHUMBA et fait disparaître les autres. La vérité sur ce problème est toujours cachée surtout que ceux qui devrait faire connaître la vérité sur ce problème ont confiance à la famille de l'accusé parce que beaucoup de membres de cette famille sont très influents

Le district de REBERO est aussi connu pour avoir beaucoup d'anciens dirigeants de l'ancien régime d'avant le génocide qui vivent actuellement à l'extérieur du pays. Ce district a surtout été salit par l'ex - ministre de la défense le général Habyarimana et d'autres politiciens avec lesquelles il fréquentait. Ils ont propagé l'idée selon laquelle il y a eu "un double génocide à Byumba" ainsi que d'autres déclaration visant à susciter les divisions qui font qu'il y aient certains ressortissants de la province de Byumba qui campent sur leur politique de "HUTU PAWA"

### **DANS LE DISTRICT DE BUNGWE**

Le maire de ce district monsieur RUTABAYIRO est accusé de s'approprier des champs de la population. Le coordinateur du secteur de BUHINGA est aussi caractérisé par des déclaration confuses qu'il communique à la population en disant ceci: " Les INKOTANYI ont pris leur pays et pour cela, il faut exécuter sans tarder toutes les instructions qu'ils vous donneront puisqu'il n'y a pas d'autre choix".

### **1. LES CONFESSIONS RELIGIEUSES**

Dans la province de BYUMBA, il y a de conflits qui sont suscités par par une bande de chrétiens qui se sont désolidarisé à l'église ADEPR tellement que cette bande de chrétiens font leur prières dans des forêts. Ils sont dirigés par le Pasteur MAJYAMBERE qui s'est manifesté par les divisions ethniques en commençant par le problèmes causé par l'arrivé au sein de l'ADEPR de quelque coupes à utiliser dans leur programme de partage repas saint (IFUNGURO RYERA)

## **5. LES ECOLES**

### **DANS LE DISTRICT DE REBERO**

Le collège REBERO il y a une bande constituée par un certain Jean Pierre BYUKUSENGE, Jean Damascène MUSENGIMANA et JAMBO Jean D'Amour. Ces garçons ont menacé les élèves rescapés du génocide répondant au nom de Léatitia MUGWANEZA et KABAGO en leur disant ce qui suit: " Nous vous tuerons et vous mettrons ensemble avec les restes des vôtres". Cela a poussé ces enfants à devenir traumatisés jusqu'au point où ils ont abandonné l'école.

### **6. LA MEMOIRE LINHUMULATION EN TOUTE DIGNITE DES RESCAPES DU GENOCIDE**

Le manque de volonté de participer dans les cérémonie de deuil national et d'inhumation des victimes du génocide a été constaté dans la province de Byumba.

Au moment où les rescapés du génocide mènent des actions d'inhumation, les autres vaquent à leur travaux champêtre ou se rendent au marché. Les exemples sont nombreux:

### **DANS LE DISTRICT DE REBERO**

Célestin BUTERA ressortissant du secteur RUVUNE et Jean NKURIKIYIMANA ont menacé une vieille femme répondant au nom de QMUKAGAGFA en lui disant ceci: " La période de vendre les os est venue".

Fidèle MUHIRE qui passait tout son temps en disant ceci: " Nous avons exterminé tous les Tutsis que nous avions mais nous avons aussi perdu les nôtres". Il a été arrêté et emprisonné.

### **DANS LE DISTRICT DE KISARO**

Dans le secteur de MUTETE, la population a hué Célestin SIBOMANA qui fait partie du comité d'IBUKA de KINIHIRA en disant ceci: " Vous ne déterrés que les os des Tutsis. Et quand est - ce que vous commencerez à inhumer les os des Hutus? Ses voisins le menacent en lui accusant d'avoir changé son identité en se qualifiant de tutsi jusqu'au point où il les représente alors qu'il est un hutu".

### **DANS LE DISTRICT DE HUMURE**

Dans le secteur de BUGARAGARA, des gens qui se trouvaient dans un cabaret tout de l'endroit où on a inhumait dignement les victimes du génocide ont dit ceci: " Ils sont entrain ceux qui ont les bon nez, en attendant que les fils de SEBAKINZI aient aussi leur tout d'être déterrés".

### **DANS LA CATEDRALE DE BYUMBA**

Après la messe tenue pendant le deuil national, un Abbé a lancé un communiqué invitant tous les chrétiens de se rencontrer au stade comme tout le monde pour qu'ils participent aux cérémonies en relation avec le deuil national. Ces chrétiens ont crié, hurlé en manifestant leur mécontentement.

## **7. DENIGREMENT ET PROVOCATION DU GENOCIDE**

### **DANS LA PROVINCE DE BYUMBA**

Jusqu'à ce jour, les gens n'ont pas encore compris la gravité et le danger du génocide. Ils continuent plutôt de continuer de travailler en groupes qui collaborent avec les ressortissants de cette province qui vivent à l'extérieur du pays et qui refusent de rentrer, mais préfèrent plutôt de s'organiser pour sensibiliser ceux qui sont restés dans le pays afin que ces derniers continuent de dénigrer le génocide.

Parmi eux, figurent notamment les politiciens, les commerçants, les militaires de hauts rangs qui sont à l'extérieur du pays:

Dans le district de REBERO, on y dénombrerait 450 EX -FAR et seuls 120 parmi eux ont pu rentrer dans le pays. Ces derniers ne sont que des militaires de niveau bas.

Ceux qui sont restés au Rwanda sont constitués de :

### **DANS LA VILLE DE BYUMBA:**

- Pierre Célestin KINIGIRI (Le coordinateur adjoint des juridictions gacaca dans KINIHIRA;
- RUZINDANA alias KARATSINDANGIYE qui fût bourgmestre de Kibali. C'est bien lui qui a lancé pour la première fois le dossier du " Double génocide". Il passe tout son temps en semant les divisions en disant : " Les Hutus n'ont jamais été inhumés". Là où il est détenu dans la prison de MIYOVE, il passe son temps en envoyant des messages divisionnistes pleins de discrimination raciale.
- MURWANASHYAKA Grégoire alias MASISISITA, VICE - MAIRE chargé de la jeunesse dans la ville de Byumba;
- Alphonse MUNYENTWALI qui travaille à la prison de MIYOVE

- Joseph MANIRAGUHA qui réside à KIGALI près de SEGEM (Electrogaz) à GIKONDO mais originaire de YARAMBA;

Tous ces gens se sont donnés comme mission d'inciter la population à la désobéissance civile contre le pouvoir en place à travers le journal UMUSESO en étroite collaboration avec son rédacteur en chef monsieur ISMAIL MBINIGABA qui est u aussi originaire du district de KISARO.

### **PAGE 103**

#### **DANS LE DISTRICT DE REBERO:**

- CYIZA Félicien, secteur MUGINA, cellule RUYAGA;
- MUHIRE Fidèle, secteur MAYA,
- KAMUHANGIRE, secteur RUVUNE, (Il affirme qu'il ne peut pas toucher dans les mains 'un Tutsi. Il passe tout son temps en enseignant les divisions tellement qu'on a été obligé de le chasser de son travail d'enseignant.

#### **BANDE D'ENSEIGNENTS QUI ENSEIGNENT LES DIVISIONS ETHNIQUES:**

- MUNYARUBUGA Aimable (KINYAMI)
- NZABANDORA Théoneste;
- NKIRAMUBANZI Jean Baptiste;
- NDAHAYO Théogène;
- BAPFAJURERE Ildephonse;
- UWIMANA Vénant;
- MUNYENGABEVénant;
- MUSEMAKWELI JUSTIN;
- Alphonse alias MAJYORI qui est originaire du secteur de KIGOMA

#### **DISTRICT DE RWANMIKO**

- RWASIBO (de NKOTO);
- NDORIYOBJIYA;
- BASHUMBA ( qui pratique la médecine clandestine)
- Chrisostome alias CENGACENGA;
- NTABANGANYIMANA RICHARD qui dirige la faction dénommée ANSWAR ALLAH qui s'est désolidarisé" au musulmans,
- Un agent du Projet PPMER répondant au nom de NTUYENABO Vénant;
- NIZEYIMANA Félicien ( un assistant médical travaillant à BYUMBA);
- SIRAGUMA du secteur de KIGOMA;

#### **DISTRICT DE HUMURE**

- RUTARINDWA Jédéon;
- NDAYISHIMIYE François qui fût Bourgmestre de MUHURA;

- MUTUNZI Donat qui termine l'UNR;
- KAYUMBA Ladislas qui a été libéré Il dit qu'il est toujours qu'il était dans le passé; qu'il n'a pas changé;
- Local defense Denis qui a dit ceci: " Une maison qui abrite des Tutsis doit être brûlée".

### **DISTRICT DE BUNGWE**

Ce district est généralement utilisé par les réfugiés vivant dans le camp de réfugiés de KAZAHO en Ouganda. Ils quittent clandestinement ce lieu pour rencontrer les membres de leurs familles à qui ils inculquent l'idéologie basée sur les divisions.

### **DISTRICT DE NGARAMA**

-KAJONJORI , Secrétaire exécutif de la province y a installé des bandes de gens qui font des réunions avec lui , des gens qui sont caractérisés par les déclaration divisionnistes comme : " le pouvoir appartient aux Tutsis".

Ces bandes sont localisées à KISARO, REBERO, KINIHIRA, HUMURE, RWAMIKO et dans la ville de BYUMBA sont chargées de propager au sein de la population l'idéologie du " double génocide". Et de les inciter à se désolidariser au programme gouvernemental et ce, en collaboration avec les politiciens, les militaires et les grands journalistes qui ont refusé de revenir dans le pays.

## **8. VOL DES DRAPEAUX NATIONAUX ET LA REDACTIOIN DES TRACS**

Depuis le mois de mars 2004, 10 drapeaux nationaux ont été volés dans la province de BYUMBA. Certains de ces drapeaux ont été retrouvés et ceux qui les avaient volés sont en prison. Le reste de ces drapeaux n'est pas encore retrouvé.

Dans BUMGWE, on a volé deux drapeaux, l'un dans le secteur RWASA et l'autre dans MANYAGIRO

Dans HUMURE, deux drapeaux ont été volés mais l'un d'entre eux a été retrouvé dans un état déchiré, l'autre n'a pas encore été retrouvé.

Dans RWAMIKO, deux drapeaux dont l'un dans le secteur de KIGABIRO et l'autre dans KARAGALI ont été volés.

DANS REBERO un drapeau a été volé dans le secteur de MUGINA

Dans la ville de BYUMBA un drapeau a été volé mais il a été retrouvé après deux jours.

Dans RUSHAKI, deux drapeaux ont été volés l'un à l'école primaire de RUSHAKI et l'autre dans le secteur de MUKARANGE mai ce dernier a été retrouvé.

Tous ces actions de voler les drapeaux nationaux se font en même temps que la diffusions des tracs trahissant le régime, les institutions nationales mais il y a aussi d'autres tracs qui menacent les rescapés du génocide en disant les invitant à ne pas les accuser dans les juridictions gacaca.

## **PROVINCE DE GISENYI**

Du temps de la 2<sup>ème</sup> République , ce régime a été caractérisé par une ségrégation ethnique et régionale.

Après le renversement par Habyarimana du pouvoir de la 1<sup>ère</sup> République, régime qu'on a attribué aux gens de Nduga, le nouveau régime a été prédominé par les « abakiga »( les gens du nord), mais au fur et à mesure que le temps avançait, le pouvoir est tombé aux mains des gens de Gisenyi. Ceci ne s'est pas arrêté par là, car même parmi gens de Gisenyi , le pouvoir est resté aux mains d'une minorité réunie au sein d'une famille appelée « Akazu » ( la maisonnette).

Plusieurs personnes affirment que les gens de Gisenyi n'aiment être dirigés par les qui proviennent d'autres régions. L'autre chose qui est connu c'est que dans certains districts les gens ont l'habitude de s'entre-tuer aussi longtemps qu'il y a un motif qui engage une dispute entre eux.

Le génocide a débuté tôt dans cette province car en 1991 à KIBILIRA (actuellement district de NYAGISAGARA) et en 1992 à BIGOGWE(district de MUTURA), plusieurs Tutsi ont été tués. Le génocide a continué d'une façon particulière en 1994, parce qu'il ne restait que très peu de Tutsi.

Après le génocide , la plupart de la population de Gisenyi a eu la facilité de se réfugier, ce qui a été la même chose pour son retour en 1996. Peu après ce retour des réfugiés la plupart n'a pas hésité à soutenir ou à s'intégrer dans la guerre des infiltrés (1997-1998) qui enseignaient qu'ils devaient ramener « le pouvoir des gens de Gisenyi qui avait été pris par les Tutsi ».

### **1. MASSACRES PERPETRES A L'ENCONTRE DES RESCAPES DU GENOCIDE ET DES TEMOINS**

Ces massacres ont été particulièrement observés dans les districts de GASEKE, KAGEYO, NYAMYUMBA et GASIZA.

## **DISTRICT DE NYAMYUMBA**

BUTERA Silas est disparu, il a été constaté qu'il a été tué parce qu'il a témoigné à charge à l'endroit de BACAMURWANGO Siméon, coordinateur du secteur de GASHASHI, actuellement en prison. Celui-ci ment toujours en disant que BUTERA n'est pas mort, qu'il s'est plutôt réfugié au Congo (RDC). On lui a donné deux fois successifs les possibilités d'aller montrer là où se trouve BUTERA, mais chaque fois qu'il arrivait au Congo, il montrait une personne autre que BUTERA. Siméon est accusé également d'avoir tué d'autres personnes notamment NTAMUKUNZI et GAKUBA.

## ***DISTRICT DE KAGEYO***

NGARUKIYIMANA Claver, du secteur MBUYE a témoigné à charge contre plusieurs personnes. Il a été tué et actuellement on dit qu'il s'est suicidé suite « à la colère lui causé par la quarantaine qu'on lui a infligé ».

NGIRENTE, du secteur KAREHE a été machetté par un militaire des EX-FAR, il a dû être soigné au Centre Hospitalier de Kigali (CHK)

## ***DISTRICT DE GASEKE***

Le 26 janvier 2004, HABUHAZI Philippe et sa femme, du secteur BAYI, ont tués à machette par un homme appelé TUBANAMBAKENGA Pascal à qui ils témoignaient à charge.

NZEYIMANA Faustin, originaire de BUHOMA (RUHENGERI) a été tué, son cadavre retrouvé dans la rivière MUKUNGWA. Il a été tué parce qu'il donnait des témoignages sur les massacres qui ont eu lieu pendant le génocide, mais on ment qu'il a été tué par des commerçants de VUNGA.

### **1. PERSECUTION, QUARANTAINE ET TERRORISME INFLIGES AUX RESCAPES DU GENOCIDE ET AUX TEMOINS**

Suite aux persécutions graves infligés à celui qui essaie de dire la vérité sur les massacres qui ont eu lieu pendant le génocide, les témoins sont caractérisés par une peur excessive dans la province de GISENYI.

Ses persécutions sont faites de différentes façons :

## ***DISTRICT DE KAGEYO***

Suite aux témoignages de MUKANDEKEZI du secteur GIHE, cellule de MBUYE, sa chèvre qui était gardé devant son ménage a été tué à l'aide d'un bois pointu.

Lorsqu'elle venait de participer à une réunion des rescapés du génocide, elle trouvait sa vache tuée et abattue.

### ***DISTRICT DE NYAGISAGARA***

MUNYANKINDI est un rescapé du génocide, il est une femme Hutu qui témoigne contre les personnes qui ont commis le génocide, ce qui amène les gens à jeter les pierres au-dessus de sa maison pendant la nuit.

MUNYANKINDI a donné un témoignage d'un certain TEMAHAGARI qui était Bourgmestre de KIBILIRA ; celui-ci lui a refusé des pièces communales d'identification parce qu'il est Tutsi. Ce qui a suivi c'est que dans une nuit, on lui a jeté une grenade chez lui, seul Dieu l'a sauvé, la grenade n'a pas explosé.

KARANGUZA Camille, veuve qui a été libérée provisoirement, a frappé NGIRENTE, rescapé du génocide, ceci était motivé par le fait que les policiers ont frappé sa mère (mère de Camille), lorsqu'elle avait refusé de montrer là où son fils avait caché ses fusils. Il le frappait en disant : « laisse-moi te rendre infirme, comme l'ont fait tes confrères à ma mère ». Ce Camille a été emprisonné après avoir violé INGABIRE, l'enfant de 14 ans d'une veuve, victime du génocide, cet incident a eu lieu à leur domicile là où ils habitent dans l'agglomération.

MUKAMFIZI Beline de GATUMBA, rescapé du génocide a séché les maniocs au même endroit que les autres voisins, on lui a volé ses maniocs et on a laissé ceux des autres.

### ***DISTRICT DE MUTURA***

KANYABUGOYI Théoneste, relâché de la prison, résidant au secteur TAMIRA, cellule BUNONI a montré l'endroit où l'on avait enterré le cadavre de MUHASHYI Thomas, actuellement ses voisins le persécutent et l'ont mis à l'écart.

Le même KANYABUGOYI Théoneste a témoigné à charge contre NSENGIYUMVEA Assuersi, ancien coordinateur de la cellule RWANYAKAYAGA, secteur TAMIRA, qu'il détenait un fusil pendant le génocide. Actuellement il est pourchassé par le nouveau coordinateur de cette cellule, appelé BIZIMANA.

BIRYAMO Joseph, résidant au secteur MUGONGO, cellule NYUNDO, libéré après avoir avoué qu'il a tué 27 personnes et d'avoir participé dans une attaque qui a coûté la vie à plus de 1000 personnes à l'Université Adventiste de Mudende, a témoigné

à charge contre NZABONIPA Elias d'avoir participé avec lui dans ces actes ; actuellement cet homme le persécute et ses voisins lui ont à quarantaine.

### ***DISTRICT DE CYANZARWE***

NTIBIRINGIRWA Antoine, représentant de la Commission de l'Unité et de Réconciliation dans la province de GISENYI , persécute et terrorise régulièrement les rescapés du génocide du secteur de MUHIRA, cellules de GITEBE et GATEBE dans le district de CYANZARW, plus particulièrement la famille de BWANAKEYE Ildéfonse (représentant des rescapés du génocide à CYANZARWE) et TWAGIRA Augustin résidant dans la Ville de Gisenyi, qui lui accusent d'avoir tué et dirigé des attaques qui ont coûté la vie à plus de 400 personnes. Ces accusations ont été confirmées par MUKAMANZI Marianne, la veuve de KAMBANDA Charles et ses enfants qui avaient fui dans l'orphelinat à Gisenyi, ils lui accuse la mort de cet homme et d'autres personnes tuées au même endroit.

### **3. LES JURIDICTIONS GACACA ET LA JUSTICE ORDINAIRE**

Les juridictions gacaca et la justice dans la province de Gisenyi ont des problèmes sérieux qui prennent l'origine en général de l'ingérence de l'administration de la province et de la corruption ; l'autre problème est que les instances judiciaires se trouvent très loin de NYAGISAGARA, KAGEYO et GASEKA, de façon que les jugements dans ces districts n'ont pas suffisamment de suivi.

Dans plusieurs districts de Gisenyi, les juridictions gacaca ne sont pas bien entendues , suite au terrorisme qui caractérise ces endroits (Mutura, Gasiza, Kanama) de façon qu'on fait taire celui qui ose dire la vérité en disant : Attention il ne faut vous casser les ventres » (c'est une expression qui veut dire qu'il faut être discret )

En plus de cela, ces gens qui disent la vérité sont surnommé « Des indiscret » en employant le nom du Ministre de l'administration locale « Bazivamo » qui signifierait quelqu'un qui dévoile ses propres secrets. Mais dans le langage figuré et pour tromper les gens qui ne sont pas de la région, on emploi le prénom du même ministre et on dit que ces gens qui dévoilent leurs secrets s'appellent « Christophe »

On a aussi élaboré les listes de ces gens qui disent la vérité pour qu'à l'arrivée des infiltrés , ces listes leur soient présentés pour être tués par ces infiltrés. Tout cela dans le cadre de les faire taire. Les exemples sont nombreux.

### **VILLE DE GISENYI**

Dans l'assemblée de KIVUMU, HABAMENSHI Gérard qui travaille à la BRALIRWA a été emprisonné par la juridiction gacaca de KIVUMU et puis le préfet NDEREREMUNGU Joseph téléphona le président de l'assemblée en lui ordonna de le libérer. Cependant les membres de l'assemblée ne se sont pas mis d'accord sur cette décision. Parmi ceux qui ont rejeté cette proposition fait parti une femme qui s'appelle Drocella. Le préfet a délégué ensuite MUJAWABEGA Marie représentante des structures organisationnelles des femmes d'aller convaincre Drocella, membre de l'assemblée à signer pour la libération immédiate de HABAMENSHI Gérard.

MUJAWABAEGA a demandé à Drocella de signer en lui disant : « Ce qui a eu lieu, a eu justement lieu, sépare-toi de ces extrémistes venus de l'extérieur ». Drocella a refusé cette demande.

Le lendemain, le préfet NDERERMUNGU Joseph a réuni l'assemblée de la juridiction gacaca de KIVUMU, et l'a supplié de changer cette décision, mais il n'a pas réussi et il a dit aux membres de l'assemblée : « au lieu d'avoir une assemblée qui trouble la sécurité de la population, mieux vaut la dissoudre ».

Dans la même réunion, il y a eu des désaccords entre le préfet et un paysan appelé HABAYARIMANA Jonathan qui s'étonnait d'entendre les paroles du préfet NDEREREMUNGU Joseph devant la juridiction gacaca. Le préfet fâché lui a répondu : « Qui est cette personne qui se vante en disant qu'il aime le pays plus que les autres » ? « tu peux aimer le pays plus que le préfet » ?

Moi je touche 400.000 de salaire, je me déplace dans une voiture de l'Etat et quand j'arrive à l'Hôtel je consomme et l'Etat paie la facture. Il ajouta : « Cette assemblée de KIVUMU est très difficile, si c'était en Algérie on entendrait des tirs ; le préfet interpella la police pour poursuivre HABAYARIMANA Jonathan.

Dans la réunion de l'assemblée qui a suivi, Drocella a accusé MUJAWABEGA qu'elle a été déléguée par le préfet pour le corrompre. L'assemblée a décidé d'emprisonner MUJAWABEGA. Elle a été arrêtée le 02/05/2004.

Augustin, coordinateur des juridictions gacaca à KANAMA, est allé voir URAYENEZA Léocadie, coordinatrice des juridictions gacaca dans la province de Gisenyi, pour lui exposer le cas d'une fille qui a été violée pendant le génocide afin de l'aider, elle lui a répondu très farouchement : « Tu as eu la chance elle n'a pas dénoncée les Hotu et toi tu veux qu'on les mette tous en prison ».

Le maire de la Ville de Gisenyi, KAMANZI Straton a également manifesté une ingérence dans l'assemblée de KIVUMU en essayant de faire libérer UHORANINGOGA Marcel.

MUKARUGINA Claudine est allée voir le maire pour lui expliquer que les dirigeants des instances de base ont négligé son problème d'être terrorisé par les pierres qui sont jetées sur sa maison, le maire de la Ville Straton KAMANZI l'a repoussé en

disant » Il ne faut pas vous vanter de rescapés à mon égard, vous êtes des hommes comme les autres.

L'administration de la province est dénoncé aussi pour avoir tenter de faire libérer un commerçant surnommé KIJURUDUWI (Qui aujourd'hui) qui était accusé de génocide, il avait été emprisonné par les juridictions gacaca. Il a été libéré, le parquet a saisi la cour d'appel de RUHENGERI qui l'a finalement acquitté.

En général, il n'y a pas de collaboration, ni de confiance entre les instances administratives et judiciaires dans la province de Gisenyi.

L'autre problème observable dans la justice et que les districts de NYAGISAGARA, KAGEYO et GASEKA se trouvent très loin du Tribunal de Première Instance.

La route Ngororero- Mukamira est très mauvaise et ces instances judiciaires n'ont pas de véhicule et du carburant suffisant, ce qui empêche, le bon déroulement des enquêtes et des jugements. Ceci entraîne la corruption, car ceux qui veulent que la justice soit rendue sont obligés de payer l'argent pour louer les voitures afin de déplacer les juges de l'itinérance.

#### 4. L'ADMINISTRATION

##### *DISTRICT DE NYAMYUMBA*

Le Fond d'Appui aux Rescapés du Génocide « FARG » a versé plus 8.000.000Frws destinés aux rescapés du génocide du district de NYAMYUMBA. C'était en 1999. Cet argent a été détourné et partagé entre les membres du comité exécutif de l'association des rescapés du génocide « IBUKA » de ce district.

L'administration du district n'a pas réagi à cette situation, au contraire elle semé la zizanie entre les rescapés du génocide et jusqu'à présent il est constaté qu'ils sont divisés en deux.

##### *DISTRICT DE KANAMA*

Le maire du district a été caractérisé par un mauvais fonctionnement, il a été orgueilleux envers la population en disant »personne ne m'a élu » il a mal géré le patrimoine du district et a utilisé une ségrégation ethnique au moment du recrutement du personnel ( Les dossiers de demande d'emploi des Tutsi étaient mise à côté au moment de la compétition).

En ce qui concerne la semaine de deuil en mémoire des victimes du génocide, il ne s'y intéresse pas. ( Il a refusé le véhicule pour ce qui devaient déplacé les restes des cadavres qui devaient être enterré en dignité en disant qu'il faut les mettre dans des sacs

et les transporter sur la tête), il fait parti des qui dévient la population en disant qu'il y a eu un « double génocide » chez eux.

## **DISTRICT DE MUTURA**

Le maire du District monsieur MPUMURO Joseph s'ingère dans les problèmes des associations de vente des pommes de terre. Les deux associations COIMU et COTEMU sont en conflit et le maire lieu de résoudre impartialement les problèmes entre ces associations, il se penche d'une façon visible du côté de COIMU pour chasser COTEMU ce qui le met en conflit avec le préfet de la province. Il est dit qu'il a des intérêts personnels dans la COIMU.

## **4. LES ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

La province de Gisenyi est devenu le siège des associations caractérisé par un divisionnisme de haut niveau. Ces associations sont nombreuses, elles ont des conflits entre elles et créent des conflits entre les instances administratives.

### **LES ASSOCIATIONS COIMU ET COTEMU DANS LE DISTRICT DE MUTURA**

Les associations COIMU et COTEMU sont toutes nées dans le district de MUTURA. Elles avaient pour objectif d'acheter les pommes de terre des cultivateurs de MUTURA et de chercher le marché pour les revendre.

COIMU fut la première à être fondé et travaillait avec les autres associations de la Ville de Kigali notamment CECMA et TURWANYE INZARA (Luttes contre la famine) qui a été créée en dernier lieu.

Cette association CECMA avait signé un contrat avec le district de payer au district 4.000.000Frws au district et avait l'intérêt de faire payer les impôts à chaque véhiculé qui venait transporter les pommes de terre dans le district de MUTURA. Ceci a provoqué des conflits entre CECMA et d'autres associations qui ne voulait pas payer ces impôts.

L'association COTEMU est née après avec les mêmes objectifs que COIMU d'acheter la récolte de pommes de terre, ce qui a créé des entre les deux associations et

entre cette dernière association (COTEMU) et le maire du district monsieur MPUMURO Joseph qui ne voulait pas que cette association fonctionne dans son district alors que l'association avait reçu du secrétaire exécutif du même district l'autorisation de fonctionner.

Il y est survenu des actes de tueries avec des armes à feu

Ce problème a dépassé les limites, car les dirigeants au lieu de résoudre le problème ; le maire du district MPUMURO Joseph et le préfet NDEREREMUNGU Joseph passait des journées entrain de se disputer devant la population ce qui a aggravé la situation au sein de la population.

### ***ASSOCIATION « SOUVENIRS DES PARENTS »***

L'association « Souvenirs des parents » est sise au district de GASIZA. Cette association est née dans ce district, dans le secteur de RAMBURA.

Cette association réunit les gens qui prennent origine à un même ancêtre qui s'appelait « NGARUYE », cette association les met en contact avec leurs confrères qui se trouvent en Belgique et en France.

Ces derniers ont également une autre association à l'étranger appelée « LES AMIS TWESE HAMWE » c'est à dire les amis tous ensembles, qui réunit les familles Juvénal HABYARIMANA et ses beaux-frères ( RWABUKUMBA, ZIGIRANYIRAZO) et d'autres membres de « l'Akazu » (la maisonnette).

Là à l'étranger, ils sont représentés par MUKOBWAJANA, la petite sœur de HABYARIMANA Juvénal , à Kigali ils sont représentés par NGIRABATWARE Eugène.

Dans son programme l'association « Souvenirs des parents », doit faire un recensement des personnes tuées pendant la guerre des infiltrés et envoyer la liste à l'étranger.

Les « amis TWESE HAMWE » quant eux envoient de l'argent par WESTERN UNION.

### ***L'ASSOCIATION « ABAHAMYA B'IZUKA »***

Cette association « ABAHAMYA B'IZUKA »( c-à-d les témoins de la résurrection), est née à MURAMBA , elle a été fondée par l'Abbé DUSABE Protais, curé de la paroisse de MURAMABA et secrétaire du DioCèse de NYUNDO.

Cette association réunit les femmes Hutu, qui ont perdu leurs maris dans les actes d'infiltrations en 1998, dans les districts de KAGEYO ? NYAGISAGARA, GASEKE et GASIZA.

Aucune veuve Tutsi ne peut adhérer à cette association. Elle fonctionne à MURAMBA, RUSUSA et à MUHORORO. Elle ont chaque un moment célébrer l'anniversaire de la mort de leurs maris. Au même endroit, il y a aussi une association qui regroupe les enfants qui ont perdu leurs parents dans les actes d'infiltration.

Ces associations reçoivent des aides de la part d'une organisations Allemande « KOPING FAMILY » par l'intermédiaire du Diocèse de NYUNDO.

L'association « ABAHAMYA B'IZUKA » se trouve au district de KAGEYO, dans la Paroisse de MURAMBA.

### **LES TONTINES DE LA "PAROISSE MURAMBA**

Dans le même district de KAGEYO, la Paroisse a organisé des tontines d'épargne et de crédit pour ses chrétiens et particulièrement les enseignant et c'est de là qu'on observe une ségrégation ethnique.

L'Abbé DDUSABE Protais a indiqué aux chrétiens que le VATICAN y versera beaucoup d'argent car il est visible que l'Etat Rwandais ne fait rien pour eux.

Cette tontine fonctionne sans avoir informé le maire du district, mais le représentant de la tontine est le Vice-maire chargé de la jeunesse.

Lorsque le maire du district a voulu faire le suivi de cette tontine, les prêtres ont été fâchés et ça a créé des conflits entre le Maire et son vice-Maire de la jeunesse.

Il est bon d'aider la population à se développer mais ça ne doit être l'origine de séparer les rwandais.

### **LES ASSOCIATIONS IPROCA (KAYOVE) et COOPAC(NYAMYUMBA)**

Ces associations qui achètent la récolte du café ont des conflits fondés sur les le patrimoine et le non acquittement des dettes envers la population.

### **L'ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « BAIR »**

L'organisation « BAIR » signifie « Bureau des associations des initiatives rurale ». Elle fonctionne à GISENYI. Elle est dirigée par NZABNIMPA Anselme ancien

Bourgmestre de KAYOVE et puis agent du service central de renseignement « S.C.R » au régime HABYARIMANA. Comme la LIPRODHOR, il est constaté que cette organisation est devenu le réseaux où les blancs font passer l'argent pour soutenir le divisionnisme et la ségrégation ethnique.

L'administration de la province a indiqué qu'elle n'est pas du tout contente du fonctionnement de ces deux organisation qui reçoivent beaucoup d'argent des blancs sous prétexte de développer la population, alors que cet argent n'est pas géré dans la transparence et que le fonctionnement de ces organisations est caractérisé par le divisionnisme.

#### 4. LES EGLISES

Dans la province de GISENYI, on parle des églises qui enseignent le divisionnisme et la ségrégation raciale. Certains de ces églises ont empêché de fonctionner par l'administration de la province. On citerait notamment parmi elles : MENONITE AU RWANDA, ABAGOROZI c'est un détachement de l'Eglise Adventiste du 7<sup>ème</sup> jour, ses fidèles continuent à prier chez NYIARKIMANA accusé de génocide, les autres sont ABAMARIYA qui fonctionnent à VUNGA.

Une autre église non admise qui s'est séparé de l'ADPR s'appelle « GOSHEN » elle était dirigée par Pasteur SETH, elle été aussi suspendue.

L'Eglise méthodiste unie Internationale a une école à NDOBOGO ? ON A CHASSÉ UNE FILLE Tutsi MUKASINE Yvone qui travaillait pour cette école. Pasteur lui a dit « Mon sang et le votre ne peuvent pas fonctionner ensemble ».

L'administration de la province informée de cette situation, les a interpellé et le Pasteur a contacté le préfet de la Province en privé et lui a dit : « le problème c'est cette fille Tutsi ».

Le problème des églises dans la province de Gisenyi se fait observé également dans l'église Catholique qui empêchent la bonne marche du programme du gouvernement de l'Unité et la réconciliation.

Les responsables des juridictions gacaca affirment qu'ils rencontrent les problèmes dans les endroits proches des paroisses de l'église catholique ( Nyundo, Muramba, Rambura, Busasamana).

Exemple : Au moment du SNODE qui préparait le jubilé de 100 ans qui a eu lieu à Nyundo, les prêtres eux-même ont « Le gacaca n'aboutira à rien, si la population n'a pas d'autres juridictions pour résoudre des problèmes en rapport avec les tueries qui ont eu lieu en 1998 »

Il dénigre le génocide en ramenant la population à penser à « un double génocide »

Exemple : L'Abbé DUSABE Protais a dit « Ce qui m'étonne pour ce gouvernement, c'est qu'il enterre les uns et laisse les autres » il a dit ensuite : ici , il y a 3.800 veuves suite aux Inkotanyi, l'Etat ne les regarde pas. Il sait pourtant que leurs maris sont morts dans la guerre des infiltrés.

Le prêtre MUNYANSHONGORE de GISORO en Ouganda était Curé de la Paroisse de MUHORORO, à NYAGISAGARA a dit dans une réunion : Si le Rwanda acceptait d'être apanage de l'Ouganda , vous croyez que serez en mesure de payer la dette du F.PR envers MUSEVENI » ?

Il disait aux chrétiens : « Qu'est-ce que vous cherchez dans ce gouvernement des Tutsi ».

Il a été contesté par la population et l'Evêque l'a muté.

Un Pasteur de l'Eglise Baptiste a célébré le mariage pendant le deuil et on a dansé. Et pourtant on s'était convenu qu'on ne fera rien avant la fin du deuil. Dans cette église on a ordonné Pasteur des gens qui étaient des infiltrés.

Les témoins de Jehova ne veulent céder. Ses croyants disent qu'ils ne sont pas concernés par les programmes gouvernementaux. On dirait qu'ils ont leur gouvernement.

## 7. LES ECOLES

Dans la province de Gisenyi, dans l'école APEJERWA NYANGE au district de KAGEYO, il y a eu un mauvais climat entre les enfants Hutu et Tutsi, on les persécutait et les terrorisait en disant que les infiltrés étaient tout près et leur demandant où ils iraient. Ceci a entraîné le traumatisme aux élèves rescapés du génocide, ils ont pris leurs bagages et ont fui. Ils ont été ramenés à l'école par le maire du district et le commandant de la police. Ce mauvais climat était provoqué par deux enseignants. Ils sont actuellement poursuivis par la police.

A l'école primaire de BAYI, district de GASEKE, il y a eu des rumeurs que les Tutsi allaient tuer les Hutu, les enfants de cette école ont été traumatisés suite à la peur.

## 8. FAIRE MEMOIRE, ENTERRER EN DIGNITE LES VICTIMES DU GENOCIDE

On observe que les dirigeants de la province de Gisenyi n'ont pas expliqué à la population l'intérêt de faire mémoire et d'enterrer en dignité les victimes du génocide tandis que les responsables de l'églises entraînent la population à contester cette cérémonie par leurs paroles et leurs enseignements.

Les exemples sont multiples :

Pendant la période de deuil, une femme qui venait de GASHONGA, en province de CYANGUGU s'est rendu à MURAMBA, district de KAGEYO pour demander les restes du corps de sa petite sœur victime tuée pendant le génocide à MURAMBA, et qui n' avait pas été enterré dans la cimetière de la Paroisse mais plutôt dans les fosses anti-érosives.

La mère supérieure des sœurs lui a dit : « Nous l'avons enterré qu'est-ce que tu cherches » ? Ou bien si tu veux tu prend ton sac, on te donne ces restes , tu les transportes dans ce sac et tu vas les montrer à tes confrères. Si tu ne parviens pas à les transporter tous dans ce sac, tu transporte uniquement le crâne ». Le prêtre Protais DUSABE lui avait refusé ces restes de la victime, il a cédé après trois jours, après l'intervention de l'administration du district.

Jusqu'à présent les personnes tués à la paroisse de MUHORORO ne sont pas encore enterré en dignité. Les sont enfermés dans des Shittings, ils ne sont pas dans mis dans des cercueils, il n'y a pas de mémoire, ce n'est même pas couvert de façon que l'eau pénètre dedans.

Au district de MUTURA, les paysans ont dit à ceux qui étaient entrain de déterrer les restes des victimes du génocide dans le secteur de MUDENDE qu'ils étaient entrain « rechercher le minerais de Coltan ».

## **9. MINIMISER LE GENOCIDE ET INCITATION AU GENOCIDE**

Dans les districts de KANAMA, MUTURA, GASIZA, KAGEYO, NYAGISAGARA, et dans le Ville de GISENYI, il y a des groupes de personnes qui minimisent le génocide, qui enseignent la population que ceux qui ont été tués entrain de combattre du côté des infiltrés en 1998, que c'est un génocide commis à leur rencontre. Ils sont caractérisés par la propagation des paroles en rapport avec un « double génocide », en enseignant la population de ne pas s'atteler aux activités de Faire mémoire du génocide et d'enterrer en dignité les victime du génocide, inciter la population à avoir la haine envers l'association IBUKA, AVEGA, et FARG.

On trouve dans ces groupes :

### **DANS LA VILLE DE GISENYI**

Antoine NTIBIRINGIRWA (Agent de la commission de l'Unité et la réconciliation) et leurs complices.

### **DISTRICT DE NYAGISAGARA**

GAKUMBA Pascal ancien bourgmestre de KIBIRIRA ;

TEMAHAGARI Sylvestre qui était bourgmestre de KIBIRIRA, actuellement dans les instances de base ;

NYEMBUZI Félicien, professeur à l'ETO ( qui a débuté les massacre dans l'ancien commune de KIBIRIRA) ;

BIZIMUNGU Alfred de GATUMBA à NYAGISAGARA ;

NZOGIROSHYA ( secteur de >NTAGANZWA, cellule de NYAGISAGARA, il a fait tuer sa femme et encourager les gens à tuer des enfants nés des femmes Tutsi)

NTIRENGANYA Jean baptiste ( coordinateur du secteur NTAGANZWA

### ***DISTRICT DE MUTURA***

BIZIMANA , coordinateur de la cellule de NYAKAYAGA

GATABAZI Cyprien secteur RUSIZA, cellule KABUMBO ;

NTAKIZARIMARA Faustin, Agronome au COODAF résidant au secteur MUTOVU , cellule VUNA ;

HABYARIMANA, enseignant de l'école primaire résidant au secteur de RWABUTAKA, cellule de MUTUKURA ;

MIDALI qui vient de terminer ses études à L'ULK ,secteur de MUGONGO, cellule de CYUNYU, il collabore avec NIYIBAHU de l'ISAR TAMIRA

Les prêtres ci-haut cités notamment DUSABE Protais, MUNYANSHONGORE et les autres ;

Les enseignants des écoles supérieures, les représentants des associations et organisations non gouvernementales et des églises citées précédemment.

## **10. LES ELECTIONS, LES PARTIS POLITIQUES ET LES POLITICIENS.**

Dans la province de GISENYI , les candidats comme TWAGIRAMUNGUNIYITEGEKA, ont employé des paroles divisionnistes de façon qu'ils ont dit : « qu'ils allaient ramener le roi , que c'est lui qui aidera les Hutu et les Tutsi à se réconcilier »

Les organisations non gouvernementales comme la LIPRODHOR et le COLLECTIF IMBARAGA, ont fait la propagande avec des paroles divisionnistes.

Dans différents endroits de la Province de GISENYI, on y a constaté des paroles comme : votons pour un Hutu , c'est lui qui nous défendra contre le Gacaca, c'est lui va libérer nos prisonniers, vous avez gagné à l'aide du Kalachnikov (AK47), nous nous allons gagner grâce à l'empreinte digitale ».

Ces paroles ont été entendues à MAHOKO(KANAMA), MUTURA, et GASIZA.

Un enseignant de MUTURA répondant au nom de HABAYARIMANA a vu le passage du Président de la République pendant la campagne et a dit : « si on le visait »

## **PROVINCE DE RUHENGARI**

Dans la province de RUHENGARI, le génocide a débuté en 1991, quand les massacres des BAGOGWE ont eu lieu. Depuis lors les massacres ont poursuivi et les gens étaient tués après torture.

Dans le district de BBUKAMBA , dans le secteur de NYANGA, deux jeunes hommes ont été tués après torture en 1993. Ils ont été enterrés vivants, la tête restant observable à la surface de la terre, ils sont morts consommés par des oiseaux carnivores. Les massacres ont été exécutés aussi dans la « Zone tampon », les militaires des EX-FAR tuaient les gens qu'ils appelaient complices. Ils étaient dirigés par le Major MUVUNYI alias GAFUNI.

Actuellement, les massacres ont diminué. Seulement il y a des paroles méchantes qu'on entend ici et là. Dans le district de BUKONYA , il y a des gens qui sont tués après avoir témoigné. Un peu partout , il y a des gens qui confondent le génocide et d'autres tueries. On y constate aussi des actes des infiltrés venus du CONGO qui enseignent le divisionnisme.

### **1. PERSECUTION, TERRORISME, QUARANTAINE ET MASSACRES A L'ENCONTRE DES RESCAPES DU GENOCIDE ET DES TEMOINS**

On constate ici et là dans la province de RUHENGARI , des actes de terrorisme et de persécutions à l'encontre des rescapés du génocide et des témoins. Il y a aussi des tueries dans certains endroits.

Dans le district de BUHOMA les persécutions existantes sont menées en général par le Président des juridictions gacaca dans le secteur de MUKAMIRA. Un certain RUZIGA est allé témoigner et ce président de gacaca a dit : « RUZIGA est entrain de mentir, les rescapés ont perdu la tête ».

Dans le même district, un certain NDANGIZA alias KARO a été libéré de la prison et il a dit à celui à qui il a tué une personne : « Toi-même je te tuerai et je me rendrai dans l'administration et on fera ce qu'on voudra »

Dans la même district de BUHOMA, un certain SERUDONKO a témoigné à charge de NYIRAKAMANZI actuellement en prison, et sa maison a été brûlée.

Dans le district de BUKONYA, on constate plusieurs actes de persécutions et de terrorisme et beaucoup de gens qui meurent quelques jours après avoir témoigné.

Dans le même district, lorsqu'il y a quelqu'un qui se lève pour donner le témoignage dans le gacaca, la population se moque de lui en disant : « Et celui-là comment est-ce qu'il a pu être rescapé » ?

Une certaine MUKANKWIYE Spéciose du secteur TANDAGURA a été machetté un jour après avoir témoigné dans le gacaca.

Dans le secteur de BIVUNE, on dit que celui qui donne un témoignage ne passe pas une nuit en vie. Cette affirmation est motivée par les cas de trois personnes qui sont mortes quelques jours après avoir témoigné. Il s'agit de DUSABIMANA, ZIBONUMWE et BIJYIYOBAYENDA. 9a été la même chose pour NYIRANSABIMANA ,qui étudiait à MATABA.

Dans le secteur de NTANDAGURA, on parle d'une femme qui s'appelle NYIRANSABIMANA qui a donné le témoignage et par après, on a jeté des pierres sur sa maison et elle s'est enfui, pour aller habiter dans une agglomération des rescapés du génocide à MUZO. Dans cette agglomération , lorsque les rescapés du génocide se rendent dans leurs champs pour faire la récolte, on leur dit : « Nous vous ferons transporter des fagots jusqu'à ce vous serez exterminés » !

Dans ce district une certaine MUKAYISENGA a fui vers la Ville, sa maison avait été brûlée après avoir témoigné.

Dans le district de BUKONYA, on y rencontre beaucoup de cas de persécution , de terrorisme et de meurtre. Ceci parce qu'il y a beaucoup de personnes qui ont commis le génocide qui n'ont pas été accusées. Certains parmi eux sont des dirigeants dans les instances de base, les autres sont ceux qui ont été libérés de la prison.

Dans le district de NYARUTOVU , on parle des persécutions faites par le maire de ce district Evariste MWITIREHE. On dit qu'il persécute MUSABYIMANA Théodore, TUNGUHORE Moïse et NUBAHIMANA Donatila parce qu'il lui accuse de génocide.

A RUHENGARI ? même si les actes de persécution et de terrorisme sont portés à l'encontre des rescapés du génocide et des témoins, il y aussi des rescapés du génocide qui sont impliqués dans les actes de terrorisme.

Dans le district de BUKONYA, le représentant des rescapés du génocide qui s'appelle Augustin RUZINDANA se fait observé dans les actes de terrorisme lorsqu'il demande aux gens de l'argent en les terrorisant qu'il les accusera de génocide s'ils ne donnent rien. Il est aussi cité dans les actes de vengeance. Il met en désaccord les rescapés du génocide avec l'administration du district de façon que les rescapés préféreraient le remplacer. Il vit dans la Ville de RUHENGARI, il n'a aucun travail connu pour le faire survivre à part l'argent qu'il demande chaque jour à la population.

## 1. LES JURIDICTIONS GACACA ET LA JUSTICE ORDINAIRE

Dans la province de RUHENGARI, on observe ici et là de nombreux problèmes différents. Certains de ces problèmes sont causés par certains responsables des juridictions gacaca ou des instances de base qui sont accusés de génocide.

Dans le district de NYARUTOVU, on parle des persécutions faites par le maire de ce district MWITIREHE Evariste qui est également accusé de génocide.

Dans le secteur de MATABA quatre coordinateurs des cellules sur cinq sont accusés de génocide, ceci entraîne le mauvais déroulement des activités des juridictions gacaca.

Dans le district de BUHOMA, dans la cellule de KANYAMPERERE, le président de la juridiction gacaca monsieur SEZIBERA est accusé de génocide. Ceci entraîne la partialité du siège qu'il dirige de façon qu'un jour ce siège s'est révolté contre un témoin nommé RUZIGA, a suspendu les activités de la journée et fut ramené à raison par la police.

Dans la Ville de RUHENGARI, on y rencontre des tracts, qui découragent les gens pour ne pas participer aux juridictions gacaca ou ne pas donner de témoignages. Il est écrit dans ces tracts : « quel est le but poursuivi en exterminant les Hutu » ?

Dans le district de MUTOBO, le coordinateur du secteur BUSOGO découragent les gens. Il dit aux gens : « Vous venez pour faire exterminer les Hutu, si vous dites la vérité on va vous emprisonner ».

A part dans les juridictions gacaca, même dans la justice ordinaire il y a de multiples problèmes.

Au Parquet, on parle d'un mauvais fonctionnement qui a été implanté par l'ancien Procureur NSABIMANA Jean Baptiste. NSABIMANA a été caractérisé par la corruption, il a libéré les génocidaires de la première catégorie sous prétexte du communiqué de la Présidence.

Il a manifesté également les actes de persécution des témoins lorsqu'ils allaient témoigner à charge au Parquet. NSABIMANA a été observé aussi pendant la période électorale lorsqu'il disait que ce qui vont voter pour KAGAME sont méchants comme lui.

Il a prononcé ces paroles au district de KAGEYO à GISENYI. Il dirigeait aussi des réunions en cachette pendant la nuit.

La Cour d'appel de RUHENGARI est également mise en cause suite à son mauvais fonctionnement. On y parle de corruption pour différents jugements qui y sont prononcés. Parmi ces jugements on citerait :

Le procès de MUGAMBIRA de KIBUYE qui a été acquitté.

Le procès de six personnes de KIBUYE , deux parmi eux avaient été condamnés à mort et quatre à perpétuité par le Tribunal de Première Instance de KIBUYE.

Le procès des gens de KIGOMBE qui étaient accusés de génocide.

A part ces problèmes de corruption, on dit aussi que cette cour n'a pas de dirigeant.

## 1. L'ADMINISTRATION

L'administration des districts dans la province de RUHENGARI rencontrent beaucoup de problèmes suite aux familles qui étaient fortes dans l'ancien régime de la deuxième République. Ces familles ont des gens qui se trouvent à l'extérieur du pays tandis que d'autres habitent à la campagne. L'autre problème qui se pose est que la plupart des dirigeants des instances de base sont suspectés d'avoir commis le génocide.

Dans le district de Nyarutovu, on parle du maire du district qui persécute les gens parce qu'ils l'accusent de génocide. Dans le district de MUTOBO, il y a également le coordinateur du secteur de BUSOGO qui manifeste les mêmes comportements pour les mêmes raisons

Dans le district de NYARUTOVU, on parle aussi du coordinateur secteur KAJWI qui a une prison chez lui à la maison. Il s'appelle Evariste NSENGIMANA.

En général, on parle d'une faiblesse qui se remarque dans l'administration des districts, notamment dans les districts de BUHOMA, KINIGI et BUKAMBA.

Au niveau de la Province il y a des gens qui sont toujours en désaccord avec l'administration. On cite plus particulièrement MUSANGANWA qui dirige le projet

F.O.R. Celui-ci fait tout son possible et emploie de l'argent pour affaiblir l'administration.

## 1. LES ASSOCIATIONS ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Comparativement aux autres provinces, RUHENGARI est la province dans laquelle fonctionnent beaucoup d'associations. Certains de ces associations résolvent les problèmes de la population, pour d'autres leur fonctionnement sème la confusion.

Parmi les associations qui causent des problèmes à RUHENGARI on citerait :

**F.O.R ; ADEFR ; LIPRODHOR ; LE COLLECTIF IMBARAGA ; KOMERA ; et CLECAM**

**FOR** a débuté ses activités à RUHENGARI en 1999. Cette organisation a reçu l'autorisation de fonctionner par le MINALOC sans l'accord de l'administration de la Province. Cette dernière avait des inquiétudes pour cette organisation. Ces inquiétudes étaient fondées sur ses fondateurs et ses bailleurs de fond. Le fait pour FOR d'avoir travaillé à RUHENGARI sans consentement de l'administration de la Province l'a poussé à considérer cette administration comme insignifiante.

Avant le commencement des activités de FOR certains politiciens originaires de RUHENGARI qui sont en exil avaient des difficultés de trouver le moyens de communiquer leurs idées à la population. Il s'agit de :

NDEREYEHE Charles qui était Directeur Général de l'ISAR avant 1994. Il se trouve actuellement en Hollande. Il a été Président du RDR.

GAHUNDE Christophe qui était Président de l'usine de la chaux à RUHENGARI. Il était aussi Président du parti CDR à RUHENGARI. Il se trouve également en Hollande.

Ces hommes collaborent avec NDAGIJIMANA Gaspard qui travaille à l'ambassade de Hollande au Rwanda, c'est lui qui les aide à trouver des financement. Tous sont originaires du district de BUGARURA. Après avoir cherché des financement chez les Hollandais et plus spécifiquement dans le projet AGRITERA qui connu comme collaborateur des opposants du gouvernement rwandais, FOR a ouvert son bureau dans les maisons de NDEREYEHE et a loué la maison de GAHUNDE Christophe pour son coordinateur MUSANGANYA Faustin.

L'organisation FOR, après avoir trouvé l'autorisation de fonctionner dans la province de RUHENGARI, MUSANGANYA Faustin qui travaillait au service de renseignement avant 1994 a commencé à mettre la population en désaccord avec le

gouvernement en disant que l'Etat ne fait rien pour eux. Même s'ils présentent un bon programme à l'Etat, lorsqu'ils enseignent la population ils disent que l'Etat est là pour les rendre pauvres, qu'ils sont là pour les enrichir. Ils disent aussi qu'il y a eu un double génocide au Rwanda.

Pendant cette période FOR veut faire un recensement de ceux qui sont morts dans la guerre des infiltrés. Bien qu'ils n'aient pas encore l'autorisation de la province, ils ont débuté ce recensement. Le responsable de ce recensement est Révérien UWURUKUNDO qui fut bourgmestre de la commune de NYAMUGALI. Celui-ci a été emprisonné pour avoir commis le génocide et a été libéré d'une manière confuse.

En 2003, avant les élections, MUSANGANWA a amené les blancs et a invité la population pour faire une réunion clandestine avec ces blancs. Il a demandé à la population de dire à ces blancs comment l'Etat tue la population.

**L'autre chose qui se remarque pour l'Association FOR, c'est qu'elle fonde et finance de petites associations caractérisées par le divisionnisme ici et là dans la province de RUHENGARI.**

**ADEFER** : C'est une association qui a pour but de réconcilier les femmes qui ont des maris en prison et les femmes qui sont dans l'administration. Cette association est dirigée par UWAMARIYA Spéciose, la petite sœur du Colonel NTIBITURA Bonaventure. On dit qu'il y a aussi de l'argent qui passe par cette association destiné à diviser la population.

**LIPRODHOR** : Dans la province de RUHENGARI, les associations LIPRODHOR, FOR et le COLLECTIF IMBARAGA collabore dans la surveillance du respect des droits de l'homme. Si on n'observe très bien, ces organisations se cachent derrière la surveillance des droits de l'homme pour trouver l'autorisation de réunir la population dans les formations dans lesquelles elles enseignent la population les idées qui la mette en désaccord avec l'Etat. Ceci a été observé dans différents endroits de la province de RUHENGARI.

**KOMERA** : C'est une association qui n'est pas encore reconnu juridiquement mais qui a commencé à travailler dans le district de BUKONYA. Elle réunit les enseignants qui ont des problèmes pendant la guerre des infiltrés. Ils enseignent aussi qu'il y a eu un double génocide au Rwanda.

**CLECAM** : Ce sont des greniers qui fonctionnent dans les districts de RUHENGARI sous prétexte de stocker pour les agriculteurs-éleveurs. Ces greniers sont mis en place par FOR, et on veut les éparpiller aussi dans d'autres provinces. Ils ont été mis en place pour montrer à la population que l'Etat ne fait rien pour elle et que FOR montre aux gens comment s'associer pour résoudre leurs problèmes.

Ces greniers ont pour but de connaître ce qui se passe partout à la campagne. Il est prévu pour ces greniers une structure organisé comme celle de l'Etat depuis la cellule

jusqu'en haut quel que soit dans la jeunesse que dans les femmes. C'est une façon aussi de préparer les prochaines élections des instances de base et au niveau national. Ces greniers ont commencé à fonctionner illégalement.

On observe donc que FOR dirigé par MUSANGANYA prétend résoudre seul tous les problèmes de la population. Pourtant quand on entre dans son fonctionnement, on constate qu'il entraîne de mettre la population et l'administration de façon qu'il fallait prendre des stratégies nécessaires pour résoudre ces problèmes.

## 1. LES EGLISES

Dans la province de RUHENGERI, l'église « TEMOINS DE JEHOVA » empêche ses fidèles à s'atteler aux programmes du gouvernement. On a remarqué aussi des enseignants de fidèles de cette église qui refusaient d'enseigner aux élèves l'hymne national.

Dans le district de BUKONYA, il y a une église appelée ABAGOROZI. Elle n'est reconnue légalement. Pour connaître ses fidèles, on les voit en circulation avec des médicaments traditionnels et en les distribuant gratuitement à la population. Ceci entraîne la mort pour certaines personnes car elles ne se font pas soigner chez les médecins modernes. Ils empêchent aussi la population à soutenir les activités du gouvernement.

## 1. LES ECOLES

Dans la Province de RUHENGERI, même si la sécurité règne dans les écoles en général, il y a des écoles où les élèves ont profité des rumeurs des infiltrés pour se diviser en deux. Dans certaines écoles les conflits sont montés par des enseignants.

Dans l'école secondaire de KAGOGO, province de BUKAMBA, on y a observé des divisions. Il y a des enfants qui ont vu la photo dans le journal Imvaho des restes des victimes du génocide qui devaient être enterrés et ils ont dit : « on ment, ce sont les os des vaches »

Dans la même école , il y a une fille qui s'appelle Delphine alias KANYUNDO à qui les autres ont demandé si elle était Tutsi et ils ont dit qu'on a rien fait à KIBUNGO on l'aurait tué. Les autres lui disait qu'à l'arrivée des infiltrés, ils se rangeront du côté des infiltrés.

A l'école secondaire APARPE dans le district de BUHOMA, on y a constaté le divisionnisme au moment du recrutement du directeur de cette école.

Au moment où l'on examinait la procédure à employer pour recruter le Directeur de cette école, les Hutu ont voulu que le directeur soit nommé sans passer un test, les Tutsi ont préféré qu'on donne un test, cette dernière méthode a été employée.

Les Pasteurs de l'église adventiste, après avoir constaté que c'est un Tutsi qui a réussi le test en premier lieu et que le second était Hutu, ils se sont réunis et ont refusé de recruter le premier car ils ne voulaient pas que leur école soit dirigée par un Tutsi.

L'administration, après être informée de cette situation a organisé une réunion dans laquelle était invité le préfet de la province pour prendre une décision adéquate.

Un Pasteur nommé SEGATAKI a dit dans cette réunion : « Pourquoi les gens chargé de la sécurité participent dans notre réunion » ? et puis il ajouta : « Cette école a été dirigé par un Tutsi depuis 1994 et aujourd'hui encore vous soutenez un Tutsi » On a pris la décision que celui qui a été le premier dans le test doit être recruté.

Dans le district de BUKONYA dans les établissements scolaires de JANJA et NKUNDUBUREZI, au moment où l'on parlait des infiltrés certains élèves ont voulu rentrer chez eux car leurs collègues les effrayer en disant qu'ils allaient se mettre du côté des infiltrés.

Dans le district de BUHOMA, à l'école secondaire de GATOVU, il y a des mésententes dans l'administration de l'école. On dit que tous les membres de l'administration sont originaires de NKUMBA et les autres de RYINYO à GATOVU. Ils n'ont voté pour la Constitution . Il y a ceux qui disent parmi les enseignants « qu'il est temps pour KAGAME de quitter le pouvoir et de retourner chez eux, que les élèves sachent là où ils iront.. »

## **1. DEUIL , FAIRE MEMOIRE ET ENTERREMENT**

Dans la province de RUHENGARI, l'administration emploie la force pour la population s'attèle aux activités de deuil et de l'enterrement des restes des victimes du génocide. Ce qui est visible, c'est qu'on minimise le génocide en confondant le génocide des autres meurtres. Par exemple dans le district de BUKAMBA, secteur KINONI : « Faire mémoire de quoi ? Ils vont dans leurs réunions. Et ceux qui sont morts en 1997 et 1998, quand est –ce qu'on souviendra d'eux » ? L'administration continue toujours à expliquer ce qui a causé la guerre des infiltrés.

Dans le secteur MUKAMIRA ,cellule MUKAMIRA, un certain NIKWIGIZE, qui vient d'être libéré de la prison continue à minimiser le génocide. Quand on déterrer les restes d'une victime du génocide dans sa latrines, il a dit : Même si vous avez déterré , il reste beaucoup à faire.

En général les gens de RUHENGARI ont participé dans les activités de deuil suite à la mobilisation par l'administration.

## 1. LES ELECTIONS

Dans la province de RUHENGARI, les élections se sont déroulé dans le calme. Cependant, il a été constaté de mauvaises paroles dans certains endroits. C'était des paroles à caractère divisionniste fondés sur les ethnies.

Dans le district de KINIGI, il y avait des paroles qui la population à voter pour le Hutu : « Voter notre confrère Hutu, TWAGIRAMUNGU nous dirigera très bien ».

Le pouvoir qu'on a pris par des balles, nous le récupérer par l'emprunte »

Ceci a été constaté également dans le district de BUKAMBA

Pendant la période électorale l'association FOR et le COLLECTIF IMBARAGA ont enseigné également le divisionnisme.

## 1. LES PARTIS POLITIQUES ET LES POLITICIENS

La province de RUHENGARI rencontrent des problèmes politiques soulevés par les politiciens qui se trouvent à l'extérieur du pays. Ils parviennent à semer le désaccord entre la population et l'administration en se servant des associations auxquelles ils cherchent des financements et sont implantés à l'intérieur du pays.

Ce qui se fait encore aujourd'hui, c'est la mise en place des structures des ces association à partir de la cellule dans le cadre de se préparer aux prochaines élections.

Des rumeurs qui troublent la sécurité de la population sont en général propagé par les membres des associations FOR et le COLLECTIF IMBARAGA dans toute la province de RUHENGARI. On dit à la population qu'il y a eu un double génocide..

Il y a d'autres rumeurs qui sont propagés par certains paysans. C'et le cas d'un certain Hermann MANIRAKIZA ; lors d'un conférence en rapport avec la commémoration à Bukamba, de la 10<sup>ème</sup> anniversaire du génocide le 12/04/2004 , lorsqu'on a parlé des vaches que le FARG a donné aux rescapés du génocide, celui-ci a dit : « Ce sont nos vaches que les INKOTANYI nous ont dépouillés pour les distribuer à leurs complices »

## I. LES TUERIES EN GENERAL ET CELLES EN RAPPORT AVEC L'IDEOLOGIE GENOCIDAIRE

### LES CONCLUSIONS

#### .1. Concernant les assassinats en général

Il a été constaté que dans ces jours, les gens n'ont pas peur de tuer, ils ne voient pas les conséquences qui peuvent en résulter tellement qu'actuellement les tueries sont devenues comme un jeu, et d'ailleurs dans les familles, les gens se tuent facilement.

Certaines de ces tueries ne sont pas connues, et ne sont pas poursuivies. Il n'y a plus de tolérance dans le règlement de conflits. Le parent tue son enfant, l'enfant tue son parent, on tue son conjoint pour cause de terrain, de patrimoine etc.

Une autre constatation est que la loi régissant la famille et la succession n'est pas respectée pour des raisons d'avoir plusieurs femmes (concubines), il y a des conflits très durs et incessants.

Ceux qui ont fait des recherches affirment que le génocide s'est implanté dans les gens tellement qu'il n'y a aucun problème de verser le sang, les gens ont perdu de l'humanisme.

#### .1. concernant les assassinats en rapport avec l'idéologie génocidaire

Ces assassinats visent principalement que les rescapés du génocide et les témoins, ces dernières ont été enregistrées dans les provinces de GIKONGORO, CYANGUGU, BUTARE, KIGALI NGALI, KIBUNGO et KIBUYE.

Là où ils ont été commis, ils étaient caractérisés par les éléments suivants :

Ils ont été prémédités, planifiés, et dans certains lieux on avait préparé le bouc émissaire et des justifications à donner aux voisins.

La plupart des fois, ils ont été commis par des groupuscules associés, commises avec une cruauté extrême et une raillerie, ces assassinats sont débutés par des actes de terrorismes, et dans la façon rappelant les tueries faites pendant le génocide.

Exemple : la personne tué est dépecée ou crucifiée ou encore elles sont mutilées. Quelque fois on fait disparaître son corps mort.

Autre façon utilisée dans ces assassinats dirigés contre les rescapés du génocide, c'est le poison. On remarque qu'il est actuellement pratiqué pour des raisons suivantes : il est administré d'une façon très simple, il tue plusieurs personne en même temps, il n'a

aucune poursuite, même si on fait la poursuite, cela n'aboutit à rien, les dirigeants ne font pas leur poursuite comme il faut.

**Ceux qui ont pris part dans ces assassinats sont ceux qui ont commis le crime de génocide et ceux qui ont des relations avec ces derniers :** ceux qui évadent les prisons, les relâchés par des voies non claires, les personnes qui ont commis les tueries et qui craignent d'être démantelés, celles qui sont sur la liste et qui ne sont pas encore arrêtées, celles dont leurs plaidoiries ne sont pas complètes.

Partout où la commission a passé, tout le monde qui s'est entretenu avec nous, affirme que si l'armée nationale n'était pas présente ou si la police faisait une maladresse, le génocide ne peut pas tarder à recommencer, et cette fois-ci, ils extermineraient les tutsi (ils utilisaient le terme : « comme un éclair, nous allons passer sur eux »)

Ces assassinats sont accentués par la culture de l'impunité qu'on va avec l'histoire de ce pays, le fait de ne pas considérer la demande de protection des personnes menacées, la mauvaise gouvernance qui ne poursuit pas les doléances de la population et qui, par ailleurs ne les résout pas. L'incapacité des personnes chargées de poursuivre les crimes.

**A partir de la page 129**

## **LES MESURES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN PRATIQUE**

### **1. Gouvernement**

- Augmenter la capacité de l'armée nationale, de la police nationale, et d'autres instances de sécurité ;
- Sensibiliser les citoyens et toutes les instances à collaborer avec eux.

### **1. Le ministère de la sécurité intérieure**

- Faire des recherches spéciales sur les assassinats en général pour mettre en place les mécanismes de les poursuivre et de les punir ;
- Mettre en place des mécanismes de mobiliser la police et la population sur les assassinats et la façon d'en bloquer ;
- Mobiliser la population à ne pas tarder à demander la protection, de le faire en public et écrit. S'il y a une personne tuée, de poursuivre les concernés consignés dans la demande de protection ;
- Mobiliser les policiers et les réconciliateurs à accepter. A écrire et à protéger les demandeurs de protection ;
- Mobiliser la population à se secourir afin qu'ils prennent conscience que cela est un devoir de chacun ;

- Veiller particulièrement sur les rescapés du génocide et sur les témoins dans le cadre de la sécurité et les bonnes relations avec les autres pour pouvoir de regagner leurs biens sans problèmes ;
- Suivre de près les conspirations qui se planifient dans les prisons, les criminalités qui s'y planifient ainsi que des gens qui y ont pris part aussi de prendre des mesures de bloquer ces plans pour ne pas être propagé dans la population ;
- D'une façon particulière, veiller sur le cas des évasions des prisons.

### **1. Le Ministère de l'Administration Locale, du Développement et des Affaires Sociales**

- Sensibiliser les autorités à tous les échelons surtout celles des organes de base et la population du problème lié aux tueries, et voir comment ils peuvent se mettre ensemble pour les bloquer ;
- Sensibiliser les autorités de bases à accepter rapidement les demandes de protections des personnes menacées, d'inciter la population à l'action de secourir les personnes victimes des attaques, et de condamner les personnes soupçonnées d'être liés aux plans d'assassinats.

### **1. Le Ministère de la Justice**

- Poursuivre les personnes relâchées illégalement et qui ont commis des assassinats qui les mettent dans la première catégorie ;
- Accélérer les procès de récidivité aux assassinats ayant des relations avec le génocide ;
- Etudier les cas des personnes qui ont manifesté une criminalité extrême pendant le génocide et d'en prendre les mesures particulières. Certains de ces crimes ont été donnés pour exemple à la page 166, 1<sup>ère</sup> paragraphe ;
- Suivre de près la conduite des personnes libérées provisoirement et de collaborer avec les autres instances pour arrêter les personnes qui se sont évadées des prisons.

### **1. La Commission Nationale des Droits de l'Homme**

- Accentuer les formations des rwandais en matière des droits de l'homme et des obligations de chacun en les respectant ;
- Informer à temps aux personnes habilitées dans les provinces et districts ceux qui se sont adressés à eux étant demandeurs de protection et de veiller de la façon dont elles sont gardées ;
- Suivre pour voir si les auteurs des assassinats et autres crimes sont punis comme la loi le prévoit.

## I. MENACES, QUARANTAINE FAITES CONTRE LES RESCAPES DU GENOCIDE ET LES TEMOINS

### *LES CONCLUSIONS*

Ceux qui attisent l'idéologie de génocide propagent des paroles et des actions qui avivent la haine ethnique et les conflits entre les rwandais.

#### · **Les exemples des actes de menaces**

Ils exercent souvent la panique aux rescapés de génocide, ils tuent leurs bétails, ils jettent des pierres sur les toits de leurs maisons, ils salissent du sang les portes de leurs maisons, ils n'achètent pas leurs produits là où ils les vendent.

#### · **Les exemples des paroles moqueuses et attisant le génocide :**

- « Tuer le tutsi n'est pas un crime, le crime est de ne pas en faire un plaidoyer de culpabilité »
- « Quels os qui seraient beaux si on les mettait dans l'Isombe (préparation faite à partir des feuilles de manioc mélanger avec des ossements des vaches) ils faisaient allusion aux os des victimes du génocide quand on les exhume.
- « Et ses gens, à quand est-ce qu'ils finiront de déterrer, est-ce que ces os ne se termine pas ? Est-ce qu'à un moment donné, ne vont-ils pas déterrer les os des chiens ? »
- « Si cette pluie pouvait changer en sang des tutsi » celui qui a dit cela s'abriter quand la pluie tombait. Il souhaitait que cette puisse changer en sang des tutsi.
- « Le prochain génocide va opposer les pauvres et les riches » comme si le génocide était un héritage aux rwandais.
- Etc.

Les auteurs de tels propos sont des intellectuels et d'ailleurs ils sont des élites dans la criminalité. Ils ne se montrent pas plutôt ils les propagent dans la population, dans tout le pays.

Ces propos ont pour but de raviver la haine ethnique et le génocide, et d'intéresser les auteurs du génocide à le poursuivre. Ces propos font qu'on méprise les juridictions gacaca qui enseignent la repentance et le plaidoyer de culpabilité, ces propos alourdissent la culture de l'impunité.

Les rescapés et les témoins s'inquiètent de ces propos qui les mettent souvent sous la panique. Les propos pareils et ceux qui les mettent en pratique, il y a une multitude de gens qui ne font qu'assister comme s'ils n'étaient pas concernés, ces derniers ne voient pas le mal qu'il y a dedans et le pois qu'ils ont.

## **LES STRATEGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN PRATIQUE**

### **1. L'Assemblée Nationale**

- Eduquer tous les rwandais à condamner ces paroles et à ceux qui les utilisent ;
- Réformer la loi réprimant la discrimination n'importe laquelle et ceux qui l'enseignent à la population ;
- Légiférer les lois réprimant tous les crimes en rapport avec l'idéologie de génocide.

### **1. Le Ministère de la Justice**

- Poursuivre et punir d'une façon exemplaire ceux qui continuent de montrer les actes de menaces contre les rescapés du génocide et des témoins.

### **1. Le Ministère de l'Administration Locale, du développement et des Affaires Sociales**

- Apprendre à tous les rwandais le démantèlement du langage, des actes, les comportements utilisés dans le cadre des menaces et de les condamner ;
- Mobiliser les instances de bases de veiller particulièrement sur les paroles et les actes de menaces, et de condamner ainsi toute forme de discrimination ;
- Mobiliser les instances de bases afin de suivre de près ceux qui seraient caractérisés par les actions de discrimination et les menaces, ainsi de les saisir aux instances habilitées.

### **1. La Commission d'Unité et de Réconciliation**

- Décentraliser leurs programmes dans le cadre d'inciter la population à l'unité et au changement de leur façon de comprendre les choses ;
- Préparer les programmes particuliers pour ceux qui sont caractérisés par une discrimination et cela dans chaque province.

### **1. La Commission Nationale d'Unité et de Réconciliation**

- Mettre dans un programme permanent les enseignements et des formations permettant aux gens à se respecter mutuellement et à respecter les droits d'autrui.

## **I. LA MEMOIRE ET L'INHUMATION EN DIGNITE HUMAINE DES VICTIMES DU GENOCIDE**

- La mémoire et l'inhumation en dignité humaine des victimes du génocide sont l'apanage de quelques individus ; les rescapés du génocide sont assistés par un petit nombre de gens dont les militaires et les agents de l'ordre comme si c'était eux les seuls concernés par le génocide.
- Il y a ceux qui luttent contre la mémoire du génocide et de rendre hommage aux victimes, prenant la mémoire comme un avivement de la rancune alors que c'est la prévention et la lutte contre le génocide.
- Certains religieux combattent l'action d'exhumation des restes des corps des victimes du génocide, disant à tort que c'est un péché, or c'est une façon de camoufler ce qu'ils ont fait et de minimiser le génocide.
- Nombreuses personnes refusent de montrer où on a jeté les victimes du génocide.
- Nombreux dirigeants ne sont pas motivés aux mémoires et à l'inhumation des victimes du génocide ;
- Il y a où les mémoriaux du génocide ont été mal construits, ils s'effondrent puis l'eau stagne au-dessus pendant la saison de pluie, sa propreté n'est pas aménagée.
- Dans certains endroits, on a remarqué qu'il y a mélange des cérémonies d'inhumation et celles des aveux de culpabilité tellement que s'elles se réalisent en même temps, on constate que c'est une raillerie aux rescapés du génocide au lieu de les reconforter.

Ces problèmes ont été constatés dans toutes les provinces.

## **LES MESURES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN PRATIQUE**

### **1. Le ministère de la Jeunesse, Culture et Sport ; la Commission d'Unité et de Réconciliation ; les responsables religieux, IBUKA et la Société civile.**

- Expliquer et enseigner aux rwandais que le génocide concerne tout le monde.
- Enseigner aux rwandais que la mémoire du génocide est nécessaire et qu'elle est une des façons de le prévenir.
- Expliquer aux responsables religieux que la participation aux activités d'inhumation en toute dignité humaine des victimes du génocide, que ne pas le faire serait en rencontre avec la politique de la réconciliation des rwandais.

- Mobiliser tous les rwandais en général à participer activement aux programmes en rapport avec le deuil national et l'inhumation en dignité des victimes du génocide surtout en indiquant où on a jeté les corps afin de les inhumer en dignité.
- Mobiliser tous les rwandais à respecter les mémoriaux du génocide en général et de punir ceux qui ne le font pas.
- Réfectionner les sites mémoriaux du génocide, construire là où ils ne sont pas construits et de mettre en place les instructions permanente de les protéger.
- Montrer clairement aux rwandais la différence qu'il y a entre les cérémonies d'inhumation en dignité et les témoignages sur le génocide, les aveux et les plaidoyers de culpabilité et la façon dont elles sont faites ceci pour qu'au lieu de traumatiser les gens, soient plutôt un moyen de les reconforter et aider les rwandais à la réconciliation.
- Conscientiser les personnes qui ont avoué leurs crimes, de le faire de leur foi sans que ça soit une façon tricher pour pouvoir tout simplement bénéficier une issue de sortir de la prison, ainsi lors de leurs témoignages, qu'ils cessent de se vanter comme s'ils avaient fait une action héroïque.

## **1. Le Ministère de l'Administration Locale, du Développement et des Affaires Sociales**

- Sensibiliser les rwandais en général et les instances administratives surtout les autorités de base, que c'est du devoir de chacun de rendre hommage aux victimes du génocide, en participant activement aux actions d'inhumer en dignité, de bien protéger les sites mémoriaux du génocide et de ne pas les faire l'apanage des seuls rescapés du génocide.
- Mettre en place une façon de respecter la loi régissant les cimetières, les gens ne devraient pas continuer à être enterrés comme on veut, et d'ailleurs les conseils consultatifs des secteurs doivent déterminer des lieux qui serviraient de cimetières et cela d'une façon connue.

## **I. LA NEGATION ET LA MINIMISATION DU GENOCIDE**

### ***LES CONCLUSIONS***

Il a été constaté que partout où il a été perpétré le génocide au monde, ceux qui seraient les auteurs, leurs complices, ceux qui l'ont assisté passivement, tous sont caractérisés par sa négation juste quand il se termine. Reconnu au niveau international, ils commencent à le minimiser.

Ceux qui ont commis le génocide et ceux qui les soutiennent se gardent d'utiliser le mot « génocide », ils le font sciemment et le remplacent par « tragédie, ce qui s'est passé, le drame tombé sur ce pays, la révolution, les massacres et autres. » Ceux qui

utilisent la langue française disent « Tragédie rwandaise, massacres interethniques, événement etc.... »

Autres caractéristiques de ceux qui minimisent le génocide sont :

- Combattre IBUKA, FARG et AVEGA parce qu'elles leur rappellent le génocide et le rôle qu'ils y ont joué ;
- Lutter contre la mémoire au génocide, ils souhaitent qu'il soit oublié ;
- Refus de participer dans les activités en rapport avec l'inhumation en dignité les victimes du génocide ;
- Refus de suivre toutes les émissions qui passent à la Radio et la Télévision lors du deuil national ;
- Faire disparaître de façons différentes les indices sur le génocide ;
- Menacer les rescapés et les témoins, tuant certains d'entre eux dans le but de faire disparaître complètement les indices de génocide ;
- Forger les mots qui avivent la haine ethnique et le génocide ainsi que de les propager.

Ceux qui minimisent le génocide n'acceptent pas qu'il a été planifié, ils disent qu'il a été motivé par la descente de l'avion de HABYARIMANA Juvénal et qui aurait provoqué la colère de la masse populaire. Ils confondent le génocide avec la guerre, ils propagent un discours comme quoi il y a eu « Double génocide. » Ils aiment tromper l'opinion volontairement que le gouvernement d'union des rwandais est un « gouvernement des tutsi » ;

Ils ont une unité avec les infiltrés, soutenant ainsi leurs actions, ils s'unissent avec les ennemis du Rwanda ;

Ils sont caractérisés par une insatisfaction et de ne pas admirer les réalisations du gouvernement d'union des rwandais, la façon dont la société rwandaise continue à s'édifier leur font une honte et la colère car leur objectif d'exterminer les tutsi et les autres qui ne soutenaient pas le génocide, n'est pas atteint.

Les gens pareils qui se trouvent dans les différentes catégories des rwandais et des étrangers, sont les suivants :

Certains rwandais qui s'opposent au gouvernement alors qu'ils font parti, ayant un pied au Rwanda et un autre ailleurs, pour un rien du tout il quitte le pays, on constate qu'ils n'ont pas un cœur tranquille, se comportant comme un oiseau-volant (Inyoni ngurutsi), certains responsables religieux et des organisations non gouvernementales qui sont devenus comme des canaux de diffusions des divisions et d'atteinte à la souveraineté de notre pays ; certains enseignants, certains étrangers et des rwandais se trouvant à l'extérieur du pays surtout les infiltrés et leurs sponsors, ainsi que ceux qui font passer des émissions sur des radios internationales (VOA, BBC, RFI, MARIYA, MAENDELEO, OKAPI, RTNC ...) dans le soucis de minimiser le génocide.

## **LES MESURES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN APPLICATION**

### **1. Le Gouvernement rwandais**

- Accélérer la mise en place de la commission nationale de lutte contre le génocide

### **1. Le Parlement**

- Légiférer les lois réprimant les négationnistes et ceux qui minimisent le génocide.
- Entretien de bonnes relations avec les autres parlements des pays étrangers pour la lutte contre le dénigrement du génocide.

### **1. Le Ministère de la Jeunesse, culture et sport**

- Expliquer et enseigner aux rwandais que la mémoire du génocide n'est pas avivement de la rancune, plutôt que c'est une façon de se prévenir pour que ça ne se percute plus jamais.

### **1. Ministère de l'éducation**

- Intégrer dans les programmes scolaires, les thèmes sur le génocide et la façon de s'en protéger.

### **1. Le Ministère des Affaires Etrangères**

- Expliquer aux étrangers et aux rwandais de la diaspora le programme du gouvernement ayant pour but de réconcilier les rwandais, combattre le génocide et sa minimisation.

### **1. Les universités du Rwanda**

- Entretien des amitiés et une collaboration avec les universités extérieures dans les actions de lutte contre le génocide ;
- Publier des recherches, des écrits et d'autres façons de démentir des déclarations mensongères, écrits, déclarés sur les radios, télévisions et Internet visant à minimiser le génocide.

### **1. La Commission Nationale d'Unité et de Réconciliation**

- Préparer d'une façon urgente des conférences sur la négation et la minimisation du génocide et cela à tous les échelons du pays.
- Mobiliser les rwandais de toutes les catégories à prendre conscience des problèmes épineux qui ont longé la nature rwandaise à savoir :
  - La culture de l'impunité devenue routinière chez les rwandais, qui fait que les lois ne soit pas observée et l'injustice s'éternise au Rwanda
  - La culture de l'indifférence sans blâmer les tueurs, ceux qui menacent, qui minimisent le génocide, ceux qui fauchent la culture rwandaise et ceux qui propagent l'idéologie de génocide.
- Mobiliser les hutu qui n'ont pas trempé dans le génocide et ceux qui ne l'ont pas soutenu, à se désolidariser avec les génocidaires, comme ça les paroles globalisantes disant que tous les hutu ont tué, prendront fin définitivement.

### **1. Les confessions religieuses et la société civile**

- Combattre dans leurs administrations, ceux qui se cachent derrière ces confessions et sociétés continuant de propager la minimisation du génocide et de son idéologie en général.
- Donner de bons exemples à leurs chrétiens, en ne faisant pas la discrimination, en se gardant de t en combattant l'idéologie de génocide.
- Collaborer avec d'autres instances dans des activités de lutte contre le dénigrement du génocide.

## **I. LE TRAUMATISME**

### ***LES CONCLUSIONS***

En général les gens ne savent pas l'ampleur du traumatisme, ils le prennent à la légère, il y a ceux qui le prennent comme une maladie mentale d'un individu pris isolement.

Les spécialistes en psychologie affirment que le traumatisme est un problème sérieux qui concernent tout le monde qui a rencontré divers problèmes surtout les rescapés du génocide ainsi que ceux qui l'ont commis et ceux qui ont des relations avec eux.

Il a été constaté que ce problème de traumatisme peut occasionner un handicap profond, au cas où il n'aurait pas traité suffisamment, il peut handicaper le développement du pays en général (cela ne concerne pas les rescapés du génocide uniquement.)

Pour les rescapés du génocide, le traumatisme maltraité provoque chez les traumatisés la vulnérabilité, se livrer aux actes ignobles et la perte de l'espoir de l'espoir en l'avenir.

Leurs causes de traumatisme sont diverses dont les dont les objets les rappelant leur vie pendant le génocide, les menaces dont ils sont victimes, ce qu'ils entendent dans les juridictions gacaca, les témoignages qui sont donnés sur le génocide.

Autre chose, le traumatisme pris à la légère peut être à l'origine d'un autre massacre qui serait fait par les traumatisés du génocide qu'ils ont commis ainsi que leurs descendants.

Ces spécialistes affirment également que le traumatisme est une des conséquences grave du génocide, que la répression du crime de génocide est une des solutions principales du traumatisme surtout en exécutant la punition sur le lieu du crime. C'est pourquoi la commission ad-hoc demande au gouvernement rwandais et aux Nations Unies de juger les procès d'Arusha au Rwanda comme étant une des solutions de soigner le traumatisme.

## ***LES MESURES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN PRATIQUE***

### **1. Le Ministère de la Jeunesse, Culture et Sport**

- Il faut une conférence nationale devant étudier les problèmes liés au traumatisme et la façon de s'en occuper.
- Cette conférence devrait rassembler les intellectuels de toutes les catégories surtout les spécialistes en traumatisme. Par exemple :
  - Le parlement ;
  - Le ministère ayant la culture dans ses attributions ;
  - Le ministère de l'administration locale ;
  - Le ministère de la santé ;
  - Le ministère de l'éducation et des universités ;
  - Le ministère de l'information ;
  - Les responsables des confessions religieuses.
- Eriger un lieu de rencontre où les gens puissent échanger sur ce qui s'est passé pendant le génocide et ses conséquences, chacun devrait dire ce qui le hante, tout ce qui le chagrine, mais les rwandais doivent être préparés d'avance à accueillir les propos qui seraient entretenus dans cette rencontre, les pleurs, le chagrin des victimes.
- Les activités culturelles (les chants, les danses, les écrits, les théâtres et cinéma...) doivent préparer et accompagner ces rencontres.

### **I. LA JUSTICE EN GENERAL ET LES JURIDICTIONS GACACA EN PARTICULIER**

## ***LES CONCLUSIONS***

- La justice n'est pas transparente surtout dans la Chambre du Conseil.
- La corruption subsiste dans la justice ;
- Les procès traînent et la plupart de ceux qui ont été jugés ne sont pas exécutés ;
- Il a été remarqué une grande différence entre les peines données par les Tribunaux de Premières Instances et celles données par les Cours d'Appels. Cette différence est parfois due à la corruption ou au manque de volonté de punir les crimes de génocide ;
- Les juridictions gacaca n'ont pas été sensibilisées suffisamment auprès de la population, seul un petit nombre connaît que les juridictions gacaca est une justice réconciliatrice, par ailleurs ceux qui minimisent le génocide disent que les juridictions gacaca ont été instituées pour exterminer les hutu ;
- Les autorités, les religieux, les commerçants et les intellectuels ne s'intéressent pas des juridictions gacaca, les considérant comme un apanage des paysans ;
- Nombreux des autorités de base sont accusés de génocide et contrarient les juridictions gacaca ;
- Certains juges intègres faillent à leurs attributions à cause du manque de compétence ou du népotisme ;
- La loi régissant les juridictions gacaca n'est pas observée comme huer, faire du bruit, persécuter les témoins ;
- Emprisonner les gens expressément avec l'objectif de faire taire les témoins ;
- Les dossiers des juridictions gacaca ne sont pas conservés en sécurité ;
- Dans les secteurs, les grandes familles en choisissant parmi eux les intrépides qui vont protéger leurs congénères accusés de génocide.

## **LES MESURES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN PRATIQUE**

La Cour Suprême, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Administration Locale, du Développement et des Affaires Sociales

- Mettre en place un Conseil de Justice siégeant une fois le mois, présidé par le préfet de la Province, réunissant le Président du Tribunal de Province et la Ville de Kigali, le Procureur près le Tribunal de Province et la Ville de Kigali, le Commissaire de la Police au niveau de la Province, le Directeur de la Prison, et cela dans le cadre d'échange d'idée, de promouvoir la justice et le suivi de l'exécutions des procès.
- Etablir un mécanisme de suivi permanent des dossiers depuis leurs établissements les officiers de la police judiciaire, leurs différentes transmissions entre différentes instances jusqu'au moment du procès, et cela évitera une mauvaise habitude de faire disparaître quelques feuilles du dossier en les remplaçant par d'autres en vue de dissimuler les indices de culpabilité. Cela permettra aussi de mâter ceux qui ont cette habitude et de les identifier ;

- Faire connaître par écrit aux instances policières, aux autorités de district et à la partie plaignante, les décisions prises par la chambre du conseil.
- Les jugements des procès qui ont été objet des grandes différences entre les décisions prises par les Tribunaux de Premières Instances et la Cour d'Appel doivent être analysés sérieusement par le Haut Conseil de la Magistrature. Ce dernier doit prendre les mesures dans le cadre de corriger les décisions prises de travers ;
- Les autorités à tous les niveaux, les particuliers, les intellectuels, les représentants des confessions religieuses doivent participer activement aux travaux de juridictions gacaca et de témoigner sur ce qu'ils ont vu pendant le génocide. Les employeurs doivent faciliter à leurs employés de participer aux travaux des juridictions gacaca. ;
- Les étrangers vivant sur le territoire rwandais devraient être mobilisés à participer aux travaux des juridictions gacaca, et ceux qui vivaient au Rwanda lors du génocide donneraient le témoignage sur ce qu'ils auraient vu ;
- Pour que les juridictions gacaca ne soient contrariées par les autorités de base accusées de génocide, il est très nécessaire que ces autorités de base qui sont sur la liste des présumés coupables du génocide dans la première et la deuxième catégorie, soient suspendu provisoirement ; quant aux hautes autorités, aux hauts cadres de l'Etat, les politiciens, doivent être poursuivies par les instances habilitées par exemple le sénat ;
- Les juges intègres des juridictions gacaca doivent être formés à la loi régissant ces dernières et doivent aussi être appelés à la suivre. Les récalcitrants doivent être remplacés ;
- Pour assurer la sécurité et la bonne marche des travaux des juridictions gacaca, les agents de sécurité devraient être présents sur les lieux ;
- Tous les dossiers relatifs aux juridictions gacaca doivent être gardés en toute sécurité ;

A ceux-là à qui il a été établi qu'ils ont contrarié les juridictions gacaca et la culture de la démocratie sous couvert de leurs grandes familles, ils doivent être chassés des rangs des juges intègres et punis.

**(A partir de la page 146-169)**

## **VII. LES EGLISES.**

### **Les conclusions.**

Les églises ont été implantées au Rwanda par l'arrivée des blancs. Depuis lors, elles ont joué un grand rôle dans la politique du Rwanda de façon qu'il était impossible de différencier un politicien d'un religieux. Tout ceci s'est poursuivi jusqu'à l'an 1959 et même après la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> République. L'évangile de l'amour enseignait que nous descendons nous tous d'une même personne, cette évangile n'a pas été renforcée, et d'ailleurs l'on constate que certains religieux et les fidèles de ses églises ont été

caractérisés par ses divisions ethniques. Ceci a fait que beaucoup des chrétiens ont répondu aux massacres.

Après 1994, les églises peuvent être classées en trois catégories :

1. Les églises qui ont opéré depuis longtemps au Rwanda ;
2. Les églises qui naissent ;
3. Les églises qui opèrent sans la personnalité juridique.

Après le génocide, la plupart des rwandais ont regagné le pays et ont adhéré dans différentes églises, et ceci n'a pas posé des problèmes.

Pour instaurer l'administration de ses églises qui les a reçu, une question était née au sein de ceux qui disaient que leurs églises allaient être récupérées par ceux qui sont venus de l'extérieur alors que ceux qui les ont créés sont sur place. Ceci veut dire que l'administration de ses églises allait être prise par les tutsis alors que les hutus qui les ont créés sont là. Il y a ceux qui continuent de travailler dans cette division, tout comme il y en a d'autres qui ont opté de créer leurs propres églises.

Le mauvais fonctionnement qui caractérise ses églises ainsi que les intérêts qui s'y cachent derrière, ceci fait que ses églises sont caractérisées par l'idéologie génocidaire ainsi que d'autres actes qui l'appuient.

### **1. Voilà ce que nous trouvons dans l'église ADEPR.**

- Le fait de comprendre que leur église était récupérée par ceux qui sont venus de l'extérieur, que quelqu'un devrait normalement adhérer au sein de l'église, malgré qu'il fut pasteur à l'extérieur, en tant qu'un simple fidèle ;
- Certains membres de l'administration de ses églises optent pour le fonctionnement basé sur les ethnies à cause de leurs propres intérêts ;
- Conduire les fidèles dans des conflits ethniques en leur disant que la paroisse qu'ils se sont construite ne peut pas être dirigée par ceux qui sont venus de l'extérieur ;
- Les hutus prient en s'asseyant de leur côté et les tutsis de l'autre côté ;
- Certaines paroisses se détachent et refusent de déposer les offrandes collectées au siège de l'église ;
- Amener la population à ne pas adhérer aux programmes de l'Etat ( gacaca, les rondes nocturnes, la mutuelle de la santé) ;
- Semer la terreur et donner des prévisions qui amènent la population à perdre confiance dans les jours à venir.

### 1. **ce que nous rencontrons dans l'église Méthodiste Libre.**

- comprendre que leur église était récupérée par les gens qui sont venus de l'extérieur, que quelqu'un devrait venir dans l'église malgré qu'il fit pasteur à l'extérieur, en tant qu'un simple fidèle ;
- certaines paroisses ont été sujet de partage, mais aussi le pays a été partagé en deux parties, l'une est composée de « conférence de l'Ouest » et est dirigée par les hutus ; l'autre partie est composée de « conférence de l'Est » et est dirigée par les tutsis ;
- certains représentants optent pour le fonctionnement basé sur l'ethnie parce qu'ils spéculent pour leurs propres intérêts ;
- conduire les fidèles dans des conflits basés sur les ethnies en leur disant que la paroisse qu'ils se sont construite ne peut en aucun cas être dirigée par ceux qui venus de l'extérieur ;
- certaines paroisses se détachent en refusant d'envoyer les offrandes collectées au siège de l'église.

### 1. **ce que nous rencontrons dans l'église catholique.**

- ne pas dénoncer les prêtres et quelques uns de ses religieux qui ont exécuté le génocide et ne pas accepter le rôle que l'église catholique a joué pour implanter l'idéologie génocidaire au Rwanda ;
- véhiculer sur l'idéologie de la pauvreté et faire stagner la population dans la pauvreté ;
- assister les vulnérables en se basant sur l'appartenance ethnique ;
- dans beaucoup des diocèses il y a tant des prêtres d'ethnie hutu.

### 1. **ce que nous rencontrons chez les témoins Jéhovah, les ABAGOROZI, ABAKUSI et les chez les ABATEMPERA.**

- Amener la population à ne pas adhérer aux programmes de l'Etat ( gacaca, les rondes nocturnes, la mutuelle de la santé,...) ;

### 1. **ce que nous rencontrons chez les témoins b'IZUKA(témoins la de résurrection).**

- créer des associations qui se basent sur les divisions ethniques.

### 1. **ce que certaines églises ont de communs.**

- s'enrichir, voler et gérer mal les financements qu'elles reçoivent des bailleurs de fonds ou les églises qui opèrent à l'extérieur ;
- miter sciemment un pasteur dans une paroisse pauvre avec intention de l'écarter et de le faire comprendre (souffrir) ;
- une dispute qui est provoquée par les offrandes en provenance des paroisses qui ne disposent pas des mêmes capacités ;
- se prendre les fidèles ;

- ne pas avoir un programme d'activités consistant pour l'église et garder des gens toujours dans des prières ;
- se rassembler d'une manière illégale ;
- interdire la population de dire la vérité sur ce qu'elle sait dans les juridictions gacaca, le fait de ne pas dénoncer le génocide ;
- les églises qui sont dirigées par des personnes qualifiées d'incompétence.

## **LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.**

### **1. l'assemblée nationale.**

- mettre en place une loi spéciale régissant les structures et le fonctionnement des églises au Rwanda qui est différente d'autres associations.

### **1. le ministère de l'administration locale ; le ministère de la sécurité nationale et le ministère de la justice.**

- résoudre définitivement les conflits ethniques qui sont surtout dans les églises comme ADEPR et l'église Méthodiste Libre, ceux qui veulent véhiculent sur la division qu'ils soient poursuivis ;
- faire le suivi et voir si les églises respectent les programmes du gouvernement, celles qui ne les respectent pas qu'elles soient dissoutes ;
- demander à toutes les églises de dénoncer le génocide, de son idéologie et de se donner surtout à la résolution de ses conséquences ;
- demander aux églises (toutes) de sensibiliser leurs fidèles sur les juridictions gacaca et d'y participer activement ;
- demander aux églises de renoncer à leurs mauvaises habitudes d'aider les vulnérables sur critère de leur appartenance ethnique ;
- poursuivre et dénoncer les églises qui gardent les jeunes dans des activités seulement de l'église et de les demander de concevoir des programmes de développement avant toutes autres choses ;
- dénoncer les églises qui continuent de véhiculer sur l'idéologie de la pauvreté, le terrorisme, les rumeurs qui sont faits par quelques uns de ses membres ;
- dissoudre l'association ABAHAMYA b'IZUKA de Gisenyi -Paroisse de MURAMBA district de Kageyo et de poursuivre les religieux qui se cachent derrière cette association ;
- approcher les représentants des témoins JEHOVA et leurs fidèles dans le but de les aider à changer leur fonctionnement, suivre à la lettre les lois du gouvernement et collaborer avec les autres dans les activités de l'unité et de la réconciliation nationale ;
- poursuivre les ABAGOROZI, ABATEMPERA, ABAKUSI, que leurs activités soient dissoutes et que ceux qui les exercent soient poursuivis ;
- dissoudre toutes les églises qui opèrent sans l'autorisation et celles qui causent l'insécurité au sein de la population, de manière que lors des prières elles ne donnent pas la paix à la population, prier dans les forêts, et dans les grottes.

## 1. **commission de l'unité et la réconciliation nationale**

- créer un cadre de consultation ou un forum qui doit servir de rencontre entre l'Etat et les églises dans le cadre d'échange d'idées.

## **VIII. L'AUTORITÉ (ou l'administration)**

### **LES CONCLUSIONS.**

L'autorité du Rwanda avait combattu le génocide et son idéologie, mais actuellement cette autorité a été approchée à la population, la démocratie s'est développée davantage. La population avait procédé aux élections au niveau national et au niveau des instances de base, l'administration fonctionne de plus en plus très bien malgré qu'il y a encore des activités dans lesquelles l'idéologie génocidaire se manifeste toujours, ses activités la renforcent ou sèment la division et ceci par les autorités. Certaines de ses activités sont les suivantes :

- travailler dans les caches- caches, la non concertation et le fait de ne pas résoudre les problèmes à temps ;
- le fait de parler deux langages, le de ne pas dire la vérité et le fait de ne pas montrer la position que vous occupez ;
- le fait de ne pas dénoncer le génocide ouvertement, le fait de ne pas dénoncer certains parmi ceux qui ont exécuté le génocide et d'autres crimes connexes ;
- ils manifestent un silence ;
- ils sont souvent parmi ceux qui causent les problème au lieu d'être dans le rang de ceux qui les résolvent et attisent la division et la haine dans la société ;
- le fait de ne pas secourir (ou protéger) ceux qui se dirigent vers vous et de traîner à prendre des décisions allant dans le sens de la protection ;
- entraîner la population vers la division basée sur les ethnies, et autres qui ont pour but de vous orientez vers les intérêts personnels, et ceux ci peuvent être à l'origine des actes ignobles et de l'insécurité ;
- le fait de ne pas porter à la connaissance de la population les bonnes réalisations de l'Etat, ce qui fait que cette population n'éprouve pas beaucoup de confiance en lui ;
- inciter la population contre le pouvoir établi et la faire comprendre que vous êtes la seule personne importante pour elle, que si votre présence n'est pas là elle n'existerait pas ;
- réclamer sous l'étiquette de l'ethnie, dans les programmes prévus, les uns sont écartés alors que les autres sont favorisés ;
- se cacher derrière les ONGs les plus importantes dans le seul but d'avoir comment arriver aux intérêts personnels ;
- l'emploi d'une mauvaise langue, qui détruit dans le but de faire du mal
- le faite de déposer tardivement les questions à ceux qui sont chargés de les résoudre et de donner des rapports plein des mensonges ;
- le fait de ne pas convoquer les réunions et de ne pas bien les organiser et des fois si elles sont convoquées, elles ne visent pas l'intérêt général mais l'intérêt personnel ;

- les réunions des conseils des districts qui ne sont pas convoquées au temps opportun, mais aussi qui ne disposent pas des programmes de développement pour la population ;
- les conflits et les divisions qui sont au sein de l'administration, dans quelques unes (les provinces, comités exécutifs, conseils consultatifs) ;
- la dispute des postes au pouvoir et le fait de ne pas les quitter causent souvent des divisions ;
- le fait des autorités de ne pas demander conseil, l'on trouve que certaines décisions sont prises à la hâte, ou bien elles sont mal prises .

## **LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.**

### Ministère de l'administration locale.

- sensibiliser les autorités sur la culture de l'amour de la patrie et la faire aimer aux dirigés ;
- sensibiliser l'autorité de base à approcher la population, suivre leurs problèmes et les résoudre ;
- punir exemplairement les dirigeants qui ne respectent pas leur mission, qui sèment la division sous ses formes laquelle division sème la discorde dans la population ;
- mettre en place un programme d'explications à la population sur les problèmes qui menacent le Rwanda, combattre les rumeurs qui sèment les divisions au sein des rwandais ou qui peuvent causer de l'insécurité ;
- entraîner les dirigeants de base à la culture de donner et de recevoir des conseils ;
- renforcer les relations avec les autres institutions, la collaboration et la complémentarité de tous les jours et d'avoir un programme d'évaluation ;
- accepter que l'on vous change des postes et de les quitter sans autres complications ;
- se donner beaucoup au programme de la décentralisation et demander aux autorités d'y jouer un rôle remarquable ;
- mobiliser chaque haute autorité de suivre de proche de ce qui se passe dans son district d'origine et de donner des conseils constructifs au lieu d'être à l'origine des divisions comme il est par les populations sur certaines autorités.

## **IX. LA PAUVRETÉ ET L'INÉGALITÉ.**

### LES CONCLUSIONS.

Le Rwanda est parmi les pays les plus pauvres au monde à cause des différentes raisons, comme par exemple être loin de l'océan, le fait de ne pas avoir des richesses naturelles suffisantes et autres. Le gouvernement de l'union nationale s'est levé pour lutter contre la pauvreté en instaurant les programmes différents.

Mais il y a ceux qui ignorent jusqu'à lors d'un pas déjà franchi, en faisant semblant que le génocide avait détruit l'économie du pays. ils minimisent ce que le gouvernement essaient de faire et ils disent à la population que le gouvernement ne fait rien pour la

population, ceci dans le but de sommer davantage la population dans la pauvreté et d'inciter la population contre le pouvoir établi.

Ceci se voit surtout chez certains religieux, chez les organisations non gouvernementales, chez les rwandais vivant à l'étranger et chez certains politiciens.

D'autres choses auxquelles ils spéculent dessus pour dérouter la population c'est de montrer l'inégalité entre la ville de Kigali et la campagne, l'inégalité des salaires, les impôts, se créer l'emploi, les problèmes d'investissement dans la campagne et autres.

Pour tous ses problèmes, ils font semblant que le gouvernement avaient pris des stratégies, et puis ils spéculent sur cela dans le but de couper la force à la population, pour qu'elle perd de la confiance qu'elle a vis-à-vis de l'Etat appelé « l'Etat des tutsis ». c'est à ce gouvernement que l'on reproche tous les maux : la famine, les inondations, grissement de terrains, la hausse des prix du carburant, la valeur du dollar et autres. Ils disent qu'aucun bien ne peut provenir à ce gouvernement.

## **LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.**

**Le gouvernement mais d'une façon particulière, le ministère des finances et de la planification, le ministère de l'agriculture et de l'élevage et le ministère du commerce.**

- expliquer davantage à la population le programme de lutte contre la pauvreté ;
- organiser des débats dans toutes les institutions sur la question de la pauvreté et que le rôle de chaque citoyen rwandais soit visible, au lieu de continuer de rejeter la responsabilité sur telle ou telle ;
- continuer de sensibiliser le citoyen rwandais à exécuter un travail bien soigneux ;
- doter des nouvelles forces au programme de l'investissement qui multiplient du travail dans les villes et campagnes ;
- doter suffisamment des forces aux programmes des activités qui donnent des résultats dont les produits sont à exporter vers les marchés internationaux grâce aux devises qu'ils font entrer au pays ;
- rester toujours lié aux programmes qui développent la technologie, elle qui permettra à ce que les produits du Rwanda soient compétitifs avec ceux des autres pays étrangers sur les marchés internationaux ;
- continuer à doter des compétences aux rwandais pour que le force et la capacité qu'ils disposent puissent les aider d'avoir la chance d'obtenir du travail dans le pays et ailleurs ;
- continuer de bâtir la culture d'avoir une vision lointaine, faire des épargnes et adhérer dans la mutuelle de la santé et dans des sociétés d'assurance ;
- combattre ceux qui minimisent le génocide en disant que ce dernier a été causé par la pauvreté ou que le prochain génocide serait entre les riches et les pauvres.

## **X. LES ASSOCIATIONS et LES ONGs.**

Les associations et les ONGs (Organisations Non Gouvernementales) sont très nombreuses, on les trouve dans toutes les provinces du pays, mais en globalement elles fonctionnent très bien. Elles assistent les activités de la population qui les présentent un intérêt capital comme par exemple réhabiliter et construire les logements, aider les vulnérables, appuyer le secteur agricole, l'élevage, la santé, sensibiliser la population à connaître leurs droits et de se regrouper dans des associations qui ont pour but de lutter contre la pauvreté, et d'atteindre le bien être. Tous ceux-ci embrassent la politique du gouvernement de l'union nationale qui s'est levé pour développer les milieux ruraux, qui sensibilise aux rwandais de se regrouper dans des associations, dans des coopératives, dans des sociétés, etc.

Les ONGs, quant à elles, le terrain libre leur a été accordé, elles ont été fortement assistées, elles ont eu de l'autorisation d'opérer facilement qu'elles n'ont jamais reçue dans les années antérieures.

Mais aussi, tout n'est pas claire à 100%! Il y a certaines associations et certaines ONGs qui sont devenues comme un réseau des idéologies génocidaires, un réseau des choses qui attisent ce génocide ou qui tendent vers ce dernier. On le remarque souvent dans ce qui suit :

- véhiculer sur les divisions ethniques et régionales pour créer les organisations, les divisions au sein de l'administration de ses associations et au sein de leur fonctionnement ;
- concevoir des programmes avec les concernés, la façon dont les aides sont trouvées et les personnes à qui elles sont destinées ;
- être manipulé par ceux qui ont une idéologie génocidaire basés à l'étranger, ils utilisent de l'argent ;
- mentir, dérouter, créer l'instabilité au sein de la population dans le but de les inciter à se révolter contre le pouvoir établi, pour qu'elle prenne le chemin de l'exil;
- se constituer un réseau de ceux qui combattent contre l'unité des rwandais ;
- tendre vers et attiser l'idéologie génocidaire ;
- opérer dans les caches – caches, ne pas oser montrer les bailleurs de fonds ainsi que d'énormes moyens qu'ils vous ont donné, la richesse que vous avez et comment l'utilisé, dans le seul but de dérouter l'administration ;
- faire le contraire de ce qui est dans le programme que vous avez donné à l'Etat dans le but de masquer ce que vous etes entrain de faire ;
- opérer dans le désordre, sans avoir des résultats palpables pour le compte de la population, par ailleurs vous les confrontez dans le but de tendre vers l'idéologie génocidaire.

Tous ceux là, on l'a beaucoup remarqué dans le collectif d'associations F.O.R et dans l'ONG LIPRODHOR.

## **LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.**

### 1. **L'assemblée nationale.**

- réviser la loi régissant le fonctionnement des associations et les ONGs de façon que la clause qui lutte contre l'idéologie génocidaire se retrouve dedans.

#### 1. **Le ministère de l'administration locale**

- Aider les collectifs d'associations suivantes : URUGAGA-IMBARAGA, CLECAM, BAIR, COODAF qui ont été caractérisées par la division, de passer à la réforme et de changer leur mode de travailler de façon visible. D'une manière générale, ses collectifs d'associations sont demandés d'insérer des programmes qui luttent contre l'idéologie génocidaire dans leurs statuts, dans leurs programmes d'activités. Exemple : donner du travail dans tous les domaines, assister toutes les populations sans discrimination aucune et dans leur collaboration avec les bailleurs de fonds de façon que tous les rwandais s'y sentent dedans.

#### 1. **Le ministère de la justice, le ministère de la sécurité nationale, le ministère de l'administration locale.**

- dissoudre les organisations non gouvernementales, qui poursuivent et qui sont caractérisées par l'idéologie génocidaire, qui ont été averties depuis longtemps, mais qui n'ont pas voulu changer : LIPRODHOR, F.O.R, ABAHAMYA B'IZUBA, SOUVERNIS DES PARENTS, SDA-IRIBA.

#### 1. **Le ministère de l'agriculture, élevage et forêts ; le ministère du commerce ; le ministère de l'administration locale.**

- chercher comment résoudre urgentement les questions qui ont été trouvées dans des associations vendeuses des pommes de terres dans les provinces de Ruhengeri et Gisenyi. Les plus ciblées sont les suivantes :
  - COIMU (Koperative Ibukwa Muhinzi) ;
  - COTEMU (Koperative Terimbere Muhinzi-Mworozi ;
  - CECMA-TURWANYE INZARA.

## **XI. LA PRESSE.**

Le rôle qu'avait joué la presse pour propager et donner la force au génocide est connu au Rwanda.

Actuellement, la presse au Rwanda s'est beaucoup développée d'une façon satisfaisante. C'est un très bon réseau qui sert de passage des débats, des conseils et stratégies pour sensibiliser la population rwandaise à l'amour du travail et à la lutte contre la pauvreté, participer aux programmes de l'Etat, à l'unité et la réconciliation, l'amour de la patrie en tant que citoyen rwandais.

Mais tout n'est pas positif. Il y a ceux qui manipulent la presse pour leurs propres intérêts en ayant le but qui tend et qui propage l'idéologie génocidaire, les divisions, l'ethnisme

et des rumeurs qui ont pour but de semer la peur ou de confronter la population. On peut le voir de cette façon suivante :

- écrire, parler aux radio et à la télévision, utiliser l'Internet en donnant des informations mensongères qui ont pour but de semer de l'insécurité au sein de la population rwandaise et l'amener à se révolter contre le pouvoir établi ;
- propager les informations disant que c'est très chaud, ressusciter la haine en se référant aux questions non fondées ou qui ont été résolues dans le temps mais qui avaient causé des troubles dans le passé ;
- la presse étrangère, qu'il soit celle écrite, diffusée sur les ondes des radios, à la télévision, ou à l'Internet, on trouve que cette presse s'est transformée en vrai représentant des rwandais qui sont en exil à cause des crimes qu'ils avaient commis dans le but de critiquer et détruire l'administration, confronter la population en voulant qu'elle reste dans les divisions ethniques et régionales ;
- salir l'image du Rwanda à l'étranger, en annonçant (la presse) qu'au Rwanda il y a de l'insécurité, qu'au Rwanda il n'y a pas du respect des droits de l'homme ;
- ne pas reconnaître sciemment la vérité et le sacrifice de l'autorité pour développer le bien être social et de ramener l'espoir dans les jours à venir ;
- la presse fait semblant de reconnaître que son droit de diffuser les informations a des limites et qu'elle ne peut pas propager et avoir des tendances vers l'idéologie génocidaire.

## **LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.**

**Le ministère de l'information ; le ministère de l'administration locale ; le ministère des affaires étrangères ; l'ORINFOR et le conseil national des journalistes.**

- la presse publique et privée doivent connaître les questions principales que connaît le Rwanda et elles doivent jouer le rôle de les porter à la connaissance du public telles qu'elles sont ;
- sensibiliser et penser à créer quelque chose qui peut permettre à la presse de dénoncer le génocide, la presse doit jouer le rôle important dans les enseignements et des stratégies qui permettraient d'éviter à un futur génocide au Rwanda et ailleurs ;
- condamner par le biais de plusieurs voies ce qui se diffuse sur les radios, aux télévisions et à l'Internet qui sèment la discorde au sein de la population rwandaise ;
- voir si les radios fortes (ou internationales) qui sont devenues un réseau de l'idéologie génocidaire, devraient diffuser les informations sources sur ce qui se passe au Rwanda et doivent aider pour condamner le génocide et à ceux qui veulent toujours la perpétrer ;

- expliquer à ceux qui font le commerce de la presse que le droit à l'opinion et de sa livraison aux autres ne signifie pas le droit de créer des divisions au sein de la société rwandaise ;
- combattre et dénoncer les rumeurs, ceux qui les montent et ceux qui les propagent au Rwanda et à l'étranger ;
- continuer à doter la capacité et la compétence en formant les journalistes ;
- sanctionner sévèrement les journaux et les journalistes qui ont été caractérisés par l'idéologie génocidaire ;
- soutenir la presse privée parce qu'elle augmente au citoyen rwandais l'espoir de mettre les choses sur la balance, de savoir la vérité et de faire le bon choix.

## **LES ÉCOLES.**

Depuis qu'elles ont été créées en 1919, les écoles ont été caractérisées par la division basée sur les ethnies parce que les blancs ont favorisé les tutsis parce qu'ils le comprenaient ainsi à l'époque, voire même les intérêts qu'ils gagnaient.

Ceci a fait que même le groupe scolaire de Butare a commencé de mettre au devant les « indatwa » qui étaient majoritairement composés des tutsis. Quand ils ont terminé leurs études nombreux d'entre eux ont été recrutés dans l'administration du pays, d'ailleurs quelques uns parmi eux ont commencé de changer le comportement en perdant la culture rwandaise : sous estimer le roi, sous estimer ceux qui n'ont pas fréquenté l'école et se comporter comme les blancs. Et même après l'indépendance sous le règne des deux Républiques, les écoles étaient des lieux où on enseignait l'idéologie de la discrimination, qui s'était manifestée dans les massacres et dans la persécution des tutsis qui ont eu lieu surtout dans les écoles secondaires et à l'université en 1973.

Autre chose est que parmi ceux qui ont planifié et exécuté le génocide il y a ceux qui ont étudié beaucoup ainsi que les professeurs des universités.

Malgré que le gouvernement de l'union nationale avait fait beaucoup de défis en matière de lutte contre la discrimination au sein des écoles, actuellement dans les écoles qu'il soit les enseignants, qu'il soit les directeurs des écoles et même les écoliers il y a ceux qui véhiculent et toujours sur l'idéologie génocidaire.

## **LES CONCLUSIONS.**

Dans les recherches qu'une commission spéciale a effectué au sein des écoles, certaines de ses écoles ont été caractérisées par ce qui suit :

- chasser un enseignant à cause de son appartenance ethnique ;
- diviser sur base de l'appartenance ethnique en nommant les directeurs des écoles surtout au sein des églises ;
- rendre les élèves outils manipulateurs des politiciens en véhiculant sur les idées de la discrimination surtout pendant les périodes des élections ;
- diviser les ethnies pendant les élections des étudiants qui représentent les autres dans certaines universités et dans d'autres écoles secondaires ;

- les enseignants persécutent les élèves rescapés du génocide en les ridiculisant sur le fonds du FARG mais aussi ils propagent cela au sein de tous les élèves ;
- minimiser le génocide en paroles, dans le comportement durant le deuil national, en écrits et en tracts qui ont pour but de traumatiser les élèves, ridiculiser ceux qui ont été traumatisés mais aussi le fait de les laisser à eux seuls ou bien le fait de cacher leur traumatisme.

## **LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.**

### **1. Le ministère de l'éducation, le ministère de la justice et le ministère qui a la famille et le ministère qui a la culture dans ses attributions :**

- punir d'une façon exemplaire les enseignants, les directeurs des écoles et les élèves qui ont été caractérisés par l'idéologie génocidaire ;
- mettre en place et enseigner l'éducation civique et l'histoire du Rwanda allant dans le sens de la politique nationale sur l'éducation ;
- restructurer et accorder beaucoup de valeur au métier d'enseignant dans le but d'amener à ceux qui l'exercent de l'aimer davantage ;
- créer le syndicat des enseignants qui les aide à résoudre les problèmes auxquels ils rencontrent dans l'exercice de leur métier ;
- multiplier les écoles techniques et faciliter à ceux qui sollicitent des crédits pour se créer des activités ;
- sensibiliser les parents pour combattre l'idéologie génocidaire au sein de la famille.

## **XIII. LE ROLE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE.**

### **Les conclusions.**

Depuis la période coloniale, le rôle de la communauté internationale pour implanter la division au sein de la population rwandaise est très grand. Les colons avaient changé l'histoire du Rwanda, ils ont monté une histoire pleine de haine au sein des filles et garçons du Rwanda en disant que l'origine des rwandais n'est pas la même pour tous, qu'ils n'ont pas de points de communs. Ils ont utilisé les ethnies qui ne sont pas correctes, celles des hutus et tutsis, en les reproduisant sur tous les papiers qui identifient le citoyen rwandais, dans les journaux et dans divers livres qui ont été écrits sur le Rwanda. Tous ceux ci ont renforcé la division, la haine et les tueries manipulés pendant une très longue période par les politiciens qui voulaient toujours garder le pouvoir dans leurs mains.

Le génocide de 1994 a été rendu possible parce que depuis 1959 tuer un tutsis c'était devenu comme une coutume, la communauté internationale et les organisations internationales comme ONU assistaient.

Autre chose est que parmi la communauté internationale, il y a quelques pays qui avaient soutenu le gouvernement des assassins pendant une très longue période mais aussi ils ont aidé à mettre en exécution le plan du génocide de 1994.

Ici, l'on peut citer la France qui avait joué le rôle de premier plan pour planifier le génocide en entraînant les interahamwe, en les dotant du matériel et en les aidant à mettre le génocide en exécution.

Le gouvernement génocidaire avait été soutenu par la France après son échec, la France a créé l'opération turquoise pour faciliter à ce gouvernement de prendre la fuite en se mêlant dans l'ensemble de la population qui ne savait pas de ce qui se passait.

Au moment où d'autres pays comme la Belgique, les USA et l'organisation des nations unies ont reconnu le génocide et demandé pardon au Rwanda pour avoir lui laissé seul, la France a quant à elle refusé de demander pardon. La raison en est que la France veut se montrer pour certains présidents des pays colonisés par elle comme une puissance qui est toujours prête à intervenir quand ces derniers viennent à voir des problèmes. Dans ce mauvais programme, la France s'est appuyé sur la presse, qu'il soit les radios comme RFI, les journaux comme LE MONDE, les journalistes comme Steven SMITH, les juges comme BRUGUIERE et les autres.

La communauté internationale dans son action de semer la division au sein de la population rwandaise dispose d'un autre réseau qui passe par les bailleurs de fonds comme 11.11.11 qui signifie « le 11 novembre à onze heure » TROCAIRE, CARE International, NPA, etc.

Ses organisations donnent des financements (ou des aides) basés sur un critère de la division ethnique mais aussi elles sont caractérisées par une collaboration avec des petits groupes (Udutsiko) des rwandais qui combattent le programme de l'unité et la réconciliation des rwandais, qui décident que d'autres associations ne puissent pas recevoir des financements de la part de ses ONGs.

Alors, à cause de ce partage flous du financement destiné à certaines associations qui se regroupent au sein de la société civile rwandaise, ceci a fait qu'il y a certaines associations qui n'avancent pas au moment où celles qui ont le même objectif reçoivent plus de financement possible. Ses financements sont distribués suivant les connaissances et /ou suivant que vous êtes de telle ou telle ethnie. En plus de cela, ses financements sont mal utilisés et cela crée l'idéologie génocidaire mais également ses financements ne sont pas destinés aux vrais bénéficiaires.

## **LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.**

Dans le cadre de combattre l'idéologie génocidaire faite par la communauté internationale, des stratégies suivantes doivent être prises :

### **1. l'assemblée nationale ; le ministère des affaires étrangères ; le ministère qui a l'information dans ses attributions.**

- doter des moyens suffisants aux ambassades rwandaises accréditées à l'étranger ;

- montrer les bonnes choses qui caractérisent le Rwanda et des réalisations qui ont été atteintes pour changer la mauvaise image du Rwanda laissée par l'idéologie génocidaire ;
- consolider et renforcer les relations avec la communauté internationale à travers l'assemblée nationale (AMANI) ;
- combattre les rumeurs, donner les informations correctes et de dénoncer ceux qui donnent une mauvaise image au Rwanda ;
- amener la communauté internationale à comprendre le génocide, de son idéologie, amener la communauté internationale à apposer sa signature sur la convention internationale qui lutte contre le génocide et de demander à ce que cette convention soit insérée dans les lois nationales (diplomatie judiciaire) ;
- consolider le fonctionnement et les relations entre le diaspora et le Rwanda et le mobiliser davantage pour représenter le Rwanda à l'étranger ;
- prendre des mesures qui s'imposent à l'encontre des organisations qui donnent des financements (ou bailleurs de fonds) qui sont caractérisées par l'idéologie génocidaire.

#### 1. **les ONGs internationales.**

- respecter les programmes du gouvernement de l'union nationale ;
- ne pas aller au delà du programme qu'elles se sont fixé ;
- acheminer les aides aux bénéficiaires sans discrimination aucune.

#### 1. **les ONGs locales.**

- représenter le pays auprès des organisations étrangères basées à l'étranger auxquelles elles partagent le même but.

#### 1. **tout citoyen rwandais.**

- tout citoyen rwandais, qu'il soit un étudiant qui étudie à l'étranger, qu'il soit un investisseur, un commerçant et d'autres doivent surtout chercher à créer une amitié avec un étranger ceci dans le but de l'amener à aimer le Rwanda.

### **XIV. LES PARTIS POLITIQUES, LES POLITICIENS ET LES ÉLECTIONS.**

Depuis la création des partis politiques en 1959, beaucoup des partis politiques ont été caractérisés par la discrimination basée sur les ethnies (comme PARMEHUTU), sur les régions (comme UNINTERCOKI-Union des intérêts communs de KINYAGA), sur les métiers (comme ASSERU-Association des Eleveurs du Rwanda) et sur les religions (comme APADEC-Association du Parti Démocrate Chrétien). Tous ses partis politiques ont été fusionnés au sein du parti MDR-PARMEHUTU. Ceci a été vu dans les élections de référendum (KAMARAMPAKA) de 1961 qui ont été organisées de façon que c'est le PARMEHUTU qui devrait les remporter. Voilà l'origine de l'idéologie génocidaire qui a duré très longtemps et au même moment elle ne cessait pas d'emporter un très grand nombre des tutsis.

En 1991 quand le multipartisme a encore une fois vu le jour, sans tarder, l'idéologie génocidaire a été dotée des nouvelles forces, elle a été enseignée ouvertement au nom de HUTU POWER, beaucoup de partisans de ces partis politiques se sont rangés derrière cette idéologie et finalement ils ont mis en exécution ce plan du génocide en 1994.

Cette mauvaise histoire a caractérisé beaucoup de formations politiques du Rwanda, c'est ce qui a fait que la population n'avait plus de confiance en elles comme les rwandais l'ont fait savoir dans des débats de préparation de la loi constitutionnelle.

## **LES CONCLUSIONS.**

Quand la commission faisait ses recherches, la majorité des rwandais que cette commission a pu échanger avec elle, ils ont dit à plusieurs reprises que l'idéologie génocidaire a été manifestée encore dans les élections de 2003 par les partis politiques et par les politiciens.

L'idéologie génocidaire s'est manifestée sous différentes façons, l'on peut citer des paroles qui étaient utilisées pour chercher leurs voix ou pour chercher des voix d'autres candidats comme TWAGIRAMUNGU Faustin lequel candidat qu'ils soutenaient : « Votons le notre, malgré qu'il est bête il est le notre » ; « ils nous ont vaincu par l'arme à feu, nous les vaincrons par l'empreinte digitale (pouce) ; « si nous le votons, il nous offrira un pot en libérant les notre qui croupissent dans les prisons » ; « il dissoudra gacaca, FARG et IBUKA »

Dans certains coins du pays, certaines personnes se préparaient déjà à tuer, à manger les vaches, incendier et récupérer les biens d'autrui. après les élections ceux qui se préparaient à commettre ses actes, ils ont vu leur candidat TWAGIRAMUNGU perdu, ils ont fui le pays, ils sont retournés grâce au discours du président de la République qui les a apaisés les esprits et ce discours disait que la victoire appartient à tous les rwandais. Ceci montre que tout ce qu'ils ont prévu faire aux autres, ils pensaient qu'on allait le faire pour eux.

## **LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.**

### **1. les partis politiques et les politiciens :**

- mettre au devant les programmes qui résolvent les problèmes qui menacent la population ;
- se fonder sur les idées constructives au lieu de se fonder sur la division sous toute ses formes ;
- prendre le devant pour résoudre les problèmes qui menacent le pays ;
- ne pas avoir deux langages : celui qui détruit et l'autre qui trompe qu'il construit.

### **1. le ministère de la justice, le ministère de l'administration locale ; le forum des partis politiques et la commission nationale électorale.**

- punir sévèrement les partis politiques et les politiciens qui enseignent l'idéologie génocidaire ;
- entraîner les partis politiques et les politiciens la culture de l'amour patriotique ;
- dispenser des enseignements réguliers qui permettront d'agrandir la connaissance de la population sur les élections, implanter la culture de la sérénité, de la tolérance, du respect, de la liberté et du sacrifice pendant les élections.

## **XV. LA CULTURE.**

La culture des rwandais se basée surtout sur une même langue, sur les mêmes croyances, sur les mêmes cérémonies, les mariages, les poèmes et la cohabitation qui mettait au devant le courage, la sagesse et l'intégrité. les rwandais également s'unissaient par le fait qu'ils donnaient des vaches et des époux, etc. L'administration était pour tout le monde. Les enfants étaient appris de ne pas songer aux intérêts personnels, le respect des adultes, les invités et les autres et de protéger les moins forts. Dans des groupes folkloriques on les apprenait à aimer le pays, mettre en avant les intérêts généraux de la nation au lieu de garder vers soi-même, être un homme intègre dans le comportement et en action. Depuis sa naissance jusqu'à sa mort, l'homme avait une grande valeur. Avec l'arrivée des blanc le citoyen rwandais a commencé de perdre sa valeur, même chose que sa culture et son administration.

Les écoles ont appris aux enfants de travailler pour soi-même, elles les ont petit à petit retiré l'esprit de solidarité, le respect et l'amour patriotique. La façon de voir les choses des blancs ont remplacé celle des rwandais.

Les enseignements des blancs ont semé la division au sein de la population rwandaise basée sur les ethnies, les religions, les métiers (ou les fonctions) et les régions. Le réseau de cette division était les partis politiques, le régime de la première et de la deuxième République où les massacres ont trouvé la place. Les gens comprenaient bien que ses massacres sont une réponse de leurs problèmes comme ceux qui les ont planifié en 1994 apprenaient aux gens que le génocide est la façon de vaincre l'ennemie une fois pour toute.

Pour que le génocide soit possible, comme toutes les Républiques se sont succédées, on a d'abord commencé par détruire la culture rwandaise comme par exemple confondre les bonnes choses qui caractérisées cette culture au régime royal qui venait juste d'être renverse par le PARMEHUTU, combattre les vaches parce qu'elles symbolisaient les tutsis et jusqu'à aujourd'hui, les vaches continuent d'être massacrées, changer la prononciation du kinyarwanda en cherchant à plaire et par peur de l'autorité, ce qui veut dire qu'on est pas fier de ce que vous êtes. Petit à petit les gens ont perdu le sens de l'humanisme jusqu'au génocide où les gens ont été massacrés comme des animaux.

## **LES CONCLUSIONS.**

Dans les recherches que la commission avait effectué, elle a trouvé que l'idéologie génocidaire avait supprimé la culture d'interdiction et de ce fait des tueries de grand renom ont été commises et l'on se demande comment le citoyen rwandais a été détruit de façon là. Parmi ses actes ignobles, l'on pourrait citer de ce suit :

- ceux qui tuaient les bébés en présence de leurs parents, après ils prenaient les bu belons de ses victimes pour y mettre dedans de leur sang pour le boire ;
- les assassins avaient massacré les personnes auxquelles ils ne se rappellent plus de leur chiffre, ils choisissaient les personnes à qui ils devraient enlever leurs cœurs pour le griller comme des brochettes puis ils les mangeaient ;

- ceux qui ont violé les femmes par force mais aussi qui ont procédé au viol des cadavres ou bien qui ordonnaient aux gens qui ont des liens familiaux de faire l'amour entre eux en pleine air avant de les tuer, pour certaines femmes, on les a enfoncé des couteaux et des tiges de bois dans leurs sexes ;
- ceux qui ont ordonné aux gens de se creuser des tombeaux pour les enterrer vifs en laissant leurs têtes apparaître à la surface du sol pour qu'ils soient mangés par les chiens ;
- même les vieillards ont tué leurs petits enfants, les femmes de leurs fils, etc ;
- ceux qui ont tué leurs propres enfants parce qu'ils ressemblaient à leurs mamans tutsis, avec leurs époux ou avec leurs parents ;
- ceux qui élevaient la fumée du piment (pili pili) pour vérifier s'il y aurait un survivant pour l'achever ;
- ceux qui vendaient de la chair d'un être humain sur le comptoir de la vente des viandes des vaches.

Tous ceux maux ainsi que d'autres actes ignobles ont fait que certains parmi les enfants du Rwanda n'ont pas voulu continuer d'avoir la citoyenneté rwandaise mais aussi pour les autres ils ont préféré quitté le Rwanda.

Dans la culture rwandaise, se donner les enfants en mariage c'était une très grande chose. Mais pendant le génocide cela n'avait pas de valeur surtout entre les époux d'ethnies opposées. Les exemples sont multiples :

- il y a des femmes tutsis qui s'étaient mariées dans les familles hutus qui ont eu la chance de survivre mais dont les membres de leurs familles ont été décimés par ces mêmes hutus. Actuellement, elles sont persécutées parce qu'elles ont ou témoignent dans les juridictions gacaca ;
- il y a des femmes hutus qui s'étaient mariées dans les familles tutsis, dont leur famille a été toute décimée et que ses femmes ont pris la fuite avec leurs enfants vers sa famille d'origine et que ses enfants ont été tués par leurs frères en leur présence, alors elles sont persécutées parce qu'elles accusent les leurs dans les juridictions gacaca ;
- il y a toujours des femmes hutus qui s'étaient mariées dans des familles tutsis et que certains de ses tutsis ont pu survivre parce qu'ils ont trouvé une cachette chez ses familles hutus mais que les frères de ses femmes hutus ont tué leurs enfants. Ses femmes hutus ne savent pas quoi faire parce qu'elles accusent leurs propres frères. Elles fuient la persécution commise par leurs propres familles hutus, mais les familles tutsis les disent de retourner chez leurs interahamwe. Ses femmes ne savent pas quoi faire, elles sont partout dans le pays.

Dans la culture rwandaise, porter secours en général, et d'une façon particulière secourir ceux qui sont dépourvus de force c'était un principe. Après le génocide, les enfants qui se prennent en charge eux-mêmes, beaucoup sont laissés à eux seuls. Il y a ce que la commission a pu constater dans la ville de Kigali où les enfants orphelins ont demandé une assistance aux voisins pour venir les aider d'enterrer en toute dignité leurs parents victimes du génocide, leurs voisins ont osé exiger une somme d'argent.

Dans la cohabitation des rwandais, en parole, c'est dans les salutations que l'on rencontre l'amour, et ils saisissent de l'occasion, à travers la salutation, pour se souhaiter des bonnes choses.

On rencontre encore cela dans les cultures étrangères. Ce qui est triste est qu'après le génocide, cette bonne manière a été remplacée par les paroles orgueilleuses mais aussi par des signes de la haine qui se manifestent de plus en plus au sein de la société. Par exemple quand on tend la main à une personne à qui vous saluez elle vous crache dans la main soi disant qu'elle ne peut donner sa main à un tutsis ou tout court elle ne répond pas.

Un autre problème qu'on remarque après le génocide, c'est la destruction de la société rwandaise qui était le fondement même de la culture rwandaise mais aussi c'est par là que le pays voudrait bien combattre l'idéologie génocidaire. Les leçons que l'on reçoit dans les familles, ce sont celles là qui construisent l'homme. quand on voit comment beaucoup des familles vivent dans la désolation et qu'elles ne parviennent plus à terminer sa mission parentale, les conséquences de tout cela se voient dans des conflits qui ne prennent jamais fin, qui séparent ceux qui se sont jurés de vivre ensemble sans pour autant siégés entre les conseillers, on voit cela chez les enfants chefs de ménage, chez les enfants de la rue, chez les rescapés du génocide qui se disputent des biens et autres.

## **LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.**

### **1) le ministère qui a la culture dans ses attributions et d'autres institutions concernées.**

- créer l'académie de la culture qui doit conserver la culture et l'apprendre aux rwandais, et la faire connaître dans à l'étranger ;
- enseigner la bonne culture au sein de toutes les institutions de l'éducation ;
- sensibiliser la société rwandaise à se donner à l'éducation de la culture dans des familles rwandaises au lieu de laisser cette tache aux écoles ;
- apprendre aux rwandais la culture du héroïsme, de l'intégrité, la sagesse etc surtout dans le milieu de la jeunesse ;
- prévoir des primes et une place d'honneur surtout dans les cérémonies de libération du pays à toute personne qui a pu sauver ou protéger les autres pendant le génocide mais qui n'est pas poursuivi pour avoir commis le crime du génocide ;
- construire dans la capitale du pays un cite mémorial pour les personnes qui se sont sacrifiées pour les autres pendant le génocide et qui ont accepté de verser leur sang.

### **1) la commission nationale pour l'unité et la réconciliation.**

- poursuivre les camps de solidarité, d'une façon particulière enseigner la culture rwandaise ;
- instaurer un cadre débat dans toutes les institutions de l'Etat pour entraîner et habituer aux rwandais à la culture de débattre et de discuter sur les maux du génocide, ses

origines et ses conséquences, la culture rwandaise ainsi que d'autres problèmes que le pays traversent.

**1) la commission nationale des droits de l'homme.**

- accélérer les programmes d'enseignement sur les droits de l'homme surtout le respect et la valeur de l'être humain.

**1) les églises.**

- « l'église a supprimé le principe de l'interdiction » : ceci est un langage connu partout au Rwanda mais aussi chaque famille a toujours un principe (ou quelque chose) d'interdiction. pour cette raison, les églises doivent se consulter pour que là où ses enseignements menacent la culture rwandaise soient revus ;
- éradiquer la culture de l'impunité pour ceux qui ont commis le génocide et de ceux qui tendent vers cette idéologie dans les églises.

**1) les associations des rescapés du génocide et le FARG.**

- assister les veuves qui s'étaient mariées chez les personnes à qui elles ne partageaient pas la même ethnie et les orphelins qui ont été abandonnés par ses propres familles.

**1) les conciliateurs.**

- réhabiliter les familles rwandaises qui ont été victimes de la destruction de la culture.

**DES STRATEGIES ET DE CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.**

**1.LE GOUVERNEMENT.**

**Doter à l'armée nationale, à la police nationale ainsi qu'à d'autres institutions chargées de maintenir la sécurité des moyens suffisants.**

**2. LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET LES ORGANES DE LA MAGISTRATURE.**

- Etudier la question des gens qui ont manifesté une méchanceté extrême pendant le génocide ainsi de prendre des mesures particulières à leurs endroits. Quelques exemples concernant cette méchanceté extrême ont été donnés à la page 166, paragraphe premier ;
- Poursuivre et punir d'une façon exemplaire ceux qui continuent de manifester les actes de persécution faits à l'encontre des rescapés et les témoins ;

**3. COMMISSION NATIONALE POUR LES DROITS DE L'HOMME.**

Faire le suivi et voir si ceux qui commettent les crimes de meurtre et d'autres actes ignobles sont punis comme prévu par la loi.

#### **4. LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE, DU DÉVELOPPEMENT ET DU BIEN ETRE SOCIAL.**

Sensibiliser la masse populaire dans son ensemble et les autorités surtout celles à la base que c'est une mission de tout à chacun de respecter les victimes du génocide. Qu'ils se solidarisent avec les autres dans les cérémonies d'inhumation en toute dignité des victimes du génocide et de ne pas laisser cette activité à eux seuls les rescapés du génocide.

#### **5. LE GOUVERNEMENT RWANDAIS.**

Mettre urgement en place la commission nationale chargée de lutter le génocide.

#### **6. LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION.**

Insérer dans les programmes scolaires, les enseignements (ou les leçons) sur le génocide et les mécanismes de le prévenir.

#### **7. LES EGLISES ET D'AUTRES ONGs**

Combattre au sein de leurs administrations, ceux qui s'y cachent derrière continuant de minimiser le génocide et de son idéologie en générale.

#### **8. LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, CULTURE ET SPORT.**

Un sommet national doit être organisé avec l'objectif d'étudier les questions liées au traumatisme et la façon dont ses dernières doivent être traitées.

#### **9. LA COUR SUPREME, LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE, LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE, DEVELOPPEMENT ET LE BIEN ETRE SOCIAL.**

- Les procès dans lesquels une contradiction des décisions s'est fait remarquer dans le tribunal de première instance et celui d'appel doivent être réexaminées soigneusement par le conseil supérieur de la magistrature et ce dernier doit sortir ses conclusions dans le cadre d'écarter les décisions prises dans ses verdicts et de corriger ce qui a été mal fait ;
- Tous les documents (écrits) émanant des juridictions gacaca doivent être sécurisés sérieusement.

#### **10. L'ASSEMBLÉE NATIONALE.**

Voter une loi spécialement régissant l'organisation et le fonctionnement des Eglises au Rwanda, qui se diffère de celle des autres associations.

#### **11. LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE, LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE.**

Stopper toutes les Eglises qui opèrent dans le pays sans l'autorisation ainsi que celles qui créent de l'insécurité parmi la population, comme par exemple créer des église dans les habitations, de façon que quand on prie ça fait un tapage troublant la tranquillité des citoyens, prier dans les forêts et dans les glottes.

#### **12. LA COMMISSION NATIONALE DE L'UNITE ET LA RÉCONCILIATION.**

Créer un organe ou un forum de concertation entre les Eglises et l'Etat dans le cadre d'échanges d'idées.

#### **13. LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE,**

Mobiliser toute chaque haute autorité de suivre de près tout ce qui se passe dans son district d'origine et de donner des conseils constructifs au lieu d'être à l'origine des divisions selon les témoignages de la population qui, cette dernière pointe le doigt quelques unes de ses hautes autorités,

#### **15. LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE, LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ ET LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE.**

Dissoudre toutes les ONGs qui suivent, qui manifestent l'idéologie génocidaire, qui ont reçu un avertissement depuis longtemps, mais qui l'ont poursuivi sans vouloir se corriger : LIPRODHOR, F.O.R, ABAHAMWA B'IZUBA, SOUVENIR DES PARENTS, SDA-IRIBA.

#### **16. LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ELEVAGE ET LES FORETS, LE MINISTÈRE DU COMMERCE, INDUSTRIES, DE L'INVESTISSEMENT, TOURISME ET LES COOPÉRATIVES ET LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE.**

Chercher des moyens urgents pour résoudre les questions qui sont au sein des associations vendant des pommes de terres dans les provinces de Ruhengeri et Gisenyi. Les plus ciblées sont :

- COIMU (COOPERATIVE IBUKWA MUHINZI)
- COTEMU (COOPERATIVE TERIMBERE MUHINZI MWOROZI)
- CECMA-TURWANYE INZAARA.

#### **17. LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET LE MINISTÈRE QUI A LE GENDER ET LE MINISTÈRE QUI A LA CULTURE DANS SES ATTRIBUTIONS.**

Sanctionner une façon exemplaire les enseignants, les directeurs des écoles et les élèves à qui l'idéologie génocidaire vient à se manifester.

### **18. L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LE MINISTÈRE DES RELATIONS ÉTRANGÈRES, LE MINISTÈRE QUI A L'INFORMATION DANS SES ATTRIBUTIONS.**

Faire comprendre le génocide et de son idéologie à la communauté internationale, amener cette dernière à apposer sa signature sur la convention internationale luttant contre le génocide et demander à ce que cette convention soit insérée dans les lois nationales (Diplomatie judiciaire)

### **19. LES ONGs INTERNATIONALES.**

Ne pas dépasser les limites du programme qu'elles s'étaient fixé.

### **20. LES PARTIS POLITIQUES ET LES POLITIENS.**

Se fonder sur les idéologies constructives au lieu de se baser sur la division sous une quelconque forme,

### **21. LE MINISTÈRE QUI A LA CULTURE DANS SES ATRIBUTIONS ET D'AUTRES ORGANES CONCERNÉS.**

- Créer l'Académie de la culture qui doit conserver la culture et l'apprendre à la population, et la faire connaître à l'extérieur ;
- Sensibiliser la société rwandaise de se donner à l'éducation culturelle au sein des familles rwandaises au lieu de laisser cette tâche aux écoles ;
- Apprendre aux rwandais la culture de l'héroïsme, d'intégrité, de la sagesse, etc.